PERDU

Pour trouver le légitime propriétaire d'un objet perdu, rien d'égal aux Petites Annonces de "La Patrie." :: :: :: :: ::

TROUVÉ.

La Patrie

Où Trouver

Le plus sûrement possible — parmi promptement les Petites Annonces de "La P

La Perle des acheteurs.

Conseil Législatif Québec

29e ANNEE—No 71 DOUZE PAGES | MONTREAL, LUNDI, 20 MAI 1907 | LE NUMERO: UN CENTIN

Les NEGOCIATIONS sont ROMPUES

Les débardeurs, en assemblée générale, ce matin, refusent péremptoirement l'offre des armateurs syndiqués de leur payer 2½ cents de l'heure et de soumettre la balance à un arbitrage

QUATORZE MANDATS D'ARRESTATION

Deux arrimeurs demandent à la Cour du Recorder l'émanation de mandats en vertu de l'Acte des Maitres et Serviteurs

REVUE DE LA SITUATION

Le 22 février, les débardeurs envoient une lettre aux armateurs demandant une légère augmentation de salaire.

Le 13 mai, au matin; ils envoient une nouvelle lettre réitérant leur demande. Le soir n'ayant pas reçu de réponse, ils quittent l'ouvrage. Le 16, la Shipping Federation offre une augmentation de 2½ cents par heure.

Le même jour, les débardeurs réunis en assemblée, refusent cette offre.

Le 17 mai, la Shipping Federation et la compagnie du Pacifique Canadien offrent une augmentation de 2½ cents avec arbitrage pour la différence, donnant jusqu'au lendemain à neuf heures pour répondre.

Le même soir, les débardeurs refusent cette nouvelle offre.

Le 18, les armateurs font afficher des avis demandant des hommes pour travailler comme débardeurs au prix de 27½ cents de l'heure.

Le 19, l'Union des Débardeurs décide d'accepter l'offre des Armateurs. Les compagnies refusent de prendre cette acceptation en considération. Ce matin, les débardeurs ont refusé d'endosser l'action prise par l'union et se prononcent contre tout compromis.

REFUS D'ARBITRAGE

Les débardeurs ont tenu une nouvelle assemblée cet avant-midi, à la salle Gauthier. Ils étaient-là au nombre de près de six à sept cents, tous gais comme pinsons. Avant l'ouverture de l'assemblée, c'était une série interminable de chansons, dont le refrain général était : "Pas d'arbitrage c'est 35 cents qu'il nous faut."

Vers dix heures, le président, de l'union des débardeurs, M. John Ryan, monta sur l'estrade, suivi de près par M. Acland, sous-ministre du Travail.

M. Ryan donna un résumé des délibérations de la séance d'hier à la succursale No. 373, de l'Union internationale des Débardeurs.

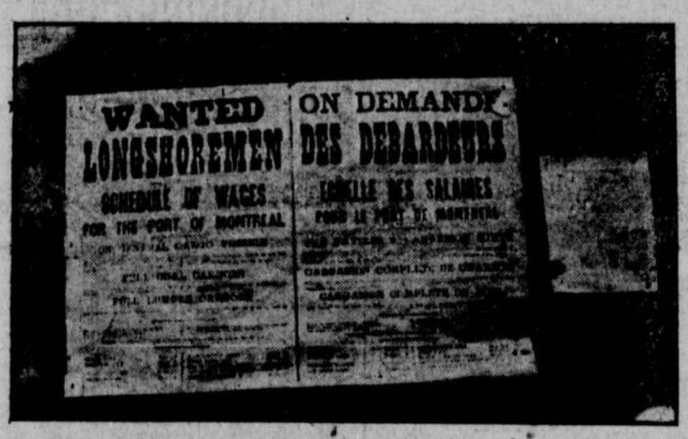

Les afiche posées, ce matin, à l'entrée des quais par les armateurs syndiqués et fixant une nouvelle échelle de salaires pour les débardeurs.

Cette succursale, comme on l'a fait foi la lettre que nous publions dans une autre colonne, a décidé d'accepter les conditions de la Shipping Federation. Cette acceptation a été refusée par la Fédération.

D'après la réponse donnée il a été compris que cette association refusait de reconnaitre

L'EXISTENCE D'UNE UNION

quelconque et désirait traiter avec les hommes en général.

Devant cette détermination de la part de la Shipping Federation M. Ryan annonce qu'il se retire comme président des Débardeurs et laisse à l'assemblée de se choisir un homme pour présider à leurs assemblées et les représenter au besoin. L'union cesse de prendre une part active au différend entre les débardeurs et la Shipping Federation. Ses membres individuellement continueront à aider et soutenir leurs confrères, mais pas comme union.

C'est maintenant aux débardeurs à décider ce qu'ils ont à faire. Leur cause est entre leurs mains. C'est à eux de dire s'ils doivent reprendre le travail aux conditions auxquelles avait consenti la locale 373, ou à maintenir le "statu quo".

Les paroles du président sont traduites en français par M. Martin.

M. Acland prend ensuite la parole. Il dit qu'il a porté lui-même

LA RESOLUTION

de la locale 373 à M. Allan, qui a de suite réuni le bureau de la Shipping Federation. La réponse a été que la Federation ne voulait pas traiter avec l'union, parce qu'elle ne représentait pas la majorité des débardeurs. Ce qui équivaut à dire que les négociations ne sont pas encore rompues. En conséquence, les débardeurs peuvent en venir à une entente avec les armateurs.

Sans vouloir critiquer l'attitude que les débardeurs ont prise vendredi soir, M. Acland donne lecture d'

UNE LETTRE

qu'il a préparée pour le cas où les débardeurs comme généralité accepteraient d'endosser l'action prise par l'union. Cette lettre est conçue dans les termes suivants :

Groupe de débardeurs regardant coller les placards de la Shipping Federation demandant des hommes pour travailler au chargement et déchargement des navires.

DANS LE PORT

Vingt-trois steamers océaniques dans notre port, ce matin

Vingt-trois vapeurs océaniques étaient dans notre port, ce matin. En voici la liste : le Bellona, le Fremona, le Devona, l'Escalona et le Latona, ligne Thomson ; le Tritonia, le Lakonia et le Cassandra, le Dageid, H. Dobell et Cie., le Milwaukee et le Montrose, ligne du Pacifique ; le Sicilian, le Pacisian, l'Hungarian et le Victorian, ligne Allan ; l'Englishman, ligne Dominion ; le Carrigan Head, McLean et Cie ; le Mumon et le Bornu, ligne Elder-Dempster ; le Virginian, ligne Leyland ; le Manchester Shipper, ligne Manchester ; le Nordstjernen, ligne Hambourg-Américaine ; l'Irene, Thos. Harling.

Le Kensington, ligne Dominion et le Lake Michigan, ligne du Pacifique, ont quitté notre port cet avant-midi.

Le seul steamer arrivé aujourd'hui, est le Manchester Importer, ligne Manchester.

"Nous soussignés.....représentant les débardeurs du port de Montréal, sommes autorisés à accepter l'offre faite par la Shipping Federation et la compagnie du Pacifique Canadien, dans la lettre du 17 mai 1907, pourvu que telles conditions soient encore valides, convenant de reprendre le travail sous le plus bref délai."

M. Ryan demande alors à l'assemblée de se prononcer sur

LA PROPOSITION

qui leur est faite par le sous-ministre du Travail. Un "non" général répond à cette demande.

Pour être plus sûr, on fait voter à main levée. Une dizaine se prononcent pour l'acceptation de 2 1-2 cents d'augmentation, avec arbitrage pour la différence.

M. Acland, avant que le vote ne se prenne cite comme exemple le cas des machinistes du Grand-Tronc, qui vient de se régler par arbitrage. Les ouvriers ont obtenu gain de cause sur toute la ligne, ils sont contents et les autorités du Grand-Tronc le sont également. Les frais d'arbitrage en vertu de la loi Lemieux sont supportées par le gouvernement.

Cette déclaration n'a pas eu d'effet sur la majorité de l'assistance, car, à part les quelques-uns qui étaient en faveur de ?

L'ARBITRAGE,

tous ont déclaré ne pas vouloir des offres de la Shipping Federation.

M. Acland a alors déclaré qu'il n'avait plus rien à faire à Montréal et qu'il retournerait à Ottawa, cet après-midi, ajoutant que si on avait besoin de ses services, il s'empresserait de revenir.

L'assemblée, unanimement, vote des remerciements à M. Acland pour ses bons services, et celui-ci se retire.

Un débardeur du nom de Chéron, monte ensuite sur l'estrade et propose à l'assemblée de nommer

TROIS HOMMES

dans chaque équipe et d'investir ce comité du pouvoir absolu de régler le différend. Il s'appuie sur le fait que d'après lui, le vote qui vient d'être donné n'exprime pas le sentiment véritable de la majorité. On aurait dû voter au scrutin secret. De cette manière, nombre de gens n'auraient pas craint le ressentiment de leurs compagnons.

M. Martin, en réponse à cette proposition, dit que la formation d'un comité de ce genre aurait pour effet, dans le cas où on en viendrait pas à un arrangement de mettre ceux qui en feront partie dans la pénible situation d'être poursuivis comme agitateurs et pour ceux ce serait la prison sans merci.

Et l'assemblées est levée.

(Suite à la 6e page)

UN MILLION DE PERTES

Les débardeurs ont dû perdre $34,000 de salaire la semaine dernière et les compagnies ont perdu des centaines de mille dollars

Combien a coûté jusqu'à présent au pays la cessation de travail des débardeurs ? On estime la perte soufferte par le pays entier à $1,000,000, réparties sur les débardeurs, les compagnies de navigation océanique, les compagnies de chemins de fer, les armateurs, l'industrie et le commerce en général, et une certaine partie de la classe ouvrière.

Le salaire que les débardeurs ont perdu pendant le cours de la semaine est estimé à $34,000. En ce temps-ci de l'année, la moyenne payée aux hommes est de $19 par semaine. Ils sont au nombre de 1800. Une partie de cet argent a été perdue pour le pays, car on a employé pour le déchargement et le chargement des grands transatlantiques les équipages de ces navires, qui sont repartis tout de suite, emportant leur salaire pour le dépenser de l'autre côté de l'océan.

Pour la semaine qui vient de finir, la perte soufferte par les armateurs, les compagnies de transportation, les compagnies de chemins de fer et les propriétaires de navires, est évaluée à $250,000.

Les marchandises contenues dans les chars accumulés sur les quais, pourront être expédiées par d'autres ports, mais cela signifie un retard et tout retard représente une perte d'argent. Il y a en outre plus de 57,000 tonnes de marchandises entassées sur les quais, attendant la livraison. Une grande partie de ces marchandises sont destinées à l'industrie. D'où perte d'argent dans le retard de la livraison de ces marchandises. L'ouvrier devra se ressentir forcément de cet état de choses.

APOTRE ET PIONNIER

M. L'ABBE F. X. PREFONTAINE, DE SEATTLE, WASHINGTON, DE PASSAGE PARMI NOUS.

M. l'abbé F. X. Préfontaine, parti de Montréal, il y a 46 ans, pour aller fonder une mission à Seattle, dans le territoire de Washington, E. U., est de passage à Montréal, et s'est retiré à l'hôtel Windsor.

M. l'abbé Préfontaine, qui est maintenant âgé de soixante-dix ans, et jouit d'une santé vraiment remarquable.

Seattle, ville florissante d'aujourd'hui, n'était qu'un humble village quand l'apôtre-pionnier vint y jeter la première semence du bon grain.

La ville de Seattle est réellement l'oeuvre de M. l'abbé Préfontaine. M. l'abbé Préfontaine possède encore de nombreux parents au pays. Il était le cousin germain de feu l'hon. Raymond Préfontaine.

BELLE FETE A COTE DES NEIGES

QUARANTE-SEPT GARCONS ET FILLETTES S'APPROCHENT POUR LA PREMIERE FOIS DE LA SAINTE TABLE

La petite ville de Notre-Dame des Neiges était toute pavoisée hier, à l'occasion de la visite du premier pasteur du diocèse, qui venait appliquer l'onction sainte sur le front des petits communiants.

Le matin, dans la petite église trop restreinte pour contenir la foule des fidèles qui désiraient assister à la touchante cérémonie de la première communion, quarante-sept garçons et fillettes venaient pour la 1ère fois prendre place à la table sainte. A leur suite, pas moins de trois cents personnes, parents et autres communiaient également.

Pendant la messe, les élèves du couvent, sous la direction des Sœurs Grises, firent entendre des cantiques appropriés à la circonstance.

La messe et les sermon furent dits par M. le curé J. L. Perrault.

Dans l'après-midi, le temple sacré était de nouveau rempli de fidèles.

Sa Grandeur Mgr Bruchési appliquait le sacrement de confirmation à ceux qui avaient communié le matin pour la première fois. Assistaient Sa Grandeur, M. l'abbé Perrault, curé de la paroisse, et le R. P. Dion, provincial, des Pères de Sainte-Croix et supérieur du Collège Notre-Dame. Dans le chœur, on remarquait Mgr. Racicot, évêque auxiliaire; M. le chanoine Roy, le R.P. Foucher, C.S.V., curé d'Outremont; le R. P. A. Perrault, C. S.V., d'Outremont; R. P. McKinnan, C.S.C., du collège Notre-Dame ; M. l'abbé Demers, secrétaire de Mgr Bruchesi; R. F. N. Gauthier, C.S.V., et autres.

M. le docteur J. A. Charette, maire de la ville, et Mme Charette, étaient les parrains d'honneur.

Toute la population masculine de Notre-Dame des Neiges s'était portée audevant du premier pasteur du diocèse fanfare en tête. Les sociétés de secours mutuelles, avec bannières, avaient pris place dans les rangs.

On alla jusqu'à la barrière, c'est-à-dire aux limites attendre la voiture qui transportait Sa Grandeur, et on lui fit escorte jusqu'à l'église. Après la cérémonie, la fanfare salua le départ des évêques dont l'un allait confirmer à Saint-Laurent, et l'autre à Notre-Dame de Grâce.

SOUS LES YEUX DE SA SŒUR

IL EST FRAPPE PAR UN CONVOI ET EXPIRE AVANT L'ARRIVEE DES MEDECINS.

Sous les yeux de sa sœur qui, plus heureuse, venait de traverser sans accident la voie du Grand Tronc, à la rue de l'Aqueduc, un jeune homme a été tué presque instantanément par un convoi, samedi soir.

James Grumbay, 33 ans, domicilié 194, rue Chatham, se trouvait donc avec sa sœur, Mme Ogilvie. Tous deux allaient traverser la voie, alors qu'un train arrivait. Mme Ogilvie prit sa course et eut le temps de franchir l'espace, mais l'homme préféra attendre le passage du convoi. Le malheureux ne prêtant pas attention à la courbe que décrit la voie à cet endroit, fut frappé par le dernier wagon. Il tomba inanimé sur le sol. Les ambulances des hôpitaux Notre-Dame et Général furent mandées, mais à leur arrivée, les médecins constatèrent que l'homme était mort.

La victime avait reçu une blessure à l'abdomen. A la morgue, le défunt fut définitivement identifié par M. James Floyd, un de ses amis.

Le coroner McMahon tiendra une enquête.

VOIES DE FAIT SUR UN OFFICIER

UN LIEUTENANT D'ARMEE ACCUSE UN CITOYEN DE L'AVOIR ASSAILLI AVEC DES PIERRES.

Le constable Crowthers, du poste central, a arrêté samedi soir, un nommé Médéric Cadoret, domicilié 41 rue Montcalm, sous l'accusation d'avoir assailli avec des pierres, le lieutenant Harry Bradshaw, de l'armée anglaise.

D'après la version du lieutenant, Cadoret lui a lancé au front une pierre qui l'a assez grièvement blessé.

Le prévenu proteste de son innocence. Il subira son procès le 22 mai.

Le lieutenant Harry Bradshaw a déclaré qu'il avait reçu six blessures au cours des campagnes qu'il a faites aux Indes et en Afrique-Sud.

Il doit s'embarquer prochainement pour l'Angleterre.

LE GRAND HONNEUR DU SACERDOCE

IL SERA CONFERE AU FILS D'UNE DE NOS BRAVES FAMILLES DE MONTREAL, SAMEDI PROCHAIN.

Le fils d'une de nos braves familles de Montréal, aura le bonheur, samedi prochain, d'être élevé à la dignité du sacerdoce. M. Eusèbe Gagnon, fils de M. Joseph Gagnon, domicilié 525 rue Plessis, sera ordonné, à la Cathédrale, le 25 du courant, à 7 heures du matin.

Né à Saint-Ephrem d'Upton en 1883, M. Eusèbe Gagnon commença ses études à l'école du Sacré-Cœur, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Il termina son cours classique au collège Sainte-Marie de Montréal.

M. EUSEBE GAGNON, qui sera ordonné prêtre samedi prochain, à la Cathédrale.

Le futur prêtre compte de nombreux frères et sœurs : MM. Alphonse, Gustave, Ferdinand, Camille et Hermas, l'un des gérants bien connus de l'hôtel Riendeau ; Mlles Marie-Louise, aujourd'hui Mme J. Ouimet, Philomène et Cordélia.

La famille de M. Joseph Gagnon comptait 18 enfants dont neuf sont vivants.

L'ordination de M. Eusèbe Gagnon, donnera lieu à une grande fête de famille.

LE COMTE MAZZA

NOMME MINISTRE PLENIROTENTIAIRE A TEHERAN, CAPITALE DE LA PERSE.

Le comte Mazza, consul général d'Italie depuis six ans à Montréal, vient d'être nommé par un décret de Sa Majesté, le roi d'Italie, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Téhéran, capitale de la Perse. Cette promotion du comte Mazza va réjouir ses nombreux amis montréalais qui ont pu apprécier les brillantes qualités de ce gentilhomme, dont la carrière diplomatique est des plus brillantes.

LA PROTECTION DU PUBLIC

Verdict rendu par le jury dans l'enquête sur la mort de Castonguay.

Le coroner a tenu ce matin, une enquête sur les circonstances dramatiques qui ont accompagné la mort du pauvre Edouard Castonguay, qui, dans un moment de délire, s'est précipité du haut de l'arcade centrale du pont Victoria, il y a trois semaines. Le verdict a été : "Noyé après être tombé du haut d'un pilier qui n'était pas suffisamment protégé pour empêcher la chûte d'une personne".

PRIX DE CONCOURS

La compagnie Cereals qui annonçait, il y a quelque temps, une prime de $50,00 pour celui qui enverrait le plus grand nombre de coupons pendant le mois de janvier, février et mars, vient de donner le prix en question à M. Benjamin Crook du collège Saint-Jean, à Winnipeg. Le gagnant a répondu à M. R. A. McLelland, directeur-gérant de la Cereals Limited, offrant à ce dernier et à la Compagnie ses plus sincères remerciements.

TOUCHANTE CEREMONIE

Une cérémonie touchante a eu lieu samedi après-midi, au cimetière Mont-Royal, alors qu'en présence des enfants d'écoles et de leurs professeurs et des parents, les petits cadavres des quinze enfants, qui ont perdu la vie à l'incendie de l'école Hochelaga ont été enterrés. La cérémonie a duré une heure et demie et a été empreinte de la plus grande tristesse.

On avait pensé d'abord d'inhumer le corps de Mlle Sarah Maxwell mais le corps de l'héroïne sera placé plus tard au centre du terrain qui a été donné par les syndics du cimetière et au milieu de ses enfants.

Le Rév. Henry Jeykill, pasteur de l'église St-Mary, et le Rév. J. Armstrong, de l'église Méthodiste d'Hochelaga, ont présidé à la cérémonie.

ST PETERSBOURG, 20—Un mandat d'arrêt a été lancé, contre Nikolai Lemin, chef de la faction de la majorité qui assiste, actuellement, au congrès social démocratique, à Londres, sous l'accusation de haute trahison.

L'EAU QUE LA VILLE NOUS SERT

M. J. A. R. Morel, accordeur d'orgues à l'emploi de la maison Casavant Frères de Saint Hyacinthe, a fait une jolie trouvaille dans les tuyaux qui alimentent le moteur hydraulique de l'orgue de Notre-Dame.

C'est un poisson mesurant trois pouces de taille et enseveli dans un matelas d'herbages et de terre.

Nous publions ci-contre un croquis du poisson, pour montrer à nos lecteurs ses dimensions exactes.

M. Morel nous expliquait que l'obstruction des tuyaux d'approvisionnement de l'orgue hydraulique de Notre-Dame, est surtout remarquable à l'automne. Un nettoyage hebdomadaire s'impose. On en retire toutes sortes de détritus et surtout des feuilles mortes.

P. Rovinovitch & Co., marchands, ont consenti à faire cession de leurs biens à la demande de M. Freberg & Co.

UNE MACHINE INFERNALE

ODESSA, 20. — Le chef de police d'Odessa et deux chefs détectives, de la même ville, viennent de mourir, horriblement broyés, et sept autres personnes ont été très sérieusement blessés, par l'explosion d'une machine infernale, au poste central de police, ce matin.

Vue grandeur naturelle d'un poisson trouvé dans un tuyau d'aqueduc à Montréal.

ON RETROUVE SON CADAVRE

Le cadavre d'Edouard Castonguay, de Saint-Lambert, qui se serait précipité, le 21 avril dernier, du haut de l'arche centrale du pont Victoria, est revenu à la surface, hier après-midi, près de l'endroit où tout ce drame s'est déroulé. Le chef Grave, de Saint-Lambert, avertit immédiatement les autorités de la morgue et la voiture de la maison Dumaine se rendit sur les lieux.

Le 21 avril dernier, Castonguay était vu au centre du pont Victoria, au moment où il escaladait la charpente en fer de l'arche centrale. On courut en toute hâte pour l'empêcher de mettre son projet de suicide à exécution, mais il était trop tard quand les gens arrivèrent à la rescousse ; l'homme avait fait le plongeon dans le fleuve. Castonguay était un vieil employé de la compagnie du Grand-Tronc. Il laisse une veuve et cinq enfants.

BLESSE A COUPS DE COUTEAU

Des constables de la ville Saint-Louis ont trouvé, hier soir, dans le Square en face de l'église, l'Italien Frank Carduso qui venait de se faire blesser à la main droite et à la jambe gauche d'un coup de couteau, par un inconnu.

L'Italien refusa absolument de renseigner la police sur l'agression dont il avait été victime. Il fut conduit à l'hôpital Notre-Dame, où ses blessures furent pansées par les médecins de l'institution.

MAISON DE $60,000

Permis pour l'érection d'une semblable bâtisse accordé ce matin.

Un permis a été accordé ce matin à M. Shirley Ogilvie, pour la construction d'une maion sur la rue MacGregor, près de la rue Guy, au prix de $60,000.

DECES ET NAISSANCE DE LA SEMAINE

Il y a eu 150 décès à Montréal la semaine dernière, dont 130 chez les catholiques, 15 chez les protestants, 5 chez les juifs.

Les principales causes de mortalité ont été les suivantes : phtisie, 15, maladie intestinales 22, bronchite, 6, pneumonie 13, typhoïde 3, etc.

Les naissances rapportées se chiffrent à 126, dont 71 du sexe masculin et 55 du sexe féminin.

PAR LA FAUTE DE KITTREDGE

Montreal perd la partie avec Newark samedi dernier

AUJOURD'HUI AVEC PROVIDENCE

LA PARTIE NEWARK-MONTREAL

N'eut été une gaucherie de Malachi, Montréal aurait battu Newark une seconde fois. Mais il nous fallait la perdre cette partie et c'est précisément celui qui aurait dû le plus aider à le gagner, qui commit l'erreur impardonnable dont nous voulons parler.

C'est la troisième partie que Malachi nous fait perdre. Encore si nos hommes étaient des frappeurs nous ne dirions trop rien mais à l'exception d'une couple et encore ils peuvent difficilement toucher la balle. Nos pitchers ne sont pas invincibles, mais dans Hughes et Stanley, il y a de l'étoffe pour faire de bons joueurs. Seulement il faut les aider et ce n'est pas en commettant des bévues aussi impardonnables que celles-ci, qu'on parviendra à faire quelque chose avec ces jeunes joueurs.

Newark ne compta que deux points et gagnèrent quand même, les nôtres ne parvenant pas à faire plus d'une course. Morgan commit une erreur, mais il la racheta en frappant admirablement. Bref, nous avons perdu une partie que nous aurions dû gagner aussi le public se montra-t-il fort dégoûté.

NEWARK

	A.	B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Engle, s.s.	6	1	0	4	1	0	
Mahling, r.f.	3	1	0	3	1	1	
Cockman, 3b.	3	0	2	2	4	0	
Mullin, 2b.	4	0	1	1	5	0	
Sharpe, 1b.	2	0	0	13	0	0	
Zacher, c.f.	4	0	8	2	1	0	
Jones, l.f.	4	0	1	0	0	0	
Stanage, c.	4	0	0	1	0	0	
Roy, p.	3	0	0	1	1	0	
Totaux	30	2	4	27	13	1	

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	1	2	0	0	
Phelan, c.f.	2	1	0	1	0	0	
Brown, 1b. f.	4	0	0	14	0	0	
Madigan, r.f.	4	0	1	0	0	0	
Morgan, 3b.	4	0	3	0	2	1	
Shean, 2b.	3	0	0	3	4	0	
Needham, s.s.	2	0	0	1	3	1	
Kittridge, c.	4	0	1	6	1	1	
Hughes, p.	3	0	0	0	3	0	
Totaux	29	1	6	27	13	3	

Score par innings :

Newark .... 020000000 — 2
Montréal .... 000001000 — 1

SOMMAIRE

Premier but sur balles, de Hughes, 3 ; de Roy, 4. Struck out, par Hughes 4. Deux buts, Morgan. Buts sacrifiés, Mahling, Shean, Sharpe. Premier but sur erreurs, Newark, 3 ; Montréal, 1. Buts volés, Kittridge, Phelan, Cockman. Laissés sur les buts, Montréal, 6 ; Newark, 4. Doubles jeux, Shean et Brown ; Cockman, Mullin et Sharpe ; Cockman, Engle et Sharpe. Passed ball, Stanage. Temps, 1.25. Assistance, 2,000.

Umpires, Owens et Hoffner.

A Toronto :

		R.	H.	E.
Toronto	000000323—8	05	3	
Jersey City	0112000102—7	11	1	

Batteries — Mitchell, Moffett, Toren et Hurley ; Woods et Carrigan ; Lake et Vandegrift. Assistance, 5,500.

Umpire, Cusack.

A Buffalo —

		R.	H.	E.
Buffalo	00004020x—6	10	1	
Baltimore	100000000—1	4	3	

Batteries — Milligan et Ryan ; Kroh et Hearne. Assistance, 4,101.

A Rochester —

		R.	H.	E.
Rochester	22201400x—11	17	3	
Providence	0000201000—3	9	5	

Batteries — Pappalau et Doran; Killian, Clinton et Donovan. Assistance, 2,534.

	Gag.	Perd.	P.c.
Baltimore	12	7	.632
Toronto	10	6	.625
Jersey City	12	8	.600
Buffalo	8	8	.500
Rochester	8	8	.471
Montréal	7	10	.413
Newark	7	10	.412
Providence	5	13	.278

LIGUE AMERICAINE — SAMEDI

A Cleveland —

		R.H.E.		
Cleveland	000081001—5	11	0	
Washington	102001000—4	6	1	

Batteries—Rhoades, Thielman et Chesbro, Keefe et Kleinow. Umpires, Connolly.

A St-Louis —

St-Louis	010002000—3	6	4	
New-York	000012010—4	8	2	

Batteries—Pelty et O'Connor ; Chesbra, Keefe et Kleinow.

Umpire, O'Loughlin et Stafford.

A Détroit —

Détroit	00321000x—15	18	3	
Philadelphia	004010012— 8	11	2	

Batteries—Mullin et Schmidt ; Bendor Coombs, Dygert et Schreck.

Umpire, Evans.

PARTIE DU DIMANCHE

A Chicago —

		R.H.E.		
Chicago	0000000000—0	6	2	
Boston	0000000004—4	10	0	

Batteries—White et Sullivan ; Young et Criger.

Umpires, Sheridan et Hurst.

A St-Louis —

St-Louis	010200020—5	8	5	
New-York	000104020—7	7	3	

Batter

Batteries—Powell et O'Connor ; Moore et Kleinow.

Umpires, O'Loughlin et Stafford.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	19	9	.679
Cleveland	17	11	.607
Détroit	15	10	.600
New-York	15	11	.577
Philadelphia	12	13	.480
Boston	10	15	.400
Washington	8	15	.348
St-Louis	9	19	.321

LIGUE NATIONALE

A New-York —

		R.H.E.		
St-Louis	000000011—2	8	4	
New-York	03000102x—6	11	3	

Batteries—McGlynn et Noonan ; Wiltse et Bresnahan.

Umpire, Rigler.

A Philadelphia —

Cincinnati	011000000—2	8	1	
Philadelphia	10020000x—3	0	3	

Batteries—Mason et Schlei ; Corridon et Jacklitsch.

Umpire, Carpenter.

A Brooklyn —

Pittsburg	000100000—1	3	1	
Brooklyn	00001002x—3	8	0	

Batteries—Phillippi et Gibson; Stricklett et Butler.

Umpire, Johnston.

(Deuxième partie)

Pittsburg	100000000—1	6	1	
Brooklyn	000000000—0	2	1	

Batteries—Willis et Phelps ; McIntyre et Ritter.

Umpire, Johnstone.

A Boston —

Chicago	001000100—2	11	1	
Boston	000010000—1	3	1	

Batteries—Lundgren et Kling ; Pfeffer et Moran.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
New-York	24	3	.889
Chicago	23	4	.850
Pittsburg	13	9	.591
Philadelphia	13	11	.542
Boston	10	16	.385
Cincinnati	9	16	.360
St-Louis	6	22	.214
Brooklyn	4	21	.160

NOTES

Hier il y aurait eu joute avec Providence, mais la pluie força les joueurs à se retirer dès le premier inning.

—o—

Les Montréal Réserve ont joué samedi avec les Rock City et les ont défaits par 2 à 1.

—o—

Hier les Rock City prirent leur revanche en vainquant les Montréal par 8 à 6.

—o—

Nous recommandons fortement à MM. Ascher et Kittridge de porter attention au jeu de Leclaire le pitcher du club Farnham. C'est une étoile.

—o—

Hier les Farnham ont vaincu les St-Hyacinthe par un score de 3 à 1. Leclaire a retiré 20 frappeurs. C'est un record.

INAUGURATION DE LA SAISON DE CROSSE

Après une joute assez brillante, le National triomphe du Toronto par 8 points à 6

2,000 PERSONNES PRESENTES

Le temps n'était pas propice à une première de crosse samedi ; cependant l'engouement de nos canadiens pour ce sport favori, l'enthousiasme qu'ils ne manquent jamais d'éveiller, la curiosité de voir notre équipe canadienne-française triompher, et démontrer la force de son ensemble cette année, tout cela, en dépit du mauvais temps, de la température froide, était plus que suffisant à amener au terrain du National, à Maisonneuve, plus de deux mille personnes pour applaudir nos amis et être témoins de leurs succès et de leur victoire.

Cette partie, devait nécessairement n'être pas au rang des dernières parties de chaque saison, et on le comprend d'autant plus facilement que cette année il a été plus que difficile à nos amis du National à cause de la température inclémente de pratiquer et de s'entraîner ; mais une chose qui était digne d'attention et que nous conseillons à toutes nos équipes d'imiter, ça été la bonne entente manifeste des deux équipes qui se rencontraient sur le champ, non pas comme des ennemis, mais comme des frères dans le sport.

Aussi cette jolie partie en dépit des contretemps pour les raisons mentionnées plus haut, fut-elle intéressante à ce point de vue, qu'elle fut absolument dépourvue de brutalités et même de jeu rude ; si l'on excepte un ou deux accidents d'importance insignifiante dans le cours de la joûte.

Nos amis l'ont emporté comme leurs supporteurs s'y attendaient, mais il y a eu de l'ouvrage à faire pour en arriver à ce résultat, car ils avaient affaire à de rudes adversaires, bien que peu entraînés, et peut-être fatigués par leur long voyage.

Lorsque la température sera plus favorable et que les parties de ligue seront commencées, il faudra que comme par le passé la foule des amis du National se donne rendez-vous au terrain de ceux-ci, pour, comme par le passé, les applaudir dans leurs efforts, et les voir, s'ils pratiquent sérieusement, remporter la palme à la fin de la saison.

COMMENTAIRES

La joute de samedi fut bonne, sous les circonstances. Les joueurs auraient pu travailler avec un peu plus d'ensemble, mais nous ne pouvons trop exiger d'eux pour un premier essai. Tout était contre eux samedi. Cette joute fut pour les nôtres, cependant, une excellente pratique qui leur servira, nous aimons à le croire à s'améliorer d'avantage pour leurs pratiques futures.

Il y eut bien des manques, autant d'erreurs et peu de précisions dans le lancement des balles, mais nous ne pouvons que pardonner et les encourager plutôt que les blâmer.

Cattarinich, Lamoureux et Laviolette ont été admirables : L'Heureux fut épatant : Sauvé très rusé et habitué à manier sa crosse ; Décarie la quasi perfection ; Pitre et Ladéroute passables ; enfin, Blanchard, Lecours, Gauthier, Clément et Dulude, auraient pu être en meilleure condition. Mais encore une fois nous porterons plutôt un jugement favorable pour eux.

Les Toronto ont été défaits par 8 points contre 6, mais ils ont été vaincus honorablement.

Ce sont de rudes gaillards, les protégés de Jimmy Murphy. Peu entraînés ils ne purent se faire valoir autant qu'ils l'auraient voulu. Tout de même l'exhibition qu'ils donnèrent fut très satisfaisante, et nous ne pouvons conserver d'eux qu'une excellente impression. La joûte fut plutôt amicale, quatre joueurs seulement ayant été mis au repos.

Les chances furent bien partagées durant la partie. A tour de rôle les deux clubs comptèrent et jusqu'à la dernière minute, il nous fut impossible de dire qui allait l'emporter.

Les National furent les premiers et les derniers à compter.

Bref, ce fut une joûte assez intéressante pour une première, et le public qui y assistait a paru grandement satisfait des résultats obtenus.

Voici quelle était la composition des équipes :

Toronto		National
Reagan	Buts	L'Heureux
Francis	Point	Cattarinich
Menary	Cover	Blanchard
Hamburg	Défense	Décarie
Kerwin	Défense	Clément
Lamb	Défense	Sauvé
McKenzie	Centre	Dulude
Taylor	Home	Gauthier
Barnett	Home	Pitre
Cameron	Home	Lamoureux
Warwick	Outside	Laviolette
Gilmour	Inside	Ladéroute
Carlind	Arbitres	Pettigrew
Roach	Juges	Brault
Thompson	Chron.	St-Père

Substituts — National : Secours et Hébert ; Toronto : Morrison, Carmichael et Grier.

Ont été punis — Dulude, Décarie, Laviolette et Carmichael.

Sommaire :

1er QUART

National	Gauthier	13.25
Toronto	Cameron	0.45
Toronto	Cameron	3.30
National	Laviolette	0.20
National	Lamoureux	0.20

2ème QUART

Toronto	Warwick	7.45
National	Pitre	0.20
National	Pitre	1.00

3ème QUART

Toronto	Warwick	2.25
Toronto	Carmichael	8.25

4ème QUART

National	Lamoureux	1.30
Toronto	Warwick	1.00
National	Lamoureux	10.00
National	Pitre	0.30

KELVIN GAGNE LE KING'S PLATE

Un coursier acheté pour $95 et coté à 40 pour 1 gagne la principale course à Woodbine

LE ONTARIO JOCKEY CLUB

TORONTO, 20—Le meeting annuel du Ontario Jockey club s'est ouvert samedi à Woodbine. La course la plus importante de la journée, le King's Plate dans laquelle seize des meilleurs coursiers participaient, produisit une surprise bien inattendue.

Kelvin, un cheval coté à 40 pour 1, appartenant à Ambrose Woods, l'emporta par une longueur de tête sur Half à Crown dans le temps assez rapide de 2.12 3-5.

La course fut passionnante au suprême degré.

Jamais, les annales du Ontario Jockey club accusèrent une aussi imposante assemblée.

Voici le résultat de la principale course, celle du King's Plate.

The King's Plate, 1 1-4 mille—Kelvin, 106, Foley 40 pour 1, gagne ; Half-a-Crown, 106, Nicol, 4 pour 5, second ; Bilberry, 123, J. Austin, 100 pour 1, troisième. Temps, 2.12 3-5. Wicklight, Kirkfield, Photographer, Kelpie, Up-to-Date, Gay Dora, Capstan, Excuse, Seawall, Pillencer, Wildflower, Half Cate, et Supper Dance ont aussi couru.

AU MONTREAL JOCKEY CLUB

Le programme des courses qui auront lieu à Blue Bonnetts en juin prochain a été imprimé samedi.

Les connaisseurs qui le verront ne pourront faire autrement que d'admettre que ces courses futures seront tout un événement comme il ne s'en est pas encore produit en Canada.

LE BROOKLYN HANDICAP

NEW-YORK, 20 — C'est aujourd'hui que doit se courir à Gravesend le fameux Brooklyn handicap évalué à $20,000.

Les inscriptions sont les suivantes :

Chevaux		Pesanteur
Go Between	L. Williams	120
Dendelion	Radtke	118
Tokalon	Booker	116
Nealon	E. Dugan	114
Flinflap	J. Martin	112
Oxford	L. Smith	110
Buttlin	Notter	107
Salvidere	J. Johnson	107
Arcite	Preston	97
Sewell	Sewell	97
Beauclere	Lloyd	94
Accountant	W. Knapp	116
Blandy	Mountain	111
Superman	Miller	95
Beacon Light	Murphy	100

AUTOMOBILISME

LA PATENTE SELDEN

L'agent de la presse, pour l'association des manufacturiers d'automobiles licenciés, a obtenu un succès sans précédent avec les réclames qu'il a faites concernant la nouvelle patente Selden.

Cette invention intelligente a produit toute une sensation parmi les manufacturiers sérieux qui ne cherchent maintenant qu'à la faire adopter partout.

NOTRE CLUB DE CROSSE CANADIEN FRANÇAIS "LE NATIONAL". (Photo J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.)

Renseignements Sportifs

ATHLETISME

NUTTING GAGNE LA COURSE

OTTAWA, 20—Samedi dernier eut lieu en cette ville, une course de sept milles à pied pour les Harriers de l'O.A.A.C. Cinquante coureurs y prirent part. Nutting d'Ottawa arriva premier en 40 mins. 30 secs. ; Girouard, d'Ottawa arriva deuxième et Eddie Williams, de Hamilton, troisième. La course a cependant été protestée par Williams, qui prétend avoir été poussé fréquemment par Nutting à chaque fois qu'il allait passer devant lui.

VIENDRA-T-IL, NE VIENDRA-T-IL PAS ?

Il est peu probable que nous ayons la visite du fameux coureur Indien Tom Longboat, M. R. Gomery, président des Harriers locaux ne désespère pas cependant de nous le faire venir pour les courses à pied qui auront lieu à la M.A.A.A. en juin prochain.

UN RECORD DU MONDE

NEW-HAVEN, 20—Les Harvard ont défait les Yale au cours d'un tournoi athlétique.

W. R. Dray, le sauteur avec perche, a brisé le record du monde pour le saut en hauteur franchissant la distance de 12 pieds 5 1-2 pouces.

LES RECORDS D'ALFRED SCHRUBB

Le fameux coureur à pied Alfred Schrubb, qui est présentement aux Etats-Unis, et qui est anxieux de courir contre le non moins célèbre Indien Thomas Longboat, est tenant des records suivants :

1 1-4 mille en 5 min. 40 1-5 sec.
1 1-2 mille en 6 min. 47 3-5 sec.
2 milles en 9 min. 9 3-5 sec.
3 milles en 14 min. 17 3-5 sec.
4 milles en 19 min. 22 3-5 sec.
5 milles en 24 min. 23 2-5 sec.
6 milles en 29 min. 59 2-5 sec.
7 milles en 35 min. 4 3-5 sec.
8 milles en 40 min. 16 sec.
9 milles en 45 min. 27 3-5 sec.
10 milles en 50 min. 40 sec.
11 milles en 56 min. 23 2-5 sec.
1 heure, 11 milles et 1,137 verges.

TAUX REDUITS

via les lignes du New-York Central à Norfolk, Va., à cause de l'Exposition de Jamestown. Consultez le Bureau des billets de la ville, 130 rue Saint-Jacques.

60—6, 8, 20, 23, 30.

L'EXCELLENT CLUB DE JIMMY MURPHY, "LE TORONTO". (Photo J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke).

LA BOXE

HOURRA POUR DUFRESNE!

LEWISTON, 18 — Nous espérons bien qu'après la bataille d'hier soir au City Hall, les adversaires de notre Napoléon Dufresne ne doivent plus avoir de doute sur sa supériorité sur McDonald, de Boston, car ce dernier a été tout à fait écrasé dans les six rondes qu'a duré le combat. Dufresne a culbuté son adversaire 10 ou 12 fois et si le pauvre petit Bostonais a pu se relever chaque fois pour retomber de nouveau sous les terribles coups de Dufresne, c'est grâce à l'indulgence de l'arbitre.

KID DUFRESNE, de Lewiston, vainqueur du pugiliste McDonald.

Bref, McDonald a été terriblement battu et la victoire de notre compatriote est d'autant plus éclatante que McDonald est un bon homme qui s'est vanté d'anéantir le petit Canayen. Le second du Bostonais a encore triché, mais un gentilhomme, M. John O'Brien, indigné, l'a rapidement mis à sa place aux applaudissements de la foule. Pendant que McDonald était écrasé sous les cordes par les coups répétés de Dufresne, son second lui frottait les côtes avec une éponge pour le raviver, ce qui était contre les règlements. Alors, notre ami John vous le griffa par les flancs et le tricheur n'eut plus envie de recommencer. La police dut s'en mêler et le combat reprit comme de plus belle, avec le résultat que l'on sait. On peut féliciter M. O'Brien, car cet athlète aime à donner justice à qui de droit et comme arbitre dans les parties de lutte, il a toujours su être tout à fait impartial et droit.

(D'un journal de Lewiston).

LA BATAILLE SQUIRE-BURNS

SAN FRANCISCO, 20—La direction du Calma A.C. a décidé hier de remettre au 4 juillet la bataille de Burns vs. Squire, qui devait avoir lieu le 30 mai.

IL CRAINT LE "KNOCK-OUT" ET SE RETIRE DU RING—EN SEANCE PRIVEE MAJOR TAYLOR FAIT UN ASSAUT DE BOXE AVEC LE PROFESSEUR BAYLE, MAIS, CRAIGNANT D'ETRE BLESSE, SE RETIRE A LA FIN DU SECOND ROUND.

PARIS, 20 — Major Taylor joint à ses qualités de champion incomparable du cycle celles tout aussi remarquables d'un excellent pugiliste. On se souvient même qu'en 1902 il fit un assaut public avec notre confrère Frantz Reichel.

Cédant à l'invitation de quelques sportsmen, Taylor est allé hier à la salle Bayle, où l'attendaient un grand nombre d'élèves du maître de l'avenue Wagram.

Vers 4 heures le Nègre, en costume de combat, descendait dans le ring. Il se trouvait aussitôt en présence de Bayle, avec lequel il concluait un match de dix rondes.

Dès le début de l'engagement, Taylor prend l'offensive, mais Bayle l'arrête par de superbes coups droits. Avec sa virtuosité habituelle, le Nègre bondit de droite et de gauche échappant avec une adresse sans pareille aux assauts de son adversaire. Le jeu est superbe, mais la différence de poids se fait sentir. A chaque bourrade de Bayle, Taylor est fortement ébranlé. Cependant, son entraîneur, Syd. Merville, l'encourage et le retappe fortement durant le repos réglementaire.

Dans la seconde reprise, nous avons l'impression que Taylor qui a merveilleusement résisté jusque-là ne pourra aller jusqu'à la fin du match. Il attaque souvent, mais ses coups n'ont pas la moitié de la puissance de ceux de son adversaire. Taylor vacille. Au moment où le gong va retentir, il lève le bras et déclare qu'il en a assez. Il serre la main de Bayle et lui dit :

—Merci pour votre courtoisie. J'ai pris un bon exercice. Vous devriez venir en Amérique. Frappeur, comme vous l'êtes, vous résisteriez à un O'Brien.

Et Taylor termina son entraînement par un quart d'heure de "punchingball" et de saut à la corde.

TOM W. BURROWS CHAMPION DU MONDE DE LA MASSUE — LE CHAMPION AUSTRALIEN REND VISITE AUX JOURNAUX POUR LANCER UN DEFI EN BOXE ANGLAISE CONTRE BOXE FRANCAISE A FERNAND CHABRIER.

PARIS, 20 — Tom Burrows, l'incontestable champion du "Club Swinging", qui récemment, à l'Olympia de Londres, le 20 janvier, établissait le record de ce merveilleux exercice d'adresse par 61 h. 15 m. et qui vient de terminer à l'Alhambra de Paris un brillant engagement, est allé trouver, hier, les journaux, les priant de remercier en son nom le public parisien de l'accueil chaleureux qu'il lui a fait.

Puis Tom Burrows a ajouté : "Je sais que "Les Sports" sont l'organe officiel de la boxe en France et c'est à ce titre que je viens vous prier de lancer un défi en mon nom au vainqueur de Jack Roberts, à Fernand Chabrier, pour un match mixte de boxe française contre boxe anglaise. Car j'ai été et je suis toujours boxeur de goût, et j'ai le plus vif désir de démontrer que si la boxe française peut être un sport d'attaque, ce n'est pas régulièrement un sport de défense contre un adversaire en connaissant les coups. Or vous l'ignorez peut-être, on pratique beaucoup à Fydney, mon pays, la Savate qui a dû y être importée par des marins français. J'ai eu plusieurs fois affaire avec des gaillards qui ont essayé de me casser les tibias et je vous assure que j'ai eu vite fait de me rendre maître d'eux. Pour conclure, je suis tout prêt, je vous le répète, à matcher Chabrier. Voulez-vous le lui faire savoir ?"

Voilà qui est fait, la parole est au maître français.

LA LUTTE

DANS QUATRE JOURS LA GRANDE BATAILLE

C'est vendredi prochain, qu'aura lieu au Parc Sohmer la célèbre rencontre de Frank Gotch avec Fred Beell. La bourse offerte aux deux concurrents dans cette affaire, est de $2,500.00. C'est le plus fort montant encore payé pour une lutte corps à corps.

Que ceux qui veulent assister à un spectacle absolument sensationnel ne manquent pas celui de vendredi soir car ils n'auront jamais l'avantage de voir aux prises deux hommes aussi habiles et aussi connaisseurs du métier qu'ils pratiquent avec tant de succès.

Effectivement, Gotch a déclaré ces jours derniers qu'il abandonnerait l'arène cette année, car aussitôt qu'il se mariera, il coulera paisiblement le reste de son existence en compagnie de sa tendre moitié.

La lutte de vendredi sera entreprise pour le championnat d'Amérique. Ce titre, Gotch le possède depuis longtemps déjà et Beell est à peu près le seul homme qui puisse lui enlever ce titre sans conteste.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S

Toute cette semaine, mats. vend. et sam.

THE LION and the MOUSE

Avec la troupe originale de New-York.

LA SAISON SE TERMINE SAMEDI SOIR PROCHAIN. 71-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE. Matinées: Mer et Sam.

Matinée spéciale vendredi (Fête Victoria). La belle idylle écossaise de Ian MacLaren, "THE BONNIE BRIER BUSH", avec "La reine du chant écossais", MISS MAGGIE McCANN. Prix, 15, 25, 50, 75. Semaine prochaine : "When Knighthood was in flower." 71-6

Francais Tous les après-midi et soirs CETTE SEMAINE

A Millionaire's Revenge

La plus grande sensation du jour. PRIX : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine—ACROSS THE PACIFIC. 71-6

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les jours.

The Innocent Maids

Prix—10, 20, 30 et 50c.

Semaine prochaine—Pat White and his Gaiety Girls 71-6

THEATRE DES NOUVEAUTES

Direction de JEAN PREVOST.

Semaine du 20 mai : L'IMMENSE SUCCES.

LE GRAND MOGOL

opéra comique en 4 actes de Chivot et Duru. Musique de Eedmond d'Audran. Décors neufs brossés spécialement. Prix des places : 75c, 50c, 35c et 25c. 71-6

Ouimetoscope

VUES ANIMEES No 624 Ste-Catherine Coin Montcalm

Changement de programme tous les lundi.

PRIX : 5c, 10c, 15c. Loges, 25c. 10c, 15c, 25c. Loges, 35c. 8-jno

LE PARC DOMINION

est maintenant ouvert pour la saison d'été, deux représentations chaque jour

10c

71-5

THEATRE NATIONAL (Francais)

Semaine du 20 mai. Un des plus grands succès du Théâtre de l'Ambigu :

"La Belle Limonadière"

Prix populaires. Matinée tous les jours.

Semaine Prochaine: *"Haine et Amour"* 71-6

NATIONOSCOPE VUES ANIMEES

Coin St-André et Ste-Catherine Est

Gauvreau & Larose, Proprietaires

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE

Matinées et Soirées tous les jours. Prix Populaires jno

Rochonoscope

204 Ave. Duluth. J. B. Ed. Rochon, propriétaire.

Vues Animées et chansons illustrées. Admission Matinées 10c et 5c ; soirées et matinées du dimanche, 10c, 15c et 25 cents. 12-jno.

CINEMATOGRAPHE

Tél. Bell Est 5563

65 Rue Ste-Catherine Est Près Cadieux

Le plus beau théâtre de vues animées et chansons illustrées nouvelles. Deux représentations par jour. Dimanche compris. Matinée, 2.15. Soirées 8.15 Prix 10c, 15c, et 25c. 19-jno

C'est un plaisir hygiénique

que de prendre un bain dans notre vaste réservoir (plonge) si bien aéré et aménagé, où l'eau est toujours à la température de l'été

Bains Turcs et de Natation

COIN CRAIG ET BEAUDRY.

LES ECHECS

LE TOURNOI INTERNATIONAL

OSTENDE, 20 — Le tournoi international d'échecs à Ostende est commencé d'avant-hier. La surprise de la seconde séance a été la défaite de Frank Marshall, l'Américain, aux mains de Carl Schlechter, de Vienne. Cette partie fut la plus brillante de la séance. Schlechter gagna l'an dernier le tournoi à Ostende et fut défait dans celui de Nuremberg dans lequel Marshall sortit victorieux, remportant à son tour le premier prix. Janowski fit partie nulle hier soir, avec Tschigorin. La position actuelle des concurrents est la suivante :

	G.	P.
Janowski	1 1-2	1-2
Schlechter	1 1-2	1-2
Burn	1	1
Marshall	1-2	1 1-2
Tschigorin	1	1
Tarrasch	1-2	1 1-2

Ce soir, les maîtres joueront comme suit : Burns contre Schlechter, Janowski contre Tarrasch et Marshall contre Tschigorin.

—Si vous voulez un chapeau dur ou mou réellement élégant et nouveau venez voir notre assortiment, ARMAND DOIN, le doyen des chapeliers 76 rue Notre-Dame Est. 70-18-20

LE PATIN

DOUBLE ATTRACTION AU STADIUM CE SOIR

A la demande des nombreux habitués du Stadium, le célèbre bicycliste Reckless-Recklaw, dont les exploits merveilleux ont été si hautement appréciés du public, la semaine dernière, a été réengagé pour donner une série d'exhibitions au Stadium cette semaine. Comme Miss Fannie Leight avait déjà été engagée pour cette semaine, il y aura donc deux attractions de tout premier ordre au Stadium.

Miss Leight est une étoile de toute première grandeur sur patins à roulettes. Ses triomphes ne se comptent plus sur ce continent. Patineuse au jeu à la fois de fantaisie et toute de surprises, Miss Leight laisse loin derrière elle les succès des virtuoses patineurs du sexe barbu. Si en effet, ceux-ci peuvent se réclamer d'une endurance propre aux athlètes masculins, Miss Fannie Leight, tout en possédant un entrain de longue haleine sur ses patins, y ajoute une grâce que peut seule révéler une jeune fille.

N'oublions donc pas que c'est ce soir que Miss Fannie Leight fera ses débuts au Stadium en compagnie du populaire bicycliste acrobatique Reckless-Recklaw dont tous nos amateurs voudront aller admirer les exploits nouveaux.

La Voie

qui conduit à l'élégance a sont terminus à nos magasins fashionables.

Les modes les plus authentiques et les plus nouvelles viennent à nous les premiers, tout aussi naturellement que l'eau suit son cours.

Vous êtes sur la bonne voie si vous achetez l'un de ces complets de printemps très spéciaux, aujourd'hui, à

$15.00, $18.00 ou $20.00.

Ils sont suberbes d'élégance, de distinction.

Satisfaction ou argent remis.

"MALE ATTIRE" *Tailored Clothes*

Angle des rues Craig et St-Pierre.
330 Rue Ste-Catherine Ouest.
475 Rue Ste-Catherine Est.

OXFORD CAFE

UNIVERSITY ST NEAR ST CATHERINE

Ce café mérite la renommée enviable dont il jouit, il n'est rien moins que le meilleur.

1-mer-v-jno

QUICK LUNCH COUNTER

Aussi **HOMARDS FRAIS**

A 25 CTS CHAQUE

HOTEL ST-JAMES, En face du Dépôt du G. T. R.

56-l-me-v-jno.

HOTEL ARBOUR

Tél. Bell Est 4810.

Létourneaux & Desormier, Prop.

185 BOULEVARD ST-LAURENT

Le meilleur et le plus populaire de la partie centre.

Service de première classe

258-l-me-v-jno.

Bonnes Chaussures à $4.50

Les plus nouvelles formes et la meilleure main-d'œuvre ne feront pas une bonne chaussure avec de mauvais cuirs.

Le bon choix du cuir est la partie la plus importante de la fabrication des chaussures.

Tout dépend du cuir—l'apparence, la durée, le confort.

Voilà pourquoi on emploie un expert qui ne fait rien autre chose que de choisir les cuirs, à la Fabrique de Chaussures INVICTUS.

Les meilleurs cuirs sont seuls employés pour faire les INVICTUS de $4.50.

Venez en essayer une paire aujourd'hui.

Invictus Shoe Store

249 Rue Saint-Jacques

Avis de Brevet

A tous les intéressés

Sachez que les propriétaires du brevet Canadien No. 93,878, accordé le 27 juin 1905, à William Emil Garrigues, pour un "procédé pour obtenir de la glycerine de la lessive de savon", ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer et le procédé couvert par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life, Montréal. 70-6

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

La Patrie

77, 79 et 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

ETATS-UNIS

EDITION QUOTIDIENNE, $6.50 par année. $3.25 pour 6 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE $1.50 par année. 75c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PATRIE est imprimée et publiée au Nos 77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PATRIE" Limitée.

L. J. TARTE, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: " LA PATRIE" Montréal, Canada.

BUREAUX POUR L'OUEST D'ONTARIO

A Toronto,
EDGAR J. GUY,
Bâtisse de l'Ass. Canada Life.

POUR LES ETATS-UNIS

A New-York,
LACOSTE & MAXWELL
Bâtisse Nassau-Beekman.

A Chicago,
LACOSTE & MAXWELL
Bâtisse Marquette.

POUR L'EUROPE

A Londres, Angleterre,
JOSEPH P. CLOUGHER.
4 Hart St., New-Oxford St. W.C.

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Un combat inégal.

Comme on a pu le voir par le compte rendu que nous en avons publié samedi, il y a eu un intéressant débat contradictoire vendredi soir, devant un mass meeting de carossiers, tenu à la salle Chartier, sur le mérite respectif des unions internationales et des unions dites nationales.

Les unions du travail indépendantes de ces deux sortes de groupement, telles que les unions des ouvriers de l'industrie textile, des plâtriers, etc., n'étaient pas impliqués dans cette discussion.

La partie n'a pas été égale du tout. Les camarades Verville, Arcand, Ainey, Lespérance et Lefèvre ont roulé leurs adversaires de la plus superbe façon.

MM. Griffiths, Ouimet, Raby et Verdon, du côté des nationaux, ont répondu fort pitoyablement aux arguments serrés, appuyés de preuves nombreuses, des partisans des unions internationales

Le camarade Arcand a qualifié les têtes du mouvement dit national de démolisseurs d'union et il a cité à l'appui de ses paroles plusieurs cas où ces hommes ont tenté de créer la dualité d'organisation qui affaiblit si péniblement le travail unis pour la défense des intérêts professionnels.

Les camarades Verville, Ainey et Lefèvre après avoir, à leur tour, flagelé les dirigeants du mouvement dit national et avoir démontré que leur attitude était de nature à favoriser au patronat les moyens d'écraser leurs employés, firent constater les grands avantages que les unions canadiennes avaient retirés de leur affiliation avec les unions américaines.

Ils démontrèrent facilement que les unions dites nationales étaient si peu nombreuses qu'elles ne comptaient que par les cris que poussent ceux qui sont à sa tête afin de faire croire qu'ils sont quelque chose.

Les dirigeants des unions nationales ne répondirent à ces attaques vigoureuses qu'en tentant de décrier les unions internationales par des preuves de faits accidentels, sans importance, mais ne purent en aucune façon ébranler les dires de leurs puissants adversaires.

Les dirigeants du mouvement national ont toujours fui avec beaucoup de soin les discussions contradictoires avec leurs adversaires et encore vendredi, bien que présents dans la salle, ce n'a été que poussé au pied du mur qu'ils ont accepté la lutte.

Nous croyons véritablement, par exemple, qu'ils ne s'y laisseront plus prendre.

Un bon projet de loi.

Le ministre du travail en France, vient de faire accepter par le cabinet un projet de loi appelé à rendre d'importants services à la classe ouvrière et que nous voudrions bien voir adopter par notre Législature de Québec.

Par cette législation les ouvriers et les ouvrières de tout établissement industriel d'importance seront autorisés à élire un ou plusieurs délégués qui auront pour mission d'assurer leur sécurité.

Ces mandataires devront signaler aux inspecteurs du travail tous les cas d'infraction aux lois pour assurer la sécurité des ouvriers et tout ce qui serait désirable qu'il soit fait pour prévenir les accidents.

Les inspecteurs devront porter la plus grande attention à ces rapports et leur donner une sanction le plus tôt possible si la loi les y autorise.

Ce système est déjà appliqué dans les mines où il a donné des résultats merveilleux.

Il est admis, aujourd'hui que la catastrophe de Courrières ne se serait pas produite si les avertissements des délégués avaient été exécutés.

Le journal français auquel nous empruntons ces détails dit que c'est par centaines qu'on pourrait compter les établissements d'industrie et les ateliers qui ne remplissent aucune des prescriptions de la loi pour assurer la sécurité des travailleurs.

Ils ne sont pas encore trop malheureux, nos camarades de France si ce n'est que par centaines qu'ils comptent les établissements qui violent la loi.

C'est par milliers que nous les comptons au Canada, bien que nous n'en ayons bien moins qu'en France et qu'ils soient moins importants.

Une belle réunion à Saint-Hyacinthe.

On trouvera dans une autre colonne un compte rendu détaillé d'une très nombreuse réunion d'ouvriers et d'ouvrières de l'industrie textile, tenue, samedi soir, à Saint-Hyacinthe.

Une victoire pour la loi Lemieux.

Enfin, un arbitrage organisé d'après les prescriptions de la loi Lemieux, a mis fin à l'âpre lutte qui se poursuivait depuis près de deux ans entre le Grand-Tronc et les machinistes à son emploi.

La sentence arbitrale qui accorde une augmentation sensible de salaire aux ouvriers, a été acceptée par les deux parties.

C'est une victoire pour la loi Lemieux, autant que pour la compagnie et les ouvriers.

La rupture des négociations.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la rupture des négociations de paix qui se poursuivaient entre la Shipping Federation et les débardeurs pour mettre fin à la grève.

Nous espérons qu'on ne tardera pas à les reprendre pour les mener à bonne fin cette fois.

Avis aux wagonniers.

Les wagonniers travaillant aux usines Angus et Hochelaga du Pacifique-Canadien sont convoqués par l'union locale No. 234 des wagonniers à une assemblée qu'elle tiendra dans leur intérêt, le mercredi 23 du courant, à la salle du No. 1044 de la rue Sainte-Catherine-est.

Le concours de plusieurs des meilleurs orateurs du mouvement ouvrier est assuré.

Le conflit typographique à Toronto.

Les négociations entre les typographes et les maîtres-imprimeurs de Toronto au sujet des heures de travail et des salaires qui avaient été rompues ont été reprises ce matin et tout porte à croire que cette fois qu'elles vont avoir un heureux résultat.

Réunions demain soir :

—Union No 730 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers, salle Patoine, Québec. — Sec., P. Dumont, 98, St-François, faubourg St-Roch.

—Conseil mixte No 17 de l'union internationale des cordonniers, 784, Ste-Catherine est. — Secrétaire, E.-A. Charest, 977, boulevard St-Laurent.

—Union No 144 des plombiers, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Agent d'affaires, E.-E. Kavanagh, 127, rue St-Dominique.

—Union locale No 7 de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, salle Monette, Valleyfield.

—Union No 106 des ferblantiers-couvreurs, Bourse du Tsavail, 129, rue Saint-Dominique. — Secrétaire, C. Bertrand, 56, Préfontaine.

—Loge No 234 de la Fraternité des vagonniers de l'Amérique, 1043, Ste-Catherine est.

—Union des tailleurs de granit, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique.

Mot de la fin :

Lorsque le peuple aura l'avantage de voter directement ses lois, chaque électeur deviendra son propre représentant.

NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS

a essayer d'autres remèdes, l'Antikor-Laurence est sûr et garanti. 25c le flacon.

l-m-e-j-s

DECRET CANONIQUE

Le Rév. M. J. A. Morin, curé de la paroisse de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Villeray, a annoncé à ses paroissiens, d'une manière formelle, qu'un décret canonique a été accordé le 18 septembre 1905, donnant à sa paroisse toutes les prérogatives civiles.

La nouvelle paroisse aura les bornes suivantes : Limitée à l'ouest par le chemin public, communément appelé "La Montée de Saint-Laurent", au sud, elle sera bornée par une ligne partant du dit chemin public jusqu'au nord de la ville Saint-Louis, en haut de la rue Hughes. A partir de la ligne de limite se continuera en suivant la rue Hughes jusqu'au lot de terre connu sous le numéro quatre cent quatre-vingt-quatre, du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, exclusivement ; à l'est par la ligne ouest du lot numéro quatre cent quatre-vingt-quatre ; au nord, par la rue Jarry et alors par deux lignes droites partant du centre de la rue Jarry, dont l'une ira dans la direction est du dit lot quatre cent quatre-vingt-quatre, exclusivement, et la seconde, dans la direction sud-ouest jusqu'au chemin appelé "la Montée de Saint-Laurent"....

Le territoire de la nouvelle paroisse a été pris d'une partie de Saint-Laurent, de la Côte Visitation et du Sault-au-Récollet.

NOTRE-DAME DE LA CONSOLATION

N.-D. DE LA CONSOLATION, 20. — M. Fabien Turpin et son épouse sont partis pour voir leurs filles, Mesdames Henri Fontaine, Polydore Massie et J. St-Jacques, toutes de Montréal.

— Mme Ludger Constant, de Montréal est venue passer quelques jours en villégiature ici, chez son père, M. Damase Beaulieu.

— Mme Charlie Ducheney, de Montréal, est venue passer quelques jours en villégiature ici, chez son père, M. Damase Beaulieu.

— Mme Charlie Ducheney, de Montréal, est repartie après quelques jours passés au milieu de nous. Mme Ducheney a rendu visite à sa mère, Mme Vve Joseph Robineau.

MORT SUBITE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-CHARLES DE BELLECHASSE, 20 — On nous annonce de Thetford Mines que M. Luc Brochu est décédé subitement jeudi soir.

Vu qu'il n'avait ni parents ni amis, le conseil de la ville lui a acheté un cercueil. On nous demande s'il a un frère à St-Charles ou à St-Damien, sous le nom de Philomon Brochu.

A St-Damien, on croit connaître ce frère, qui s'appelle Edmond, et a vécu quelque temps à St-Damien, mais il est parti pour Notre-Dame du Rosaire, Co. Montmagny. Informations prises, M. Edmond Brochu n'est pas connu à St-Rosaire.

Le conseil de Thetford a décidé de mettre le corps du défunt dans un charlier, en attendant des nouvelles.

Le défunt était âgé de 60 ans environ.

N'affamez-pas vos cheveux

Que pensez-vous que votre médecin vous dirait du fait de nourrir vos cheveux avec la Vigueur des Cheveux d'Ayer, la nouvelle forme ? Il sait qu'elle nourrit, renforce. Les cheveux cessent de tomber, ils croissent plus rapidement, et toutes les pellicules disparaissent.

Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

UN PRINCE TRES CHRETIEN

LE BAPTEME D'ALPHONSE, HERITIER DU TRONE DE TOUTES LES ESPAGNES A EU LIEU, SAMEDI, AVEC UN APPARAT GRANDIOSE.

MADRID, 20 — Samedi a eu lieu, avec toute la pompe et tout l'apparat, dont aiment à s'entourer les souverains espagnols, le baptême de l'heritier du trône d'Espagne : Alphonse, Prince des Asturies.

La cérémonie a été célébrée dans la chapelle du palais royal, en présence de la famille royale, des principaux dignitaires de l'Etat, du corps diplomatique, des Grands d'Espagne, des chefs des différents ordres espagnols et autres personnages importants.

Le Souverain Pontife était représenté par Son Eminence, le cardinal Rinaldini, nonce papal, le roi Edouard, par le prince Arthur de Connaught, l'empereur Guillaume, par le prince Léopold de Hohenzollern, l'empereur François-Joseph, par l'archiduc Eugène d'Autriche, et le roi Charles de Portugal, par le duc d'Oporto.

On avait préparé, dans la chapelle du Palais, des sièges couverts de velours, assignés aux visiteurs, suivant l'ordre de préséance.

LES FONDS BAPTISMAUX

Au centre, un piédestal richement orné, sur lequel avaient été placés les fameux fonts baptismaux qui ont servi au baptême de Saint-Dominique de Guzman et que l'on conserve pieusement au monastère de Santo Domingo. En face de l'autel étaient deux bancs recouverts de riches tapisseries brodées d'or, pour les parrains, et un autre, derrière le lutrin, pour le cardinal officiant.

LE CARDINAL RINALDINI, REPRESENTANT LE SOUVERAIN PONTIFE, PARRAIN D'ALPHONSE PRINCE DES ASTURIES.

Dans l'anti-chambre de la reine étaient les ampoules, contenant l'eau baptismale et les autres accessoires de la cérémonie.

Quand tout fut prêt, le cortège, partant de l'antichambre de la Reine, se mit en marche, vers la Chapelle dans l'ordre suivant:

En tête marchaient deux massiers, suivis de gentilshommes de la chambre, de la garde du corps et de chambellans. Puis venaient deux autres massiers, quatre hérauts d'armes, les Grands d'Espagne, le gentilhomme de service auprès de Sa Majesté, encore deux massiers et sept gentilshommes de la chambre portant les plateaux contenant les ampoules et autres accessoires du baptême. Immédiatement après venait

L'ENFANT ROYAL

porté par sa nourrice et escorté à droite par le cardinal Rinaldini, représentant le pape, et Son Altesse Royale le prince Don Carlos de Bourbon, et à sa gauche par la reine-mère Maria Christina et Sa Majesté Alphonse XIII, suivis du grand Chambelan, des autres grands fonctionnaires de la Cour, des représentants des Puissances étrangères, et des membres du cabinet et de leurs dames. La procession se terminait par un détachement de hallebardiers.

Des salves d'artillerie rendirent le salut royal.

Le cortège royal fut reçu, à l'entrée de la chapelle, par le Haut Clergé.

La cérémonie du baptême fut assez courte.

L'enfant reçut les prénoms de Alfonso, Pio, Christino, Eduardo, Francisco, Guillermo, Carlos, Enrique, Fernando, Antonio.

Après le baptême, le cardinal Sancho entonna le "Te Deum".

Le cortège revint dans les salons du palais et l'enfant fut rapporté dans les appartements de la reine.

PENDANT LE SAINT SACRIFICE

UNE VOLEUSE S'EMPARE D'UN PORTEFEUILLE PENDANT L'ELEVATION, A L'EGLISE DU GESU.

Un vol audacieux a été commis, à l'église du Gésu, rue Bleury, pendant la messe basse. La victime est Mme C. E. Panet, épouse du colonel Panet, ancien sous-ministre de la milice.

Mme Panet avait placé son portemonnaie, qui heureusement, ne contenait que cinq dollars, derrière elle, sur le banc. Au moment de l'élévation, sa voisine du banc de derrière, profita de ce moment de recueillement pour examiner le joli réticule et filer.

Les fidèles remarquèrent à ce moment une femme qui sortait précipitamment, mais on n'y porta guère plus d'attention.

La victime du vol a informé du fait le bureau des détectives. Une minutieuse enquête a été instituée par nos agents secrets.

DESASTREUX INCENDIE

Plusieurs maisons détruites à Ste-Philomène.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

STE-PHILOMENE, 20—Vendredi dernier tout un pâté de maisons a été incendié. Le feu s'est déclaré dans la maison de Mme Pierre Loiselle, tandis que cette dernière était, avec sa famille, en promenade à Ste-Martine. Cette maison a été détruite et l'incendie s'est communiqué chez Meiles Bourget et M. Charles Lefebvre dont les maisons et les dépendances ont été complètement détruites avec leur contenu. La grange et l'écurie de M. Télesphore Myre, sises à quatre arpents au moins du foyer de l'incendie, sont aussi devenues la proie des flammes, le vent ayant apporté sur leur toit des morceaux de bardeau en feu.

Il y avait peu d'assurances.

L'ŒUVRE DU PERE COURARDY

Un groupe de Chinois atteints du ter rible mal de la lèpre.

Le P. DAMIEN, le fondateur de la léprosie de Molokai, où le père Courardy a commencé à exercer son zèle pour les pauvres lépreux.

Deux Chinois sous traitement à la leproserie de Canton.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE

DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANCAISE — CONVENTION REGIONALE A QUEBEC.

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 20 — La convention régionale de l'association catholique de la jeunesse canadienne-française a eu lieu hier au séminaire. La convention a débuté le matin par une messe célébrée dans la chapelle du séminaire et à laquelle tous les membres de l'association ont communié. Une allocution a été prononcée par Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval. Ensuite a eu lieu à l'Université la première séance de l'association à laquelle on a traité des œuvres de la jeunesse et de la condition des ouvriers à Québec.

La deuxième séance, dans l'après-midi, à laquelle M. l'abbé Marcoux, du collège de Lévis a donné une conférence, et où l'on traita divers sujets, notamment l'organisation de la presse, a été suivie de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Dans la soirée eut lieu une grande séance publique. Un auditoire nombreux et distingué y assistait. Des discours ont été prononcés par M. Antonio Perrault, le directeur général de l'association, et M. l'abbé Eug. Roy, directeur de l'Action Sociale Catholique, qui a expliqué la nature de l'œuvre qu'on lui a confiée et l'attitude que les jeunes gens catholiques doivent prendre en face de l'Action Sociale.

LA PEUR DES SOURIS

La peur des souris, qui se manifeste chez un grand nombre de personnes et particulièrement chez les femmes, n'est pas proure à l'espèce humaine.

D'expériences diverses effectuées en Angleterre, il résulte que l'éléphant, le lion et le tigre y sont également sujets.

Quand on met un rat ou une souris dans leur cage, loin de chercher à tuer le petit animal, ils s'enfuient dans un coin en poussant des cris et en tremblant.

Il est probable qu'il faut chercher à ce phénomène une autre cause que la peur.

Soit le soir ou soit le matin, le Café Seal Brand vous fera du bien.

Son arôme est délicieux, c'est un rêve d'or, il est exquis pour l'estomac.

Sa senteur aussi vous sera très agréable ; ainsi achetez-le, essayez-le, buvez-le.

Café " Seal Brand " de Chase & Sanborn

29-a—20-m.

TÖT

L'Apéritif Bambou

N'est pas un remède, mais un apéritif fait des plus purs produits de l'Espagne.

Dans tous les principaux Hôtels, Restaurants, Bars et Cafés.

LAWRENCE A. WILSON CIE, Ltee, Agents Canadiens, Montreal.

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

Rayon des Manteaux

Vente de Jupons pour Dames :: ::

150 Jupons en soie noire ainsi qu'en nuances pâles et foncées, pour Dames, **à MOITIÉ PRIX**

SOIES NOIRES

Sont comme on le sait, apdropriées pour toutes les occasions. L'excellence des qualités que nous avons en stock est incontestable. Il n'y a, du reste, que les qualités les plus durables et les meilleures qui soient admises dans ce rayon.

Notre stock est des plus considérables et comprend tous les genres de tissus de soie connus, faits par les meilleurs fabricants de France, d'Italie et de Suisse.

En fait de taffetas chiffon noir, nous avons une variété exclusive de pures soies, teintes et de durée garantie ; prix 90c, $1.00, $1.10, $1.25, $1.35, $1.50 et $1.75.

Peau de soie noire, teinte dans le fil ; prix 90c, $1.00, $1.25 et $1.50.
Paillette noire à 65c, 75c, 85c, $1.00, $1.25 et $1.50.
Louisines noires, 75c, $1.00, $1.25 et $1.50.
Armures noires de $1.50 à $2.50.
Satins noirs fantaisie, $1.00 à $3.50.
Taffetas noir fantaisie, $1.50 à $2.50.

Avis

Exposition de Peintures à l'Huile et à à l'aquarelle dans notre galerie des arts d'ici à la fin du mois.

HENRY MORGAN & CO., LTD., MONTREAL.

GALERIES DE BELL

UP 4086

Garnir les Maisons

avec goût et dans les effets artistiques est un art que

BELL

a étudié longtemps et soigneusement, et son personnel d'artistes expérimentés est prêt à exécuter avec habileté et promptitude les plans ou les dessins les plus élaborés.

Les Papiers à Tapisser et les Tentures de Bell

sont exquis sous le rapport de la sobriété et de la beauté des dessins et des couleurs, chaque pièce est spécialement choisie parmi les plus belles collections des plus célèbres fabricants du monde. Les prix varient de 20 cents le rouleau et en montant.

Un étalage unique et magnifique de tous les autres articles pour le

RENOUVELLEMENT DU PRINTEMPS

comprend les plus nouveaux et les plus beaux rideaux de dentelle: Chintzes, Cretonnes, draperies de meubles, Friezes, Rugs et Tapis.

Les Galeries de Modes de Bell

forment des salons exquis où sont étalés de magnifiques robes et mantes de soirées, d'exquis chapeaux dans des modèles importés et des dessins spéciaux, de belles robes et blouses en lingerie français, des parasols et toutes les jolies nouveautés qui tendent à parfaire une belle toilette.

Coin des Rues Ste-Catherine et Peel.

Paris Kid Glove Store

Nouvelle Adresse

464 rue Sainte-Catherine Ouest.

GRANDE OUVERTURE

MARDI, 21 MAI.

Gants et Fleurs

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'ouverture de notre nouveau magasin. Les décorations artistiques ainsi que l'exposition de fleurs que nous y tiendrons mardi prochain, vous récompenseront bien de votre visite.

Nous distribuerons gratuitement quelques milliers de roses et d'œillets.

SPECIAL POUR MARDI

Gants longs, fil, qualité extra. En noir, blanc, gris et mode..... 69c

464 Ste-Catherine Ouest. Tel. Up 1068.

R. & W. KERR L'T'D.

WEST 326 ST CATHERINE ST.

GRANDES GLACIERES pour HOTELS, CLUBS, HOPITAUX, CREMERIES.

Nous en avons installé aux endroits suivants:

Club Mont-Royal
Club Canada
McGill Union
Hopital Royal Victoria
Crêmeries Colonial
St-Lawrence Hall

Nous avons installé avec succès des glacières de grande dimension dans les édifices sus-mentionnés et avons actuellement un grand nombre de gros contrats pour travaux du même genre. Dimensions et patrons spéciaux pour tous les besoins.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

R. & W. KERR LIMITED.

La Patrie

Le respect des opinions

L'Associatiin Catholique de la Jeunesse Canadienne-française tient actuellement à Québec une convention régionale. C'est une institution qui comprend déjà l'élite de notre jeunesse instruite, et que nous sommes heureux de voir progresser, parce qu'elle promet d'être un sûr rempart contre l'envahissement progressif de certaines illusions dangereuses dans les esprits canadiens.

Puissent les jeunes membres de l'association s'inspirer toujours dans leur oeuvre de combat, des excellents conseils que lui donnait hier, ou cours d'une éloquente allocution, Mgr Mathieu, le distingué recteur de l'Université Laval, et un des hommes les mieux qualifiés pour parler à la jeunesse. Mgr Mathieu a recommandé à ses auditeurs le respect des opinions d'autrui.

"Respectez, a-t-il dit, les autres catholiques qui ne pensent pas comme vous. Soyez pratiques. Ne vous aliénez pas les sympathies de ceux qui peuvent être utiles à votre cause."

Ces conseils, marqués au coin de la sagesse et du bon sens, pourraient avantageusement être médités, non seulement par le jeunes gens de l'A. C. J., mais surtout par certains journalistes qui se sont accaparés le monopole de l'orthodoxie et se sont constitués les censeurs de l'opinion universelle.

Dès que l'on ose exprimer une opinion différente de la leur, sur une question libre mais qui touche en quelque façon à l'idée religieuse, ils soupçonnent de suite quelque infiltration de l'esprit maçonnique, et ils se ruent sur l'imprudent. Ils sont enclins à juger toutes leurs intentions mauvaises, et ils ne ménagent pas l'injure.

Ces malhabiles défenseurs d'une religion toute de douceur et de mansuétude commencent à inquiéter les esprits sages et modérés qui ont entrepris de réagir.

Le président de l'Association de la Jeunesse, M. Antonio Perrault, publiait lui-même récemment dans le Semeur, sur ce sujet, un article bien pensé, qui a soulevé l'ire des intransigeants, mais qui a rencontré l'approbation presque générale.

Dans la Nouvelle France, M. Raphaë Gervais, supplie les catholiques d'unir eurs efforts contre l'ennemi du dehors au lieu de tirer sur les gens de la maison. Enfin, Mgr Mathieu, avec toute l'autorité qui lui appartient, vient de rappeler la grande loi de charité qui doit présider à toutes les discussions.

Tout le monde connait la magnifique devise de l'Eglise catholique: " In necessarius unitas, in dubiis libertas, in omnibus coritas." Nous l'oublions trop souvent. Sur les principes de notre foi traditionnelle, nous ne transigeons pas, et nous sommes toujours soumis à la voix de nos pasteurs autorisés. Mais nous ne comprenons pas que quelqu'un vienne de son autorité privée étouffer la libre discusion des libres opinions, et nous injurie à plaisir, parce que nous ne pensons pas comme lui.

Nous souhaitons fort que la réaction commencée contre ces malheureuses tendances produise bientôt ses fruits.

LA BANQUE NATIONALE

Le dernier rapport annuel des opérations de la Banque Nationale est des plus satisfaisants.

La balance au crédit des profits et pertes était, le 30 avril 1906, de $48,-920.06. La prime sur la nouvelle émission du capital a apporté $57,-424.80 et les profits de l'année, après avoir pourvu au paiement des intérêts accrûs sur les dépots, aux dettes mauvaises et douteuses, ont été de $252,360 ; ce qui forme le montant de $358,705.76. La somme de $150,000 a été portée au fonds de réserve.

Le capital versé de la Banque Nationale est de $1,787,123, le fonds de réserve de $750,000. Les ressources immédiates dont elle peut disposer s'élèvent à $2,512,150.78. Le montant des prêts à demande sur actions et débentures est de $652,606.85.

Ces chiffres suffisent pour donner une idée de la prospérité et de la solidité de cette excellente institution financière canadienne-française.

La Banque Natiobale a son siège principal à Québec. La succursale de Montréal a pris toute l'importance d'un bureau-chef ; sa clientèle augmente sans cesse et les affaires sont des plus prospères. Cette succursale est sous la direction d'officiers populaires et d'employés aussi dévoués que compétents. Il n'est donc pas étonnant que la Banque Nationale ait beaucoup de vogue au milieu de nous.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu mercredi, à Québec, sous la présidence de M. le juge A. Chauveau, qui arrive d'un long voyage en Europe. M. Chauveau a établi à Paris une succursale qui a le plus bel avenir.

LE PONT YULE

La Cour du Banc du Roi, siégeant en appel, a rendu samedi une décision importante, confirmant le jugement de première instance dans la cause du Procureur Général de la province contre la Montreal Light, Heat et déclarant cette dernière responsable des dommages causés par les glaces au pont Yule. Cette nouvelle intéressera toute la population du district de Richelieu qui attend depuis longtemps la fin de ce litige. Il y a déjà plus de trois ans en effet, depuis le 1er avril 1904, que le pont en question a été enlevé par la débâcle, et il n'a pas encore été remplacé.

Le pont Yule traversait la rivière Richelieu et reliait les deux villages de Chambly et de Richelieu. Pour les cultivateurs de toute la région il était d'une indispensable utilité et son défaut est vivement ressenti.

Le gouvernement provincial, qui était le propriétaire du pont, réclame de la Montreal Light, Heat, des dommages au montant de $40,000, parce que la digue par elle construite près de Richelieu pour son pouvoir hydraulique, en élevant le niveau de la rivière, aurait été la cause directe de la destruction du pont.

La Cour Supérieure et la Cour d'Appel ont toutes les deux maintenue cette prétention.

Tout n'est pas terminé cependant, la Cour d'Appel n'a pas voulu adjuger sur le montant des dommages, et elle a ordonné une expertise, afin d'établir le coût du pont au moment de l'accident et celui de sa reconstruction.

Souhaitons que cette opération soit la dernière et que le gouvernement sera prêt bientôt à reconstruire ce pont que réclament depuis longtemps les cultivateurs du district.

Le litige peut à la rigueur n'en pas rester là, et on n'en finira jamais s'il faut attendre que toutes les juridictions aient été épuisées.

PRINCE JAPONAIS

Nous aurons, au commencement du mois prochain, la visite d'un japonais de grande distinction, le prince Fushimi.

Ce prince japonais est partout accueilli avec pompe et respect, car il est parent de l'empereur et à toutes les chances de monter bientôt sur le trône, l'héritier direct du Mikado étant un enfant délicat et maladif.

Le prince Fushimi est en ce moment à Londres, où il reçoit tous les honneurs dûs à son rang et à l'amitié particulière que l'Angleterre a pour le Japon. Comme il a décidé de rentrer en son pays par voie du Canada, on peut s'attendre à ce qu'il soit l'objet de chaleureuses manifestations d'amitié de la part des autorités fédérales et locales. Lord Grey abrègera son séjour en Angleterre pour l'accompagner au Canada. A Québec, le prince sera l'hôte du lieutenant-gouverneur, à Montréal de Sir Montague Allan, à Ottawa, du gouverneur-général, à Toronto du lieutenant-gouverneur Clark, et à Winnipeg de Sir Daniel McMillan, lieutenant-gouverneur. M. Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat, l'attendra à son arrivée à Québec et l'accompagnera jusqu'aux côtes du Pacifique.

Le prince Fushimi voyage en grande compagnie. Il a trois secrétaires et une suite nombreuse de hauts personnages. Il arrivera à Québec le 7 juin.

ACTUALITES

L'association des manufacturiers du Canada tiendra sa convention annuelle à Toronto les 24, 25 et 26 septembre prochain.

—o—

Le juge Clément, qui vient de revêtir l'hermine dans ce district judiciaire de Windsor, Ont., démissionnera sans délai pour accepter la charge de vice-président de la compagnie d'assurances Mutual Life.

—o—

L'association des manufacturiers canadiens a resolu de s'adresser au gouvernement fédéral pour qu'il encourage l'immigration des ouvriers habiles (skilled artisans) qui sont en ce moment en grande demande. Les manufacturiers prétendent que nous avons besoin d'"ouvriers experts" pour développer nos diverses industries nationales.

—o—

Les anglais sont toujours pratiques et parfois ingénieux.

Une dépêche de Londres nous annonce que les citoyens d'un des faubourgs les plus populeux de la grande cité, ont tenté une expérience peu banale. Comme les parents se plaignent souvent de la disparition de leurs enfants, lors des grands jours de fête, l'on a décidé d'étiqueter bambins et fillettes et de leur faire porter bien en évidence et leurs noms et leurs adresses. De cette manière, la police pourra sans misère reconduire les petits à leurs parents. On rapporte que des centaines d'enfants s'égarent ou se perdent chaque jour de fête légale.

Le cabinet fédéral a tenu samedi une séance une séance d'une couple d'heures consacrée exclusivement à des affaires de routine. Il n'y en aura probablement pas d'autres avant samedi.

Sir Richard Cartwright passera la semaine à Caledonia Springs.

CHRONIQUE

Les greniers ont pour moi une attirance extrême, j'aime leur air mystérieux, leur ombre cachottière, j'aime leurs vieilles choses flétries jetées là, en tas, et qui semblent toutes tristes de leur esseulement, j'aime les grosses poutres grises sur lesquelles la peinture n'a jamais passé, les colonnes rustiques qui s'accrochent au toit, dans un élan superbe de protection, les planchers pleins de "nœuds," et qui craquent à chacun de nos pas, d'une plainte si longue que vous en avez le frisson !

Et je donnerais quelques jours de ma vie, pour retrouver mes impressions anciennes, alors que toute petite, je subissais extraordinairement le charme étrange et délicieux qui émanait du grenier de notre logis. .. J'y ai passé des heures exquises, pendant lesquelles mon âme éprise de rêve d'étrange, de mystérieux se dilatait. . .

O mon grenier, quel bonheur ' tu me donnas pourtant !

Figurez-vous que mon antre de prédilection était éclairé par une trappe placée au centre du toit, où l'on atteignait avec une échelle. Le grenier ne pouvait donc être fréquenté que pendant la belle saison, l'automne, le froid s'y engouffrait avec une joie rageuse, l'hiver, la neige bloquait toute lumière et toute ventilation. Les souris seules régnaient au grenier. Souvent le soir, blottie dans la couchette où l'on m'avait soigneusement bordée, j'entendais le trottinage des petites demoiselles grises, et je les enviait de pouvoir vivre là, sans trembler de froid et de peur. .O l'heureuse trotte-menue.

J'habitais alors une petite campagne baignée de clartés, radieuses de beautés fraiches, et ingénues, traversée d'une riviriette, plus capricieuse que l'Océan. Chaque printemps on s'inquiétait de son esprit fantasque que lui faisait déménager au hasard de son imagination aventureuse, les maisonnettes éparses sur sa rive. Tout le canton était en émoi, et quand les glaces se mettaient en branle, cet émoi se transformait en terreur. Et moi, indifférente au désastre, féroce, ancrée, dans mon désir, je supputais bien bas:

"La glace s'en va, la rivière va redevenir jolie et calme, le soleil chauffera de plus en plus l'herbe va verdir, les saules bourgeonner ; nous reprendrons les chapeaux de paille, et les manteaux moins lourds... puis, on va ouvrir le grenier!

On va ouvrir le grenier! Cette espérance animait mes joues, donnait de l'éclat à mes yeux ; je vous jure que cela viradinit vraiment cette joie de penser à mon grenier mystérieux où trottinaient Mesdemoisolles Grises !

Enfin, agitant son lourd trousseau de clefs, tante, d'un ton solennel, déclarait:

—Il va falloir ouvrir le grenier!...

—Le temps est lourd et bas, objectait quelqu'un... mieux vaut attendre encore quelques jours...

—Puis il doit faire bien froid là-haut, déclarait une frileuse. Attendons le soleil.

— Aujourd'hui, j'ai tout le temps d'aller mettre l'ordre là-haut et j'y monte, déclara Tante Autorité, et tout le monde de se taire!

J'admirais Tante!... Mais au moment où je me faufilais dans l'escalier, à sa suite, elle se retournait puis, élevant jusqu'à la hauteur de ses yeux impératifs, sa chandelle jaune, elle me terrorisait de cette phrase.

—Mais va-t-en, petite, va-t-en, il fait trop froid, là-haut, pour toi."

Et je redescendais, blessée, déçue, le cœur plein de sanglots...

Toutes mes pauvres nippes que je comptais tout de suite retrouver... Jamais, sans doute, je n'appréciai, si peu la sollicitude donnée à ma pauvrette de santé, et dans le coin le plus obscur de la maison, je m'en allais pleurer...

O vieux grenier de mon cœur t'ai-je assez scruté, as-tu livré à ma curiosité les milles secrets de tes malles usées, les vieilles malles poilues dont les pauvres pieux avaient bien cent ans! Je me rappelle cette caisse renfermant une belle Histoire de France illustrée... avec quelles délices, j'entrebaillais le couvercle pour extraire un volume, que je parcourais bien vite avec une attentive joie... Et puis la vieille valise qui gardait les souvenirs du bisaieul, de la bisaieule, ces habits si étranges et si élégants, ces robes si vieillottes et si sevantes, tous ces ajustements des vieillards riches et coquets qui dormaient à l'ombre de la grande Croix du cimetière.

Mais il y avait une boîte, la plus immense de toutes, où l'on avait entassé les vieux journaux, feuilleton et revues. Dès que je puis lire, les paperasses m'attirèrent invinciblement. Alors, la vie du grenier devint une passion. J'en rêvais uniquement. Et lorsque le froid venait me priser de la pâture intellectuelle littéralement donnée par la grande boîte aux paperasses je devenais triste, maladive et frileusé, avec au coeur une indifférence qui m'affolait, me navrait...

O mon grenier noyé de terreurs et d'ombres où Mesdemoiselles Grises me causaient une peur folle, je te regrette et je t'aime pour toutes les douceurs que tu m'as données, pour m'avoir livré les tréfonds des sentiments humains, qui se logeaient chez toi, avec la certitude de n'y être jamais plus réunis.

—o—

Les greniers ont pour moi une attirance extrême, j'aime leur air mystérieux, leur sombre cachotterie, j'aime leurs vieilles chose flétries.

O grenier de mon enfance... Je t'envoi un baiser à travers les ans !

Madeleine

COURRIER D'OTTAWA

Les semailles dans le Nord - Ouest— Union ouvrière — Bourse au fromage — L'annexion — Bénédiction d'une église — Le prix du pain— Le carnaval — Draguage.

OTTAWA, 20 — Le conseil municipal de Hintonburg est en dette de $9,000 avec la banque et le revenu n'est pas suffisant paur rencontrer cette obligation qui date de sept ans. Les contribuables ont adopté un règlement autorisant le conseil à emprunter sur débentures la somme suffisante pour payer la banque.

SEMAILLES DANS L'OUEST—M. J. H. McLeod, secrétaire du comité permanent de l'agriculture, de la Chambre des Communes, a reçu une lettre d'un ami de Darlington, Man., disant que les semaines sont en retard dans tout le Nord-Ouest et ne font que commencer.

NOUVELLE UNION OUVRIERE — Une troisième union des menuisiers vient de se former à Ottawa avec 28 membres. L'initiation des officiers aura lieu à la salle du Travail, le 30 mai. Voici les noms des officiers : Président, J. Morton ; vice-président, J. Harris ; secrétaire, G. Wyld, et trésorier, R. Lunt.

MILITAIRES A OTTAWA — Le 14e régiment des Fusilliers du Prince de Galles, de Kingston, visitera Ottawa le militaires locaux ne puissent recevoir 1er juillet. Il est malheureux que les militaires locaux ne puissent recevoir leurs confrères du gouverneur seront à Buffalo et le 43e régiment à Hamilton.

BOURSE AU FROMAGE — La bourse au fromage pour le district d'Ottawa a repris ses opérations d'été, sous la présidence de M. Landry, de Clarence Creek. A la première réunion, aucune vente n'a été faite, les acheteurs offrant 11 1-2 cents et les vendeurs exigeant 12 cents. La prochaine vente aura lieu le 31 courant.

Y. M. C. A. — M. G. C. Edwards a été réélu président de la Y.M.C.A. Cette société compte aujourd'hui 955 membres soit 250 de plus que l'année dernière. Durant l'année qui vient de se terminer les recettes ont été de $10,576 soit une augmentation de $15,000.

AGRANDISSEMENT D'OTTAWA— Le conseil de ville étudiera ce soir l'annexion de Bayswater à Ottawa. Les conditions sont de maintenir les taxes d'eau actuelles du village pendant dix ans et les taxes sur propriétés pendant vingt ans. La ville aura le droit d'ajouter des taxes spéciales pour améliorations permanentes. Bayswater offre de beaux sites pour les nouvelles industries qui veulent s'établir à Ottawa.

L'HONORABLE M. BELCOURT. — L'honorable M. Belcourt, qui est venu à Ottawa par affaires à la Cour Suprême retournera cette semaine dans les Adirondacks, où se trouve Madame Belcourt et ses enfants. Le député d'Ottawa passera l'été à cet endroit où sa santé s'améliore rapidement.

BENEDICTION D'UNE EGLISE. — Mgr Duhamel était à Perkins Mills hier pour faire la bénédiction d'une nouvelle église construite par M. le curé Ludger Archambault. Le nouveau temple est en brique et coûte $15,000.

La cérémonie a été très imposante. Le sermon français a été prononcé par M. l'abbé Brunet et le sermon anglais par M. l'abbé Carrière, tous deux de l'archevêché d'Ottawa.

LE PRIX DU PAIN. — Le prix du pain à Ottawa demeurera le même malgré que la farine ait augmenté de 40 cents le baril depuis deux semaines. Le pain de quatre livres se vend aujourd'hui 5 cents. Il est impossible d'augmenter les prix, déclarent les boulangers, car aussitôt des confrères commenceront une guerre de prix. Il est impossible de songer à une entente entre les boulangers locaux et pour cette raison le prix du pain demeurera le même.

CARNAVAL D'ETE — Le carnaval d'Ottawa organisé en l'honneur des anciens citoyens demeurant à l'étranger, aura lieu du 27 juillet au 5 août.

PRIX DU FOIN. — Le foin a subi une hausse considérable samedi et se vend aujourd'hui $20 la tonne.

DRAGUAGE DANS LE CANAL RIDEAU. — La drague " Nipissing " est partie samedi pour Hogs Back, sur le canal Rideau où il y a des bancs de sable à enlever. La drague " St-Louis " qui était en service depuis trente ans, a été remorquée à l'Ile Victoria où elle servira de logement aux employés du service de la rivière. La nouvelle drague construite cet hiver au pied du canal Rideau, est terminée et sera employée sur la rivière Ottawa. Sa longueur est de 97 pieds. On attend la crue des eaux pour la lancer.

COURRIER DE SOREL

Pénible accident—Un matelot noyé— La Pentecôte — Le "Montréal".

Correspondance spéciale à la PATRIE

SOREL, 20. — Samedi, sur les six heures du soir, Alfred Potvin, employé au déchargement du charbon, à bord du Woburn, a reçu sur la tête un énorme morceau de charbon qui lui a lacéré le cuir chevelu sur une longueur de cinq à six pouces et sur une largeur d'un pouce. Il a perdu connaissance et on l'a transporté baignant dans son sang chez M. le Dr E. A. Laferrière, qui a fait quatre points de suture et lui a prodigué les soins que requérait son état. Ce matin, le blessé parait assez bien et nous dit M. le Dr Laferrière, s'il ne survient pas de complications, il pourra, dans quelques jours, se remettre au travail.

—Une heure plus tard, un matelot, Robert McCan, gardien de bord, sur le même steamer, perdit l'équilibre et plongea la tête la première dans le Richelieu et se noya. Son corps n'a pas encore été repêché. Le capitaine du Wobdu, M. Meikle, nous dit que McCan était célibataire, âgé de vingt ans seulement, et venait du Cap Breton.

—La fête de la Pencôte a été célébrée avec éclat au collège du Sacré-Cœur.

Le chœur des élèves assisté de MM. Emile Rajotte, D. Matte et J. Saint-Michel a admirablement chanté une jolie messe de Doncone.

A l'offertoire, le jeune Léon Matte a chanté un Pater Noster, de toute beauté.

Le chœur était sous la direction du Rev. F. Alphonse C.S.V.

Le sermon, très éloquent, a été prononcé par le Rev. Père Lepage, C. S.C.

A l'église l'office a été célébré par M. le chanoine J. C. Bernard, et le sermon a été prononcé par M. l'abbé Desmarais.

—M. le Dr Bernard, de Montréal, était à Sorel, hier.

—Jeudi les élèves du Collège du Sacré-Cœur donneront une grande séance dramatique et musicale à l'Académie de Musique.

—Le "Montréal" de la Compagnie Richelieu, quittera le port, mardi, pour reprendre son service.

CURIOSITES

Il y avait en 1840, en France, 188,-000 fonctionnaires retraités. Il y en a aujourd'hui 450,000.

L'ETOILE DE VON BUELOW

ELLE SERAIT SUR SON DECLIN —LE RIVAL DU CHANCELIER, HER VON TSCHIRSCHKY, SERAIT TOUT PUISSANT, PRES DU KAISER.

PARIS, 20 — Le correspondant du "New-York Times", à Rome, publie l'information suivante :

Un personnage politique italien très en vue, et qui, pour cette raison, ne veut pas que son nom soit rendu public, donne les importants renseignements suivants, sur la situation du Prince Von Buelow, auprès du Kaiser. Cette situation expliquerait, d'après ce diplomate italien certains incidents, qui ont suivi le voyage du chancelier allemand, en Italie. Dans l'entrevue, qui eut lieu, entre le Prince Von Buelow et M. Tittoni, ministre des Affaires Etrangères, le chancelier fit des promesses, qui ne furent pas exécutées, accorda certains points, qui restèrent sans effet et fit des concessions sans valeur. Une telle manière d'agir était si opposée aux habitudes du Prince qu'elle fut toute une surprise pour le gouvernement italien. Le roi, lui-même, demanda à son ministre s'il était certain que l'erreur ne venait pas du ministère des Affaires Etrangères d'Italie. Toute la situation fut éclairée lorsqu'on apprit que le Kaiser battait froid au chancelier et que l'étoile de ce dernier était sur son déclin.

Le rival du Prince, Her Von Tschirschky, trouve que le chancelier a justement traité la question à rebours dans son voyage d'Italie; c'est pourquoi tout ce qui a été conclu, à cette époque, n'aboutit à rien.

Le traité franco-japonais a été le coup de grâce porté à l'influence du chancelier et il serait en disgrâce, auprès de son souverain.

L'ANNEXION

La lettre de la municipalité de Notre-Dame des Neiges.

La commission municipale de l'annexion a siégé hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Lavallée, pour prendre en considération la lettre de la municipalité de Notre-Dame des Neiges, offrant de se joindre à Montréal.

Le désir de cette municipalité est de changer son nom en celui de Mont Royal; de devenir un quartier distinct, que sa dette soit comprise dans la dette flottante de la ville et qu'elle soit représentée au conseil-de-ville par deux échevins.

La majorité de la commission était favorable à la proposition, mais l'échevin Desserres s'y est objecté, alléguant que la population de cette municipalité était trop petite, soit moins de 2,000 âmes, pour être représentée au conseil par deux échevins.

L'échevin Lavallée s'est placé à un autre point de vue. Notre-Dame des Neiges augmente rapidement, dit-il, et c'est le temps d'en faire un quartier de Montréal. C'est un endroit superbe, pour y construire des résidences privées et les avantages de l'annexion sont à mon sens suffisants pour engager la Commission et le conseil à favoriser une annexion.

Après discussion il fut résolu d'envoyer un rapport au conseil, pour lui soumettre le résultat des négociations et demander l'adoption d'un règlement.

Quant à l'annexion de St-Louis et de Maisonneuve l'échevin Lavallée a annoncé que les avis avaient été retranchés de l'ordre du jour pour le moment du moins.

Maisonneuve vient d'emprunter $400,000 pour les travaux publics, dit M. Lavallée : c'est qu'elle ne songe guère à s'annexer, car c'est plus qu'elle n'aurait jamais espéré avoir pour ses rues. Mais si la majorité des citoyens de St-Louis désirent l'annexion, ils n'ont qu'à se conformer à la loi pour l'obtenir. Que le cinquième des contribuables de la municipalité s'adressent au conseil de Montréal et un règlement sera aussitôt préparé, qui devra être adopté par 60 p. c., des contribuables.

Alarmé du danger dont les vergers de la Nouvelle-Ecosse sont menacés par l'invasion de l'insecte "à longue queue," le gouvernement Murray promet de payer une prime de trois cts pour chaque "nid" qui sera détruit. Ces "nids" seront pris le matin et le soir, puis rapportés au maitre d'école de la paroisse qui en prendra note et qui les transmettra ensuite au ministère de l'agriculture à Truro.

On rapporte que le terrible insecte a fait son apparition dans les jardins publics à Halifax et dans la vallée de l'Annapolis.

—o—

Durant son séjour à Paris, l'hon. M. Gouin a invité les grandes écoles en vue de l'organisation des institutions nouvelles dont le gouvernement provincial veut assurer le succès. M. Gouin emmènera avec lui au Canada deux jeunes professeurs français afin de les mettre à la tête des écoles techniques industrielles.

Le premier ministre, qui est en ce moment à Londres, s'embarquera samedi ou dimanche pour revenir au pays.

Il est entendu que l'hon. M. Pugsley démissionnera cette semaine même comme premier ministre du Nouveau-Brunswick. Une réunion du cabinet aura lieu ces jours-ci.

L'hon. Clifford W. Robinson, secrétaire provincial, député de Westmoreland, succèdera à M. Pugsley.

LA GREVE A BUFFALO

BUFFALO, 20 — Trois cents ouvriers des docks ont quitté l'ouvrage, ce matin, demandant une augmentation de salaires de 17 1-2 à 20 cents de l'heure. Les entrepôts de la New-York Central sont les plus affectés.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Cie **S. CARSLEY,** Limitée 20 Mai 1907

LES PLUS JOLIS TISSUS LAVABLES

UNE CONSIGNATION NOUVELLEMENT ARRIVEE en fait de nouvelles mousselines dans un grand choix de coloris et dessins. Ils ne demandent qu'à être écoulés et font de magnifiques robes d'après-midi et de soirée.

NOUVELLE MOUSSELINE ORGANDI EN SOIE, couleur unie, rose, bleu, gris, mauve et blanc, bonne et durable, pour robes de dames, couleurs indélébiles. Spécial.. .. .. 31c

LE PLUS NOUVEAU STYLE DE NEW-YORK en fait de tissu lavable, couleur unie, voile avec pois fine soie, nouvelle teinte de brun pâle et foncé, bleu-marin, bleu-pâle, vert et blanc. Prix spécial 41c

MOUSSELINE DERNIERE NOUVEAUTE, fin souple, écrue, avec pois en soie, 45 pouces de largeur. Prix spécial .. . 95c

MESDAMES, ACHETEZ CES TOILES REDUITES

Pour vous parler franchement, les fabricants ont été mieux payés que nous. Ainsi songez aux grandes épargnes que nous vous suggérons en vous offrant

CE QUE LE GRAND MAGASIN A DE MIEUX — POUR SI PEU D'ARGENT.

DAMAS DE TOILE IRLANDAIS DE QUALITE PESANTE, jolis dessins floraux, 26 pouces de largeur. Spécial.. 66c

SERVIETTES EN TOILE CRASH PESANTE, avec bordures rouges, toutes bordées, grandeurs 18 x 35. Spécial 13c

TOILE DE BONNE QUALITE POUR ROBES, 77 pouces de large, grand choix de couleurs. Spécial.. .. .. 22c

TAPIS, RUGS, NATTES,

Le Grand Magasin a surpassé toutes les années antérieures dans la vente énormément considérable et satisfaisante des tapis. Votre achat ici vous fera épargner des dollars. LE MAGASIN OFFRE :

TAPIS TAPESTRY, bonne qualité 40c à 48c

TAPIS TAPESTRY, belle qualité, bordure ¾, pour appareiller, assortiment très considérable de patrons, 55c à 68c

TAPIS TAPESTRY BALMORAL, de la plus belle fabrication, dans un très grand assortiment de splendides patrons, tous avec jolie bordure, pour appareiller, 80c à $1.05

1000 VERGES DE BEAU TAPIS VELOURS WILTON, avec bordures pour appareiller. Régulier $1.25. Prix spécial ... 85c

LA LOI DU BORD

LE CADAVRE D'UNE DAME JETE A LA MER SOUS LES YEUX DE SA FILLE—UN PROCES DE $250,000.

NEW-YORK, 20.—Le Docteur C. Prentice a annoncé, hier soir, qu'il intentait un procès en $250,000 de dommages-intérêts, à la "North German Lloyd Steamthip Co."

M. C. Prentice se plaint de ce que le commandant du steamer "Kœnigen-Louise," de cette ligne, a fait jeter à la mer, le cadavre de Madame Prentice décédée au cours de la traversée du steamer, de Naples à New-York, le 27 avril dernier. Malgré les supplications de la fille de la morte, le commandant déclara que des raisons d'hygiène exigeaient d'une façon impérative que l'on dispose immédiatement du corps.

LES CHARPENTIERS-CALFATS

Ils fondent une locale affiliée au Conseil National des Métiers et du Travail.

Les charpentiers - calfats plus connus sous le nom de lambrisseurs de navires, se sont réunis, hier après-midi, à la salle de la Fédération canadienne dans le but de former une locale affiliée au Conseil Central National des Métiers et du Travail.

L'assemblée était nombreuse et des discours importants ont été prononcés par MM. Tom. J. Griffiths, J. A. Roly, Delphis Verdon, Honoré Gravel, Jos. Emile Pelletier, Eldège Gauthier. Ce dernier présidait l'assemblée et M. A. Ouimet agissait comme secrétaire. On a décidé de former une locale de charpentier-calfats, et à une assemblée subséquente, on fera le choix des officiers pour le terme de l'année.

M. J. A. Roly vanta les avantages de l'union Nationale et rappela l'incident de vendredi dernier, alors qu'il défiait à la salle Chartier, les membres de l'internationale de réfuter les accusations qu'il avait portées contre eux. Il n'a pas peur des salariés de l'union internationale, malgré qu'il ne soit qu'un pauvre ouvrier. Avant tout, le Canada appartient au Canadiens et il pense qu'il est inutile de démontrer les avantages de l'union Nationale, parmi les vrais ouvriers patriotes. Par une contribution minime, on a l'occasion de se rencontrer dans une salle, de discuter diverses questions et de prendre les mesures pour faire redresser les griefs dont la classe ouvrière a à se plaindre.

M. Verdon parla dans le même sens et M. Griffiths adressa la parole en anglais.

LES INGENIEURS D'USINES

Assemblée de la locale de la Fédération Canadienne indépendante.

La locale des ingénieurs d'usine qui forment le groupe de la Fédération Canadienne indépendante, voit à chaque assemblée, augmenter le nombre de ses membres, car maintenant l'association compte une centaine d'unionistes convaincus. Sous la présidence de M. Gilbert Potvin, hier après-midi, cette locale a tenu une de ses assemblées les plus importantes. Etaient présents tous les officiers. M. Jos. Martineau, vice-président ; A. Desaulniers, secrétaire ; Jos. Joly, trésorier, A. Brunet, secrétaire archiviste, J. B. Potvin, Tenier et DeBrionne.

M. Valiquette, inspecteur des bouilloires de manufactures pour la province de Québec, a joint l'union. On a aussi choisi comme président honoraire de l'association, M. Lapointe, un des principaux membres de ce groupe d'ouvriers.

M. Gilbert Potvin, le président a fait un appel aux membres, leur demandant de travailler au groupement D'autres discours ont été prononcés par MM. Valiquette, Beauchamp, Joly, et Martineau.

M. Joly a été élu trésorier en remplacement de M. Cormier. On a discuté nombre de questions importantes et la locale va prochainement faire le choix d'une salle pour tenir ses assemblées. Plusieurs jeunes ingénieurs - mécaniciens ont rejoint l'union qui va de succès en succès.

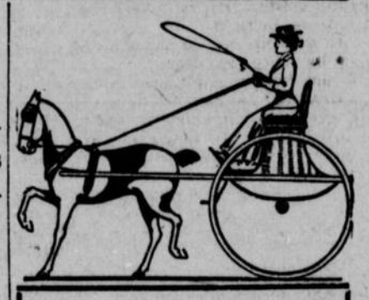

Pneus de Voitures en Caoutchouc

MARK OF THE CANADIAN RUBBER CO. OF MONTREAL LIMITED QUALITY

Notre marque de Fabrique sur toutes marchandises est très importante pour vous.

Elle vous garantit la meilleure qualité en fait de marchandises en caoutchouc.

Elle représente toujours un type de qualité invariable.

Les roues qui nous sont envoyées pour être pourvues de nouveaux pneus en caoutchouc seront retournées le même jour si on le désire.

The Canadian Rubber Co. of Montréal, Limited.

Succursale de Montréal.

Avenue Papineau et rue Craig.

AUX PAYS VIGNOBLES

PARIS, 20.—Une assemblée publique, qui comprenait au-delà de quatre vingt mille personnes, a eu lieu, ces jours derniers, à Narbonne. Il s'agissait de parer à une crise financière, dans la région vinicole. Par suite de la mévente des vins, les propriétés les plus fertiles sont tellement dépréciées, que l'on éprouve des craintes sérieuses dans tout le pays.

LE PIANOLA

SON ENORME VALEUR POUR UN HOMME D'AFFAIRE !

Un célèbre médecin disait récemment que tout homme d'affaires de nos jours, devrait avoir son dada.

C'est que les cellules du cerveau desquelles dépend tout le succès des affaires quand elles sont saines, ne peuvent se reposer que quand l'esprit est concentré sur quelque chose d'étranger aux affaires ordinaires. Jouer du Pianola est un beau passe-temps captivant. Sa grande valeur thérapeutique a été reconnue par des milliers d'hommes d'affaires. DE PLUS, TOUTE LA FAMILLE EN JOUIT. Ces instruments sont démontrés tous les jours au public, (qu'il ait ou non l'intention d'acheter), seulement chez

NORDHEIMER'S Limited

580, rue Ste-Catherine Ouest.

Si vous ne pouvez venir, demandez le livret gratuit sur "L'enchantement de faire de la musique soi-même."

Revue Mondaine

Lef. de Bellefeuille-Dalbec.

Mercredi, le 15 courant, avait lieu à St-Eustache, le mariage du Dr G. Lef. de Bellefeuille, de Compton, avec Mlle Cécile Dalbec. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage de noces à Toronto.

A cette occasion, une fête des plus joyeuses a été donnée à Compton, par les amis du marié, dimanche, le 12, chez M. le Dr et Mme Fortier. Après les discours d'usage un goûter fut servi aux invités.

—o—

Mariage de juin.

On annonce pour le 3 juin prochain, le mariage de M. Arthur Marcil, marchand de Ste-Clothilde, Co. Chateauguay, avec Mlle Albertine Dorais, institutrice de St-Chrysostôme.

—o—

Pour l'Europe.

Sir Elzéar et Lady Taschereau, partiront au mois de juin pour un voyage en Europe où ils passeront l'été.

—o—

En voyage.

Mme Taschereau, de Québec, est en voyage à Ottawa, chez Mme Fiset.

—o—

En ville.

M. Alleyn Taschereau, de Québec, est en ville.

—L'hon. juge Bossé, de Québec, passe quelques jours en ville.

—M. Charles Lanctôt, assistant du procureur-général de Québec, est en ville.

CAMILLE.

AVIS

Aux délégués de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste.

Les délégués auront droit à des sièges réservés à toutes les séances du Congrès qui auront lieu les 26, 27, 28, 29 et 30 mai.

Le dimanche 26 mai des insignes leur seront distribuées dans la sacristie de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, quelques instants avant la messe de 9 1-2 hrs. Les déléguées pourront entrer par la porte extérieure de la sacristie.

Le 29 au soir, au Monument National, les déléguées devront se rendre à huit heures moins dix au plus tard, dans la chambre No 6, à côté de la grande salle, afin de rencontrer l'Archevêque, le Lieutenant Gouverneur et lady Jetté, et leur faire escorte dans la salle.

Les messieurs sont cordialement invités à accompagner les dames à la séance d'ouverture au Monument National

Les déléguées qui ont des travaux à lire sont priées d'en envoyer une copie, sous leur signature, àla Secrétaire, Madame A. Gagnon, 61 Av. Viger, quelques jours avant l'ouverture du Congrès.

On portera une toilette de ville pour la séance d'ouverture.

M. ARMAND LAVERGNE, M.P.

On lit dans le "Courrier de Montmagny" :

"La presse de Montréal a lancé la nouvelle que M. Lavergne démissionnerait comme député de Montmagny, pour se présenter à Québec dans la politique locale.

"Nous sommes autorisés à dire qu'il n'y a rien de fondé dans cette nouvelle. M. Lavergne continuera à défendre notre comté à Ottawa et briguera les suffrages aux prochaines élections.

"M. Lavergne exposera cet été sa conduite aux électeurs du comté et subira leur jugement quand viendront les élections fédérales.

"En un mot, M. Lavergne restera fidèle à Montmagny aussi longtemps que Montmagny lui restera fidèle.

"M. Lavergne vaincra ou sera vaincu avec les amis du comté qui lui ont montré tant de dévouement et de loyauté.

"Si le sort de la bataille tournait contre lui, ce que nous ne croyons pas, M. Lavergne rentrera dans la vie privée".

PATRONS DE LA "PATRIE"

B247—Blouse simple de 30 à 40 pcs de buste. Matérigux, 2 1-2 verges en 48 pouces.

La description de ces patrons-primes est toujours en français.

Inutile de demander d'autre patron que ceux publiés.

COUPON

Patron No 2247

Nom . . . . . .

No. . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . .

Province ou Etat. . . . . .

Mesure de buste. . . . . .

De Taille. . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

BELLE FETE AU MONT ST-LOUIS

LA SOLENNITE DE LA FETE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE CELEBREE AVEC ECLAT.

Hier matin, à dix heures, était célébrée une messe solennelle, en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste de La Salle au Mont Saint-Louis.

La chapelle du collège avait été décorée magnifiquement pour la circonstance. Des banderolles, des bannières,une multitude de drapeaux ornaient la voûte, les murs et l'autel. Celui-ci, tout éclatant de lumière, offrait un aspect féerique.

Six cents élèves occupaient les jubés, le choeur de l'orgue et le sanctuaire.

La nef avait peine à contenir une foule considérable de parents et d'amis venus tout exprès pour prouver aux directeurs de cette belle institution en quelle haute estime le public les tient.

Le R. P. Desjardins, Jésuite, chanta la messe, assisté de M. l'abbé J. A. Bourassa, aumônier des Soeurs de la Providence, et de M. l'abbé Damour, aumônier de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, comme diacre et sous-diacre.

Le chant, d'une beauté exceptionnelle, fut dirigé par le R. P. Anselme. Le choeur du collège fit entendre la première partie de la messe composée par le R. P. Albert. le reste était extrait de la belle messe de Nikochoron.

L'orchestre, formé des professeurs et des élèves, accompagnait le chant; l'orgue était tenu par M. Emile Clossy. L'ensemble produisait un effet des plus impressionnants.

LE SERMON,

d'une éloquence et d'une profondeur de vues remarquables, fut prononcé par M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles catholiques de la commission scolaire de Montréal.

Le sermon se divisait en deux parties : 1o. L'Eglise a fait son oeuvre d'éducation. 2o. Comment elle l'a faite.

L'éloquent prédicateur montre tout d'abord l'action de l'Eglise en matière d'éducation. Dès les premiers siècles on voit son oeuvre. Le moyen âge s'est vu ensuite enseigné et instruit par cette même Eglise. A cette époque, chaque monastère avait son école. M. l'abbé Perrier cite Taine Ozanam, Auguste Comte et Portalis, à l'appui de ce qu'il avance, au point de vue des écoles primaires, secondaires et supérieures.

Le prédicateur parle de la fondation des instituts religieux pour l'enseignement, et en particulier de celui qu'a fondé Saint-Jean-Baptiste de La Salle. Ce dernier a établi des écoles, où le peuple surtout, envoie ses enfants puiser la piété avec le savoir. Sans doute ces écoles s'adressent à toutes les classes de la société,mais elles sont surtout destinées aux classes populaires. On y apprend la doctrine chrétienne d'abord et les sciences profanes ensuite, enseignées d'après les méthodes les plus modernes. Les enfants qui sortent de ces écoles de Frères feront de bons citoyens, car ils sont préparés aux luttes de la vie."

Il était midi moins un quart quand l'office s'est terminé. La foule sortit lentement, et les parents qui avaient des "leurs" au collège les firent demander au parloir.

Remarqué,

AU CHOEUR

pendant l'office: Sa Grandeur Monseigneur-Racicot M. l'abbé Perrier,visiteur des écoles; M. l'abbé J. A. M. Brosseau, chapelain du Mont Saint-Louis; M. l'abbé A. G. Moreau, chapelain du Mont La Salle; M. l'abbé A. Pelletier, chapelain du Bon Pasteur. M. l'abbé J. St Denis, de Chambly; M. l'abbé L. A. Desjardins, aumônier de l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague, M. l'abbé Elie Auclairr, M. l'abbé Deschamps, le R. F. Reticius, 1er assistant-général; le R. F. Edouard, provincial le R. F. Gemelle, visiteur; le R. F. Malachie, assistant visiteur; R. F. Sigebert, le R. F. Théodorus, visiteur de Californie, actuellement de passage à Montréal, etc., etc.

MESDAMES, Souvenez-vous du Byrrh Wine. Si vous êtes faibles, découragées, débilitées, le Byrrh vous guérira.

LES ECOLES DU MANITOBA

Le "Telegram", de Winnipeg, le principal organe du cabinet Roblin, attribue à l'hon. M. Sifton la responsabilité de la campagne menée par le "Free Press" contre Mgr Langevin et les écoles catholiques du Manitoba.

Le confrère dit que le règlement de 1897 est appliqué honnêtement et qu'il donne,en général,assez satisfaction. Mais il reconnait que la minorité n'accepte pas ce règlement comme final, parce qu'il condamne depuis plusieurs années les catholiques de Winnipeg à payer pour le maintien des écoles publiques et à se saigner à blanc pour avoir des écoles de leur choix. "Tant que cette difficulté ne sera pas réglée, ajoute-il, il n'est pas raisonnable de croire que la minorité se déclare satisfaite."

Le "Telegram" dit qu'il ne s'oppose par au rappel du règlement de 1897, si les libéraux le désirent.

A LA COUR D'ASSISES

Le Président—Vous avez coupé votre victime en morceaux. On n'en a retrouvé que les membres et le tronc. Qu'avez-vous à dire ?

L'Accusé—Monsieur le président, j'avais perdu la tête !

Pour le lunch—Employez le SEL de TABLE WINDSOR. Il donne meilleur goût à la viande. aux œufs. Vous ne le sentez pas sur la nourriture. Il n'est pas grumeleux.

CANTONS DE L'EST

Club Indépendant ouvrier — Les hôteliers — Une leçon — Crâne fracturé — Les marchands-détailleurs —Déraillement.

Correspondance spéciale à la PATRIE

SHERBROOKE, 20. — M. Osias Archambault, de Farnham, a fait l'acquisition du Fairview hôtel, de Magog.

—LE CLUB INDEPENDANT OUVRIER enverra une requête au conseil de ville, demandant la nomination d'un inspecteur des viandes et des poids et mesures. Les membres se proposent de fonder un magasin coopératif, où ils feraient leurs achats à l'avenir. Ce club, fondé récemment, compte déjà environ 300 membres. Cinquante nouveaux membres ont été admis à la réunion de la semaine dernière.

—Une fanfare est en voie d'organisation à Garthy.

—La fanfare du Lac Weedon a élu les officiers suivants pour l'année : président, J. S. Croteau, réélu ; vice-président, Ls. Gagné ; secrétaire-trésorier, A. Brière, chef, F. X. Lussier.

—LES HOTELIERS du comté de Shefford se sont formés en association, sous le nom de "l'Association des Hôteliers du Comté de Shefford." M. Alfred Choinière a été élu président ; M. W. J. Glascott, vice-président. L'Association a fixé le prix minimum pour les voyageurs à $1.50 par jour. Elle a aussi augmenté le prix des liqueurs.

—Il est définitivtment décidé que les exercices annuels de la cavalerie des Cantons de l'Est auront lieu à Granby. Les escadrons ont reçu ordre de s'y rendre pour le 17 juin, date de l'ouverture du camp.

—M. le Dr J. O. Camirand est allé passé la semaine à la pêche, au Lac des Canards. — MM. J. M. Nault et J. O. Darche ont fait l'acquisition du magasin G. A. et F. R. Darche, rue King

—On constate un fait assez curieux à Magog M. et Mme Louis Ledoux sont les père et mère de 12 filles. L'aîné a 16 ans et la plus jeune est un bébé. Toutes sont en excellente santé. M. et Mme Ledoux comptent 17 ans de ménage

—UNE LEÇON. — Samedi matin, Henri Deslauriers, de Sherbrooke est, a été condamné par le magistrat de district, à $1 d'amende et les frais ou 15 jours de prison, pour vresse et $10 d'amende et les frais ou 2 mois de prison, pour résistance à la police. Deslauriers a payé les amendes et les frais et a promis de se mieux conduire à l'avenir.

—CRANE FRACTURE. — Le capitaine James Vear, contremaitre aux usines d'Eustis, a été victime d'un très grave accident, vendredi. Pendant qu'il surveillait des travaux dans la mine, une lourde pierre, qui se détacha des parois, lui fractura le crâne, en tombant. Transporté à sa résidence, M. Vear a été placé sous les soins des Drs Worthington et Hardisty. Malgre son âge avancé et la gravité de la fracture, les médecins espèrent sauver la vie de M. Vear.

—LES MARCHANDS - DETAILLEURS. — La branche des Cantons de l'Est de l'Association des Marchands-Détailleurs a eu son assemblée annuelle vendredi. Les officiers suivants ont été élus pour l'année : président, M. J. A. Wiggett ; 1er vice-président, M. L. H. Olivier ; 2e vice-président, M. J. McKechnie ; trésorier, M. A. J. Hudon, Richmond ; secrétaire, M. L. S. Fortier ; représentants au Bureau Provincial, MM. L. A. Bayley, J. A. Wiggett, L. H. Olivier, J. A. McKechnie, L. S. Fortier. A la clôture de l'assemblée des remerciements furent votés à M. L. A. Bayley, président. sortant de charge, et aux autres officiers.

—DERAILLEMENT. — Un train de marchandises du Grand Tronc a déraillé, vendredi, vis-à-vis du moulin St-François, à Windsor Mills. Cinq chars sont tombés à côté de la voie. Le trafic a été suspendu jusqu'à 8 heures du soir. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

—Les logis sont très rares à Rock Island. Des familles venues pour travailler dans les usines n'ont pu se procurer de logements. Il est aussi très difficile de trouver des maisons de pension .Toutes sont remplies.

—MM. William Gorham et J. Sharton, prospecteurs dans les montagnes de Stolke, ont abattu un ours brun de la pesanteur de 400 livres.

LES MARINS CATHOLIQUES

Sa Grandeur Mgr Bruchési assiste à l'inauguration du club pour 1907

Samedi après-midi, à quatre heures, avait lieu l'ouverture officielle du Club des Marins Catholiques, pour la saison 1907. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, a été le président d'honneur de cette imposante réunion.

De nombreux ecclésiastiques, une foule de nos plus distingués concitoyens ainsi que plusieurs dames s'étaient plu à venir encourager de leur présence, nos braves marins catholiques.

Le président du club, M. F. Casey, en termes très heureux, rendit hommage à Sa Grandeur, pour son entier dévouement aux intérêts du club, et la remercia d'avoir honoré les marins de sa visite.

M. Casey offrit également un tribut de sa reconnaissance et celle de tout le club, aux personnes qui se sont toujours fait comme un devoir d'encourager l'institution. Vint ensuite la lecture du rapport annuel, faite par M. M. A. Phelan, secrétaire du club.

Mgr l'Archevêque de Montréal félicite alors les directeurs du Club des Marins Catholiques pour tout ce qu'ils ont fait en faveur de cette belle association, ainsi que pour les progrès vraiment marquants qu'elle n'a cessé de faire depuis sa fondation. Sa Grandeur espère que tous les citoyens nideront à cette belle œuvre.

Ont parlé ensuite : M. Bickerdike, député ; le sénateur Gilmour, le R. P. Malone, chapelain du Club ; le R. P. Campbell, provincial des Jésuites, à New-York ; M. McNally et M. Ritchie Bell, de l'Institut des Marins. Après les discours, il y eut chant et musique. Dans la foule on a remarqué : R. P. O'Brien, recteur du collège Loyola ; le R. P. Kavanagh, S.J., M. le docteur F. G. Hackett, M. James Rogers, Mmes Leblanc, L. Masson, Sheridan, Rogers, Bond, etc., etc.

LA SCIENCE DE LA VIE

Ce n'est pas en donnant le jour à leurs enfants, c'est surtout en les élevant que les mères deviennent véritablement mères.

St-Jean-Chrysostome.

GREVE DES MACHINISTES

LE CONFLIT A ETE REGLE SAMEDI SOIR, EN VERTU DE LA LOI LEMIEUX.

La commission d'arbitrage nommée en vertu de la loi du Travail, pour régler la grève des machinistes du Grand Tronc, a terminé sa besogne samedi soir, alors que les deux parties ont signé un arrangement, faisant disparaître les causes de difficultés qui existaient depuis deux ans.

M. Wallace Nesbitt, C.R., de Toronto, représentait le Grand-Tronc et M. John G. O'Donoghue, les machinistes, tandis que le prolesseur Adam Short, de l'université de Toronto, agissait en qualité de troisième arbitre et présidait l'enquête, commencée depuis jeudi dernier.

M. A. H. Champion, deuxième vice-président de l'association internationale des machinistes, a parlé en faveur des employés et MM. Hays et Fitzhugh, deuxième et troisième vice-présidents du Grand-Tronc ainsi que M. W. D. Robb, surintendant du pouvoir moteur, ont exposé devant la commission, les prétentions de la compagnie.

Voici quel était

LE POINT EN LITIGE.

Il y a deux ans, les machinistes de Toronto, Stratford, et autres villes de l'ouest, à l'emploi de la compagnie du Grand Tronc, réclamaient une augmentation de salaires et la les de l'ouest, à l'emploi de la compagnie refusa, car les ouvriers ne voulaient pas se soumettre à de nouveaux règlements.

La grève fut déclarée et elle coûta plus d'un quart de million de dollars à l'union intetnationale. Les machinistes de Montréal et du circuit de l'est du Grand Tronc quittèrent l'ouvrage à leur tour.

Les arbitres nommés pour étudier ce différend, conformément aux dispositions de la loi Lemieux, ont décidé que les hommes avaient droit à

UNE AUGMENTATION

de salaire et que les cent dix ouvriers, qui se sont mis en grève il y a deux ans, devaient être réinstallés.

De son côté la compagnie obtint que ses machinistes soient soumis à de nouvelles règles d'usines.

La compagnie consent à ce que les hommes fassent partie de l'union et elle s'engage à payer un salaire supplémentaire pour tout travail fait les jours de fête légale.

Plusieurs questions techniques ont aussi été décidées affectant les machinistes sur toute la ligne du Grand Tronc.

L'arrangement commence le 1er de mai et finit dans un an.

La nouvelle échelle de salaires, qui comporte une augmentation importante, affecte 500 hommes environ, tant à Montréal qu'à Toronto, Ottawa, London, Belleville, Stratford, et autres villes de l'ouest,

ont accepté les termes et sont déclarés très

SATISFAITS

du résultat de l'arbitrage et ne tarissent pas d'éloges sur le compte de la loi Lemieux, dont l'efficacité a été démontrée par la présente application.

Samedi soir, l'arrangement signé par les arbitres a été accepté à l'unanimité par les employés machinistes réunis en assemblée générale à la loge Victoria 111 et de son côté, la compagnie accepte la décision, dont copie de rapport sera expédiée à Ottawa, conformément aux dispositions de la loi Lemieux.

DENOUEMENT D'UN COMBAT DE COQS

VINGT-CINQ DE CES BELLIQUEUX OISEAUX SONT CONFISQUES ET SERONT VENDUS A L'ENCHERE.

Le surintendant Fletcher, de la société protectrice des animaux, et les inspecteurs Sheehan, Walker Insley et Kenley ont mis fin hier midi, à une bataille de coqs et ont saisi un cheval et une voiture, 25 gallinaces de combat, deux paires d'éperons, un bidon de lait et deux balances.

La bataille avait lieu dans un bois de la Petite Côte, à un mille environ de la ferme Laurin.

Dans le courant de la semaine, M. Fletcher avait été informé qu'on ferait battre des coqs dans la journée de dimanche sur un navire actuellement dans le port.

Le policier fit, hier, en conséquence, une enquête minutieuse, visitant avec ses hommes tous les navires suspects, mais il ne découvrit aucun coq.

En rentrant chez lui, vers 11 heures, hier matin, on lui remit un message téléphonique l'informant que des individus se réunissaient dans un bois de la Petite Côte pour faire battre des coqs.

M. Fletcher sauta dans une voiture avec ses hommes pour se rendre à l'endroit désigné.

Mais comme es policiers se trouvaient encore à une distance assez considérable du bois mystérieux, ils furent aperçus par un homme chargé de

MONTER LA GARDE.

Ce dernier, comme bien on peut le croire, s'empressa de donner l'alarme.

En un clin d'oeil tous les "coqueleux" disparurent dans la profondeur du bois.

Fletcher et les inspecteurs eurent beaucoup de peine à séparer deux coqs qu'ils trouvèrent aux prises.

L'inspecteur Sheehan fut même blessé à la main de deux coups d'éperon.

Quatre coqs gisaient inanimés sur le terrain, ce qui indiquait que 4 batailles avaient eu lieu avant l'arrivée de la police.

Le cheval et la voiture ainsi que les oiseaux saisis, furent ramenés en ville par les officiers. Les oiseaux seront vendus à l'enchère. Il est probable que dans le courant de la journée le cheval et la voiture seront réclamés par le propriétaire.

"LA VIEILLE DEMANGEAISON"

Comment le diable devient vulgairement connu sous le nom de "Vieille Demangeaison."

L'une des nombreuses appellations familières sous lesquelles on désigne en majesté britanique est celle de "vieille démangeaison." C'est incontestablement dû au fait que la démangeaison est si désagréable que les gens ne la croyaient pas pire que le diable lui-même. Un cuir chevelu couvert de pellicules vous démange tout le temps, c'est non seulement désagréable, mais très disgracieux dans une société polie—comme elle doit l'être—parce qu'il est de nécessité de maintenir le cuir chevelu dans un tel état de propreté qu'il ne puisse causer de démangeaison.

Pour guérir efficacement un cuir chevelu pelliculeux, employez l'Herpicide de Newbro. Il tue le germe qui produit les pellicules, cause première de la chûte des cheveux, et, finalement, de la calvitie. Aucune autre préparation pour les cheveux ne tue le germe des pellicules.

Herpicide est aussi une très délicieuse et efficace préparation pour la toilette des cheveux. En vente chez tous les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres à The Herpicide Co., Détroit, Mich., pour en avoir un échantillon. Deux grandeurs, 50c et $1.00.

John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine; Queenneville & Guérin, 6 magasins; J. O. Carmeneville, Hull, P. Q.; Pharmacie Wilkes, Aylmer, P. Q., agents spéciaux.

AU TOURNANT DE L'HISTOIRE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL BOULEVERSE DE FOND EN COMBLE L'ORDRE POLITIQUE EN AUTRICHE — DEFAITE DU PAN-GERMANISME.

VIENNE, 20 — Les élections, qui viennent d'avoir lieu, en Autriche, les premières, dans lesquelles le suffrage universel s'est exprimé, ont une importance énorme. Elles ont complètement bouleversé l'ancien ordre social.

La force politique des différentes races qui forment la population de l'Autriche : Allemands, Tchèques, Bohémiens, Polonais Italiens, Ruthéniens, est entièrement changée.

Voici quelle sera la composition des 500 membres de la nouvelle chambre des députés : 233 Allemands, 107 Tchèques, 82 Polonais, 33 Ruthéniens, 24 Slaves, 13 Servo-croates, 19 Italiens et 5 Roumains.

La loi du suffrage universel, telle qu'elle vient d'être établie en Autriche accorde le droit de vote à tout Autrichien, âgé de vingt-quatre ans, ou plus, sachant lire et écrire et habitant, depuis au moins un an, la localité où se fait une élection.

Le suffrage universel a privé de leurs privilèges les grands propriétaires fonciers et les Chambres de Commerce.

LES PARTIS POLITIQUES

Les grands partis politiques qui formeront la prochaine chambre seront les suivants : les nationalistes allemands (divisés en plusieurs factions), les Tchèques et les nationalistes slaves, le parti agraire, le parti socialiste chrétien, et le parti social démocratique.

Bien qu'il soit difficile de prédire le résultat final des élections, à en juger par les indications, la chambre basse aura une majorité composée de cléricaux, du parti agraire et des Polonais.

DEFAITE ALLEMANDE

Les libéraux allemands n'ont pas eu de succès, surtout à Vienne, où ils n'ont pu élire un seul député. Hert Schoenerer, chef des Allemands, bismarkiens, a été battu, et sa défaite signifie la dissolution du parti pan-germanique, qui avait pour but reconnu la réunion à l'empire allemand des provinces allemandes d'Autriche.

SOCIALISTES CHRETIENS

Les socialistes chrétiens ont gagné un bon nombre de sièges, pas autant, cependant, qu'ils s'y attendaient.

Le Prince Libenstein, M. Leager, maire de Vienne, tous deux socialistes chrétiens, ont été élus à Vienne.

L'empereur François-Joseph semble satisfait du résultat des élections, en dépit de la victoire des socialistes.

LES ACADIENS

"L'Evangeline," qui est aujourd'hui publiée à Moncton, N.B., appuie sans détour le gouvernement fédéral. Néanmoins, le confrère ne peut cacher son désappointement au sujet des dernières nominations au Sénat. Il est évident que ses lecteurs ont dû lui faire des reproches amers, car il se défend énergiquement d'être responsable du choix du gouvernement.

"L'Evangéline" se console de ses peines en engageant de nouveau les acadiens à s'instruire, à s'unir, à s'affirmer. "Vous vous plaignez de ne pas compter, dit-elle aux Acadiens, et vous ne faites rien pour attirer l'attention. Vous n'avez pas seulement envoyé une délégation auprès de Sir Wilfrid Laurier à St-Jean, lors de son départ pour la conférence de Londres. Tous les autres éléments étaient représentés. Comment voulez-vous qu'on s'occupe de vous si vous ne donnez aucun signe de vie ?"

Le confrère insiste sur l'importance de former des cercles et des unions. Il rappelle qu'il n'y a pas longtemps encore, l'élément français de Moncton n'avait aucune infuence auprès des hauts fonctionnaires, que nos frères acadiens se contentaient des positions inférieures, que les meilleurs emplois étaient réservés aux anglais, etc. Aujourd'hui, la situation commence à être un peu différente, mais elle laisse encore beaucoup à désirer.

Il n'y a aucun doute que les acadiens n'occupent pas dans les Provinces Maritimes, dans la Confédération, le rang auquel leur nombre leur donne droit d'atteindre. Ils ne sont pas assez unis, ils ne s'affirment pas suffisamment. Le peuple est encore timide, craintif, dans la revendication de ses droits. L'on dirait que le joug sous lequel il a gémi si longtemps pèse encore lourdement sur sa volonté, sur son énergie.

Les grands congrès patriotiques qui ont été tenus depuis un certain nombre d'années sur la terre acadienne, ont provoqué un réveil national plein de promesses. On sent la confiance en soi renaître partout. On se compte davantage. On se sent plus uni que par le passé, plus fort, plus hardi. Dans chacune des Provinces Maritimes, l'élément Acadien s'affirme et réclame sa part de patronage et d'honneurs. Il veut vivre au soleil de la liberté et de la justice, comme toutes les autres nationalités.

L'avenir, un avenir rapproché, verra sans doute nos frères de l'Acadie en pleine jouissance des droits que la constitution accorde dans une égale mesure à tous les citoyens du pays.

Mais, comme dit "L'Evangéline," pour arriver à ce but, il leur faudra sans cesse faire connaître leurs volontés, s'affirmer et se faire respecter.

A PROPOS D'UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

La Femme—Ça va coûter cher à la Compagnie, tout de même.

La Voisine—Bien certainement, et la preuve, c'est que Mme X.... qui a eu son mari tué dans un déraillement, a reçu cent mille francs d'indemnité.

La Femme.—En v'là une qui a du bonheur, c'est pas à moi qu'arriverait une chance pareille !

Pour Prévenir le Danger de la Tuberculose

PRENEZ

BAUME RHUMAL

Quand vous souffrez de toux et de rhumes il vous vous guérira de suite.
Prix : 25 cents la bouteille.

BAS DE PAGE SUIVANT ICI

Apollinaris

"La Reine des Eaux de Table"

Contient son propre *Gas Acide Carbonique Pur* qui facilite beaucoup la digestion en agissant comme tonique et stimulant gastrique.

La Compagnie de **Téléphone Bell** du Canada

AVIS SPECIAL

La prochaine édition de l'INDICATEUR DU TELEPHONE DE MONTREAL

Sera close le 5 Juin 1907,

Aucune nouvelle entrée ou correction ne sera reçue **après cette date.**

Donnez votre ordre immédiatement à . . . . . .

R. F. JONES, - - Gérant local.

65—13,16,20,23,27,30

La journée devrait commencer et finir avec une tasse de :: ::

CACAO PERFECTION DE COWAN (Marque Feuille d'Erable)

Il est bon pour tout le monde ; il est nutritif et hygiénique :: ::

The Cowan Co., Ltd, Toronto.

6-18-20-27

CHAUSSURES D'ENFANTS

Nous avons un assortiment très complet de Chaussures, souliers et pantoufles, pour petits enfants, noire, blanche, tan, rouge et autres couleurs. Elles ont été faites d'après les formes "FOOT-FORM" appropriées à leur pieds tendres qui se développent. Nous les avons lacées, boutonnées et nous avons plusieurs styles de souliers à bandes, y compris les sandales romaines favorites à plusieurs bandes.

Nous désirons attirer une attention spéciale sur notre soulier " Corset ", pour les chevilles faibles.IL LES GUERIT.

CHAQUE LIGNE de ces marchandises est à PRIX ECONOMIQUE.

RONAYNE BROS.,

485 rue Notre-Dame Ouest. Square Chaboillez.

La Beauté de la Femme

Dépend de l'Harmonieux

Developpement de son Buste

Assuré par l'usage des

PILULES PERSANES

De Tewfick Hasis, Téhéran (Perse). Elles cité certaine. $1.00 la boite, 6 boîtes pour $5

Société des Produits Persans

DEPARTEMENT P.

Boite Postale 1031

Montréal. 1-jno

Corsets D&A

Ce sont les plus jolis modèles qu'ait produits l'art du corsetier. Ils démontrent un étonnant triomphe de science et de bon sens,

Les prix sont de $1.00 à $6.00.

Embelliront vos Formes.

1-1

La Crême Pompadour

Pour le

MASSAGE

vous donnera un teint clair, transparent, magnifique. Elle est parfaitement inoffensive. Elle nettoie, purifie, enlève les taches, donnant à la peau et à la chair une magnifique pureté. Elle n'est pas une poudre, une peinture ou une graisse, et ne fait pas pousser de poils follets. Développera le buste. Employée par la meilleure société de partout.

GRATIS.—Envoyez 10c pour un essai gratis et un livre sur la manière de pratiquer le massage à la maison, ou envoyez 35c ou 75c à la Continental Drug and Chemical Co., 3294 rue Notre Dame, Montréal, Canada. Vendue par tous les pharmaciens. 47-1-j-6-jno.

Le mécanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mécanisme

"OTTO HIGEL"

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

Le Victorian, ligne Allan, parti de Liverpool, est entré dans notre port, samedi après-midi, avec 86 passagers de première et 463 de seconde. Environ 1,000 passagers d'entrepont étaient débarqués à Québec.

—Le Kensington, ligne Dominion, qui aurait dû partir pour Liverpool, samedi matin, n'a quitté notre port qu'à sept heures, ce matin. Malgré la grève, le paquebot a pu prendre une bonne cargaison générale.

—Le Southwark, ligne Dominion, parti de Liverpool, est passé à la Pointe de la Renommée, hier matin. Il est attendu ici demain.

—Le Virginian, ligne Allan, parti de Montréal, est arrivé à Liverpool, samedi après-midi.

L'Ionian est aussi arrivé à Liverpool, samedi.

—Le Manxman, ligne Dominion, a été signalé à la Pointe de la Renommée, hier.

Le Bengore Head a quitté Barrow pour Montréal, le 15, avec une cargaison de fer en gueuse.

—Le Pretorian, ligne Allan, de Montréal à Glasgow, est passé à la Pointe-au-Père, samedi matin, avec 41 passagers de seconde et 39 de troisième.

—Le Lake Champlain, ligne du Pacifique, parti de Liverpool, a laissé 1,100 passagers de troisième à Québec, hier matin.

EN ROUTE POUR MONTREAL.

Nom	De	Date.
Glenarm Head	Coalport	mai 2
Inishowen Head	Coalport	mai 8
Manchester Importer	Manchester	mai 4
Southwark	Liverpool	mai 9
Cervona	Middlesboro	mai 11
Parthenia	Glasgow	mai 11
Prah	Barbades	mai 9
Pomeranian	London	mai 11
Numidian	Glasgow	mai 11
Montrose	Anvers	mai 1
Montezuma	Anvers	mai 8
Montfort	Bristol	mai 14
Mount Royal	Anvers	mai 15
Canada	Liverpool	mai 16
Bengore Head	Barrow	mai 16
Manchester Trader	Manchester	mai 18
Chicklade	Middlesboro	mai 3

DANS NOTRE PORT.

Le Bellona, R. Reford Ltée, quai de la ligne Thomson.

Le Dageid, Dobell et Cie, Hochelaga.

Le Parisian, ligne Allan, quai Alexandra.

Le Fremona, R Reford Ltée, quai de la ligne Thomson.

Le Milwaukee, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

Le Carrigan Head, McLean et Cie, Hochelaga.

Le Virginian, James Thom, quai de la ligne Leyland.

Le Tritonia, R. Reford Ltée, quai de la ligne Donaldson.

Le Devona, R. Reford Ltée, quai de la ligne Thomson.

Le Manchester Shipper, Furness et Cie, quai Victoria

Le Memnon, ligne Elder-Dempster, Hochelaga.

L'Irene, T. Harling, Hochelaga.

Le Cassandra, R. Reford Ltée, quai de la ligne Donaldson.

Le Lakonia, R. Reford Ltée, quai de la ligne Donaldson.

Le Sicilian, H. et A. Allan, quai Alexandra.

L'Escalona, ligne Thomson, quai Edouard VII.

Le Montrose, ligne du Pacifique, quai Edouard VII.

L'Englishman, ligne Dominion, quai Alexandra.

Le Victorian, ligne Allan, quai Alexandra.

Le Latona, R. Reford Ltée, quai de la ligne Thomson.

Le Bornu, ligne Alder, Dempster, Hochelaga.

Le Nordstjernen, ligne Hambourg-Américaine, Hochelaga.

DANS LES PORTS ETRANGERS

Londres. — Le Montreal, Anvers.

New-York. — Le Philadelphie, Southampton, l'Amerika, Hambourg ; l'Etruria, Liverpool.

Philadelphie.—Le Menominee, Anvers.

Baltimore. — Le Breslau, Bremerhaven.

Liverpool. — L'Ionian et le Virginian, Montréal ; le Baltic et l'Umbria, New-York ; le Sylvania, Boston.

Cherbourg. — Le Grosser Kurfurst, le Bluecher, New-York.

Rotterdam. — Le Noordam, New-York.

Queenstown. — L'Umbria, New-York.

Plymouth. — Le New-York, New-York.

Gibraltar. — Le Crétic, New-York.

Trieste. — Le Pannonia, New-York.

DEBARDEURS ET ARMATEURS

(Suite de la 1ère page.)

QUATORZE MANDATS

Une animation considérable régnait ce matin à l'hôtel de ville. De bonne heure, le bruit courut que la "Shipping Federation Co.", allait faire arraêter quarant-six débardeurs en grève.

A 9.30 heures, Mtres A. R. Holden et F. E. Meredith, les avocats de la compagnie, se présentaient au greffe de la Cour du Recorder pour demander l'émanation de quatorze mandats contre les débardeurs suivants : James Crichton, Frank Dolan, L. R. Forbes, W. Robertson, A. Scott, W. B. Manson, H. Cunningham, W. Redpath, John Reidie, J. Smith, James Traill, A. McKenzie, Ed. Monaghan et Ths. Waterston.

M. le recorder Weir a aussitôt accordé les mandats qui furent confiés aux officiers de la cour pour être exécutés.

Les débardeurs mis en cause, d'après la version des avocats de la compagnie, ont été engagés en Ecosse par contrat, vers la fin du mois de mars dernier.

Ils sont poursuivis en vertu du chapitre 20, section 3 des règlements de la ville, ayant trait aux relations entre »

MAITRES ET SERVITEURS

Par ce règlement, les serviteurs sont tenus de donner un avis de 15 jours de leur intention d'abandonner l'ouvrage.

Les plaintes contre Crichton, Dolan Forbes et Robertson, ont été faites par David Isles,, arrimeur à l'emploi de la "Shipping Federation Co", et P. W. Ferns, agent de la compagnie Dominion, est le plaignant dans les dix autres causes.

Au cours d'une entrevue que Mtre A. R. Holden a accordé à un reporter de la PATRIE, il a déclaré que si les prévenus consentaient à travailler, il n'y aurait pas d'arrestations. Trente-deux débardeurs qui devaient être arrêtés ce matin, sont retournés à l'ouvrage. Ils ne seront pas inquiétés.

Les accusés sont domiciliés aux numéros 11 et 22 de la rue Bonsecours.

NEGOCIATIONS ROMPUES

Les négociations entre les armateurs et les débardeurs ont été entièrement rompues, hier soir.

Qu'adviendra-t-il maintenant? C'est la question qu'on se pose avec anxiété dans le public, car la situation pourrait bien s'aggraver à cause de cette rupture.

Afin que nos lecteurs soient exactement renseignés sur ce malheureux conflit, nous résumons plus loin tout ce qui s'est passé depuis samedi.

A neuf heures samedi matin, expirait le délai pour accepter ou rejeter la seconde offre de la Shipping Federation. Comme les armateurs n'avaient reçu jusqu'alors, aucune nouvelle des débardeurs, ils ont rompu toutes les négociations et fait lancer, par la Shipping Federation,

DES CIRCULAIRES

qui sont publiées dans les journaux et qui sont affichées dans le port. Ces circulaires sont à l'effet que tous les débardeurs qui désireraient travailler, ce matin, recevraient 27 1-2 cents par heure de jour et 32 1-2 cents la nuit.

Hier après-midi, les débardeurs ont tenu une assemblée à leurs quartiers-généraux, rue des Commissaires.

Le secrétaire du ministre du Travail était présent, de même que M. O'Donoghue, l'un des commissaires d'arbitrage dans le différend entre le Grand Tronc et les machinistes, qui vient de se régler à l'amiable.

M. Acland a fait voir les avantages qu'il y aurait pour les parties intéressées, de reprendre les négociations et d'accepter l'augmentation de 2 1-2 cents de l'heure, telle qu'offerte par les armateurs, et de soumettre à une

COMMISSION D'ARBITRAGE

la question de la différence des autres 2 1-2 cents demandés pour former le 5 cents d'augmentation par heure.

M. O'Donoghue expliqua aux débardeurs l'heureuse issue de la conférence d'arbitrage au sujet des réclamations des machinistes du Grand Tronc.

Les remarques de MM. Acland et O'Donoghue ont convaincu l'auditoire, et la lettre suivante a été rédigée séance tenante :

Montréal, 19 mai 1907.

"A M. F. A. Acland, Montréal,

Monsieur,

"De la part du local 373 de l'Union Internationale des Débardeurs et des ouvriers du Transport, les soussignés vous autorisent à faire part à la Fédération des Armateurs du Canada et à la Compagnie du Pacifique Canadien, que les dits débardeurs ayant eu le temps de considérer attentivement l'offre du 17 mai 1907, de la Fédération des Armateurs, d'une augmentation de 2 1-2 cents de l'heure pour le travail de jour et de nuit, et de la soumission à une commission d'arbitrage, pour une nouvelle augmentation de 2 1-2 cents de l'heure, selon les conditions ci-dessus, consentent maintenant à accepter cette offre si la Fédération des Armateurs et la Compagnie du Pacifique Canadien sont encore disposées à maintenir cette offre. A ces conditions, les débardeurs consentent à retourner à l'ouvrage, lundi le 20 mai, à 1 heure p. m., pourvu qu'on ne fasse pas de distinctions injustes envers ceux qui ont quitté le travail".

(Signé) John Ryan, président du Comité.

(Signé) William Mansfield, l'un des membres du comité.

F. A. Acland, Ecr.,

Pour le sous-ministre du travail du Canada".

Après avoir reçu cette lettre, M. Acland téléphona immédiatement, à M. Hugh A. Allan, président de la Shipping Federation.

Ce dernier convoqua

LES ARMATEURS SYNDIQUES

et les représentants de la ligne du Pacifique au Windsor, hier soir.

L'assemblée commença à sept heures et se prolongea jusqu'à huit heures, après quoi M. Allan pria M. Acland de déclarer aux débardeurs que la Fédération des Armateurs et la compagnie du Pacifique n'étaient plus en négociations avec le président et le comité du local 373 de l'Union Internationale des Débardeurs, et que, conséquemment, aucune considération ne pouvait être accordée à la lettre signée conjointement par MM. John Ryan et Wm. Mansfield.

Cette attitude des armateurs a surpris énormément les débardeurs, qui ont alors décidé de tenir une autre assemblée, ce matin.

M. G. W. Stephens, qui a passé la matinée de samedi avec les trois délégués des débardeurs, n'a pu changer la situation. Il a vu ensuite les armateurs sans plus de succès.

LA SHIPPING FEDERATION

déclare que l'affichage d'avis aux débardeurs a eu l'effet attendu. Hier, on a travaillé au chargement et au déchargement des steamers "Latona", "Cassandra", "Kensington", "Victorian", "Manchester Shipper", "Lake Michigan", et "Parisian". M. Thomas Robb, secrétaire de la Shipping Federation a dit qu'en outre des matelots de ces steamers, il n'y avait pas moins de sept cents hommes à l'ouvrage.

Les débardeurs ont passé la journée d'hier à leurs quartiers-généraux. Les officiers de l'Union ont affirmé qu'aucun des débardeurs n'avait accepté l'offre de retourner à l'ouvrage.

DES PRECAUTIONS

extraordinaires avaient été prises pour maintenir l'ordre aux abords des quais où sont mouillés les vapeurs océaniques. Un calme parfait a régné durant toute la journée.

M. Gear, de la Shipping Federation, a déclaré qu'il ne voyait pas l'opportunité, ni la nécessité de rouvrir les négociations.

EXCURSION HISTORIQUE

ON VISITE L'ENDROIT OU SE LIVRA LA FAMEUSE BATAILLE DE CARILLON.

La Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal faisait, samedi, dernier, son excursion annuelle. Fort-Carillon ou Ticonderaga, dans l'Etat de New-York, le promontoire où se livra la fameuse bataille chantée par Crémazie est l'endroit historique visité de prédilection. On s'y est rendu de nouveau.

Un convoi spécial du Delaware and Hudson, quitta la gare Bonaventure vers huit heures et demie, emportant les voyageurs. Le groupe de ceux-ci, —environ cent-cinquante personnes,—offrait un aspect de fraicheur et de gaîté propre à dérouter ceux qui ne connaissent de numismates et d'archéologies que par les portraits plus ou moins chargés ou fantaisistes rencontrés au cours des romans. Dans ces messieurs sans tics ou même de lunettes, on reconnaissait tous nos premiers citoyens de Montréal: des juges, des ecclésiastiques, des avocats, des politiciens, des financiers, des industriels, des marchands, toutes figures remarquables si l'on veut, mais pas autrement singulières que par leurs talents et leur dignité. Les dames, dans leurs clairs costumes de voyage, prouvaient aussi qu'on peut s'intéresser aux vieilles médailles, et aux parchemins poudreux sans perdre le sentiment de l'élégance et de la beauté.

LE TRAJET

le long des rives sinueuses du lac Champlain vaut à lui seul les frais de déplacement. C'est une course furibonde à travers les gorges et les plateaux abrupts des Adirondacks, et dont la sensation est encore intensifiée par la brusque nuit des tunnels et les vire-voltes des courbes. Une averse qui menaçait de durer mettait cependant un peu de dépit sur les visages de tous, et beaucoup d'inquiétude sur celui de M. le juge Sicotte, président de la Société et organisateur actif du voyage. Le soleil heureusement devança le convoi et c'est par une température superbe que se fit le débarquement à la gare d'Addison Junction, située à quelques arpents du fort Carillon.

Un lunch pris hâtivement à l'hôtel de la place et l'on s'achemina vers les ruines.

Beaucoup de vestiges sont demeurés des anciennes fortifications. Les

PANS DE MURAILLES

restés debout permettent, de reconstituer le plan du fort primitif. Des bastions sont encore visibles à plusieurs points du promontoire.

Tout un programme avait été préparé pour permettre aux excursionnistes de goûter tout intérêt historique, attaché à l'endroit.

M. le juge Sicotte lut en français le récit de la bataille de Carillon fait par Porkman, M. McLachlan fit la même lecture en anglais. M. le curé Adam, du Sacré-Coeur, fut ensuite invité à donner des explications additionnelles. Il le fit avec autant de clarté que d'érudition. Les voyageurs visitèrent à sa suite tout le terrain, et scène par scène leur fut reconstitué le drame glorieux accompli, un siècle et demi auparavant. "Fort-Carillon, dit M. le curé Adam, m'apparait comme le premier endroit historique après Québec. Nous avons même tout lieu de croire que s'est ici ou tout près, que Champlain livra en 1609 son premier combat contre les Iroquois. Champlain parle, en effet, d'un promontoire qui s'avance de l'ouest dans le lac et toute la description qu'il en donne correspond au site où nous sommes actuellement.

M. le curé montre ensuite quel cours d'événements détermina la construction du fort Carillon.

Les Canadiens avaient d'abord érigé le fort Saint-Frédéric. Les Anglais pour lui faire pièce, construisent en 1731, le fort William-Henry, à la tête du lac Saint-Sacrement. Les Français, voulant garder leur position, construisent alors en 1755, le fort Carillon. Montcalm part de Fort Carillon en 1758 et va détruire le fort William-Henry. Mais les Anglais le reconstruisent pendant l'hiver, et à son tour, en juin 1859, Abercromby partira de ce point de retranchement, pour venir faire l'assaut du fort Carillon. Il descend le lac George sur des centaines de barques, avec ses 15,000 hommes, et débarque à quelque sept milles du fort Carillon. Il est obligé de s'ouvrir un chemin à travers la forêt. Des

PREMIERES ESCARMOUCHES

ont lieu le 6 juillet. Les Français perdent cent cinquante hommes qui s'étaient aventurés trop loin.

Tandis qu'Abercromby commet l'imprudence de laisser son artillerie au pied du lac George, Montcalm se fortifie dans une position inexpugnable. Il établit un retranchement de troncs d'arbres, dont les branches ont été effilées et en rend l'abord encore plus difficile par le creusement d'un fossé. Les Anglais attaquèrent d'abord par la gauche. Six fois, ils montèrent à l'assaut, mais furent toujours repoussés avec perte et durent finalement retraiter. Montcalm avait perdu près de quatre cents hommes au cours de la journée et les Anglais plus du double.

M. le curé Adam, outre ses études dans les livres, est particulièrement renseigné sur Fort Carillon et ses alentours, ayant été six ans curé de Whitehall, qui n'est distant que de quelques milles.

Il avait eu l'aimable prévoyance d'emmener avec lui une dizaine d'enfants du chœur de chant de sa paroisse. L'exécution par ceux-ci de la romance patriotique : "O Carillon, je te revois encore", ajouta un charme ému à la cérémonie.

A l'arrivée au promontoire, M. F. B. Wickes, président de la bibliothèque Carnegie, de Ticonderoga, avait souhaité la bienvenue aux visiteurs.

LE RETOUR

s'effectua vers cinq heures et demie.

Le convoi fit un arrêt d'une heure à Plattsburg. Les excursionnistes eurent le temps de prendre un joyeux dîner en groupe au Cumberland.

On rentra vers minuit à Montréal.

Parmi les excursionnistes, remarqué : M. le juge Sicotte, président de la Société ; M. Ludger Gravel, le vice-président ; Sir Alexandre Lacoste, Mademoiselle Lacoste, Lady Lacoste, Mademoiselle Dandurand, M. de Lanaudière, l'ex-échevin Vallières, l'avocat Emard, Mesdemoiselles Emard, M. Bélanger, Paul Lacoste, Arthur Lacoste, l'hon. D. B. Rolland, Madame Rolland, l'hon. Beaubien, l'avocat D. A. Lafortune, l'interprète italien Viglino, l'avocat Desrosiers commissaire des incendies, l'avocat Mousseau, etc., etc.

SIROP DU DR DEMERS

POUR LES ENFANTS

Ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhées. Dites-vous-le.

l-m-mer-s

A L'ECOLE NORMALE

Réunion du comité d'organisation pour les fêtes du cinquantenaire.

Le comité d'organisation du cinquantenaire de l'Ecole Normale Jacques-Cartier a siégé hier après-midi.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, M. le secrétaire Charbonneau donna la lecture des lettres des anciens élèves acceptant l'invitation du comité. Ces lettres ne sont pas aussi nombreuses qu'on s'y attendait.

M. l'abbé Nazaire Dubois le principale de l'école, a exprimé l'espoir que tous les anciens élèves se feront un devoir, dans le courant de la semaine, d'informer le comité, par voie de correspondance, qu'ils assisteront aux belles fêtes des 24 et 25 juin.

Un comité a été chargé de voir les compagnies de chemin de fer, pour obtenir des taux réduits de passage, pour les anciens élèves qui demeurent au loin.

Il résulte des déclarations de M. l'abbé Dubois que le comité d'organisation a fait un travail considérable qui assure d'ore et déjà le succès des fêtes jubilaires.

Assistaient à la séance, M. l'abbé Dubois, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier ; l'hon. L. E. Leblanc, MM. J. N. Perrault, principal; Charbonneau, Dupuis, Ostigny Poulette, Manning, Dr Chabot, Guérin, Harris, avocat Bérard, Dr Cléroux, Dr Gauthier et quelques autres.

PAUVRE MONNAIE !

Comment une femme remercie un sergent de l'avoir fait échapper à un accident.

Le sergent Marwick du poste No 14, qui passait samedi midi, à l'angle du Boulevard Saint-Laurent et de l'avenue des Pins, empêcha une femme d'être frappée par un tramway.

Au lieu de remercier le policier, la femme l'injuria. Elle prétendit qu'elle aurait eu le temps de passer en avant du tramway, qu'elle était très pressée et que le maladroit policier lui faisait perdre un temps précieux. Cependant le wattman et les personnes qui se trouvaient en avant du tramway avouèrent que sans l'intervention de Marwick, l'irascible inconnue aurait été la victime d'un sérieux accident.

AU NOUVEAU BRUNSWICK

A propos de l'ostracisme dont les Acadiens son frappés dans les ministères provinciaux.

La PATRIE a communiqué à ses lecteurs, l'accusation portée par le "Moniteur Acadien" au sujet de l'ostracisme dont nos frères du Nouveau-Brunswick sont l'objet de la part du parti au pouvoir.

Le confrère de Shediac, publie dans son dernier numéro les renseignements supplémentaires suivants:

"Nous avons constaté à la lumière du rapport de l'auditeur-général, que les Acadiens n'avaient pas un seul représentant dans le service interne des différents départements du Nouveau-Brunswick et nous avons vu dans ce fait une injustice inexplicable envers les 80,000 âmes qui composent la population française de notre province.

"Cet exclusivisme marqué est un stigmate immérité imprimé au front d'un peuple qui a droit à une juste part du patronage public. Il est immérité parce que les rares fonctionnaires de langue française que nous comptons dans les quelques autres branches du service public, remplissent avec bonneur leurs fonctions et s'acquittent de leurs devoirs à l'entière satisfaction de leurs supérieurs.

"Depuis quelques années, M. l'avocat N. A. Landry, C.R., de Bathurst, remplit la charge d'assistant-greffier de la chambre d'assemblée, et au témoignage de la députation toute entière, M. Landry s'acquitte de ses devoirs avec zèle, avec intelligence, avec une parfaite compétence.

"Depuis qu'il est commissaire de l'industrie laitière, M. L. Cyriaque Daigle n'a cessé de prodiguer ses lumières et son zèle au profit de cette industrie, l'une des plus importantes de l'exploitation agricole. Son intelligence et ses connaissances sont au-dessus de tout éloge que nous pourrions en faire.

"M. le professeur A. Béliveau, du département français de l'Ecole Normale, est, depuis au delà de vingt ans, l'un des serviteurs publics les plus fidèles, les plus intelligents et les plus éclairés, et par cela même peut être aussi les moins rétribués, de la province.

"MM. les inspecteurs d'écoles J. F Doucet et Chs D. Hébert font également preuve de la plus haute compétence et du plus louable zèle dans l'exécution des onéreux devoirs de leurs fonctions importances, et nous ne croyons faire injustice à personne en affirmant ici que ces messieurs ne sont en rien inférieurs à leurs confrères de l'inspectorat provincial.

"Si nos nationaux peuvent se distinguer ainsi dans certaines branches du service public, pourquoi les exclure absolument des différents ministères provinciaux.

"Ce n'est pas dans le but de vaine critique, ni dans l'intention de faire du capital politique que nous signalons ces choses à ceux qui nous font l'honneur de nous lire. Nous dénonçons les abus afin d'attirer l'attention sur des griefs dont le bienfondé est incontestable, et d'induire les autorités que de droit à y porter remède quand l'occasion s'en présente".

FEU LE DR DRUMMOND

Samedi dernier, a eu lieu au cimetière Mont-Royal, l'enterrement des restes du Dr William Henry Drummond, le littérateur canadien bien connu.

Le tombeau est situé au plus haut point du Mont-Royal. Il est surmonté d'une croix celtique, en pierre grise. Cette croix a quatorze pieds de haut. Elle a été copiée sur des modèles authentiques du nord de l'Irlande. Sous les quatre pieds de l'arche seront sculptées des figures emblématiques. L'inscription, sur la base, sera composée d'un fragment d'une œuvre de Drummond et d'un de son auteur favori, Maira O'Neill.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow enleve l'inflammation pendant la dentition des enfants

229-jno

IERE COMMUNION ET CONFIRMATION

CETTE DOUBLE FETE A MIS EN JOIE HIER LA PAROISSE DE SAINT-HENRI.

Trois cent quatre-vingt-onze enfants ont fait hier matin leur première communion, dans la paroisse de Saint-Henri. L'église, décorée comme aux jours de grande fête, était remplie par la foule pieuse.

M. l'abbé D. Descarries célébra le saint sacrifice.

Avant la communion, M. le curé adressa quelques paroles aux enfants, leur rappelant l'importance de faire une bonne première communion, ainsi que les sentiments d'amour et de reconnaissance qu'ils doivent au divin Sauveur.

Le chant, exécuté par les élèves des écoles Chrétiennes, sous la direction du R. F. Odwin, fut vraiment beau et imposant.

A quatre heures dans l'après-midi, Sa Grandeur Monseigneur l'auxiliaire s'est rendu à Saint-Henri afin de confirmer les nouveaux communiants.

LES CAMIONNEURS

Ils reçoivent la paie qui leur revient samedi matin.

Samedi était le jour de paie pour les employés de la Shedden Fowarding Co.,

Les camionneurs et les manutenteurs de fret, qui avaient abandonné leur ouvrage, mercredi et jeudi, se sont présentés aux écuries de la compagnie, rue Barré, et ont reçu leurs gages.

Le gérant de la Shedden, M. Belcourt, a déclaré que plusieurs camionneurs et manœuvres étaient retournés à l'ouvrage vendredi et samedi. Il croit qu'un bon nombre de plus travailleront aujourd'hui et demain.

D'autre part, les camionneurs affirment que quelques-uns des hommes qui sont restés à l'emploi de la compagnie, mercredi, ont quitté le service vendredi et samedi, et qu'ils se sont joints à leurs confrères.

Les camionneurs de la Shedden ont appris avec plaisir que MM. Lilly et Cameron, qui emploient 150 camionneurs, avaient accordé à leurs homme $1.60 par jour et 25 cents de l'heure pour ouvrage supplémentaire.

(Suite à la 11e page)

MALLES POUR L'EUROPE

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'Europe fermeront comme ci-dessous, cette semaine, à l'Hôtel des Postes de Montréal :

Lundi, 20, à 9.30 heures et 6 heures p. m., le "Kronprinz Wilhelm," ligne North German Lloyd, pour la Grande-Bretagne et l'Europe, partant de New-York, le 21.

Mardi, 21, à 9.30 heures a. m., et 6 heures p. m., l'"Adriatic," ligne White Star, pour la Grande-Bretagne et l'Europe, partant de New-York, le 22.

Mercredi, 22, à 9.30 heures a. m., et 6 heures p. m., l'"Amerika," ligne Hambourg-Américaine, et la "Provence," ligne Générale Française, pour la France, l'Allemagne, l'Angleterre, etc., partant de New-York, le 23.

Vendredi, 24, à 9.30 heures a. m., et 6 heures p. m., l'"Etruria," ligne Cunard, et le "Victorian," ligne Allan, pour la Grande-Bretagne et l'Europe, partant l'un de New-York, l'autre de North-Sydney, le 25.

Samedi, 25, 1 heure p. m., le "Southwark," ligne Dominion, pour la Grande-Bretagne, etc., partant de Québec, le 25.

Le samedi excepté, les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 heures p. m., et les autres matières doivent être déposées avant 5 heures p. m.

Les colis postaux sont expédiés par le "Victorian" et le "Southwark" et doivent être déposés à 5 heures p.m., le vendredi, et midi, le samedi.

A PROPOS DES CAMIONNEURS

M. J. Z. Rouleau, contremaître de la Shedden Forwarding Company, sur les quais, faisait remarquer l'autre jour, que le reporter qui avait eu une conversation avec lui, à propos de la grève des camionneurs, avait mal interprété le sens de ses paroles. Ce n'est pas des camionneurs que M. Rouleau voulait parler lorsqu'ils disaient que les hommes avaient plus de deux heures pour dîner, mais bien des manutenteurs de fret sur les wagons. En toute justice pour M. Rouleau, nous nous empressons de réparer l'erreur involontaire faite par notre représentant.

ILS SE BATTENT ENCORE

PUERTO CORTEZ, 14, v.a mobile, 20.—Pendant la semaine dernière, plusieurs combats ont été rapportés, entre les troupes du général Toruccosiera et celles du général Guerterez. Un télégramme du président Davila, au général Estrada, commandant les forces nicaraguyennes, l'informe que les troupes du Honduras vont prendre possession d'Anapola.

LYMBURNER & MATHEWS

INGENIEURS ET MACHINISTES.

Angle des rues des Commissaires et Berri, Montréal.

Forgerons (Travaux de forges de tous genres, etc.) Fondeurs en cuivre et finisseurs.

Réparations de chaudières, une spécialité. M. L. M. Lymburner. Résidence, Tél. Uptown.4095. 1-mer-v-jno.

NAVIGATION

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

Prochain départ de Montréal

Quai au pied de l'Av. Papineau.

SAMEDI, 25 MAI, A 4 H. P. M.

ET DANS LA SUITE A TOUS LES 2 LUNDIS DURANT LA SAISON.

Laissant Québec le jour suivant à MIDI, pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers.

Aucune cargaison reçue après 2 p.m., le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser A

J. G. BROCK & Co., Agents

211 Rue des Commissaires. En ville

85-jno.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETE VICTORIA

PRIX REDUITS POUR

Québec	$4.90	Peterboro	7.85
Sherbrooke	3.20	Hamilton	10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
St-Jean	0.90	Toronto	10.00

Et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un

BILLET SIMPLE de première classe

Départ : les 23 et 24 mai.

Limite de retour : 27 mai 1907.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 137 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

71-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

The Ocean Limited

TRAIN DE LUXE

commencera son service le 30 juin

Jour Victoria, 24 Mai 1907

Des billets de retour seront émis de toutes les stations de l'I. C. R., au prix d'un billet simple de première classe, valables pour partir les 23 et 24 mai. Retour limité au 27 mai 1907.

A partir du 15 mai, un wagon-lit pour St-Jean, N. B., sera attaché à l'express Maritime, permettant aux passagers de faire le trajet sans changer de voiture.

Le 31 mai, et les mardis et vendredis suivant, un wagon-lits pour Matapédia sera attaché à l'Express Maritime, permettant aux passagers de rester à bord jusqu'au matin.

Tous les trains de l'Intercolonial ont leur arrivée et leur départ à la gare Bonaventure. BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE : St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques, ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIF, agent des passagers et des billets de la ville.

H. A. PRICE,

Ass. agent gén. des passagers.

68-j-n-o

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

Service de la Malle Royale. Montréal et Québec à Liverpool. "Tunisian", 17 mai, 14 juin, 12 juillet; "Victorian", 24 mai, 21 juin, 19 juillet; "Ionian", 2 juin, 28 juin ; "Virginian", 7 juin, 5 juillet, 2 août. Le "Victorian" et le "Virginian", 12,000 tonnes, sont les seuls vapeurs à turbines de la route Canadienne. Aucune trépidation de la chambre. Record du passage, 5 jours et 14 heures.

MONTREAL AU HAVRE. — "Parisian", 20 mai, 29 juin, 10 août ; "Pomeranian", 1er juin, 13 juillet, 24 août; "Sardinian", 19 juin, 27 juillet, 7 septembre. Une seule classe de cabine, appelée seconde. Prix, $40.00 en montant. 3ième classe, $27.50. H. & A. ALLAN, 55 rue des Communes, Montréal. 69-jno

Vapeurs de l'Atlantique de la Cie du Pacifique Canadien

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

Le plus beau et le plus rapide **'EMPRESSES'**

Les places de cabines de luxe et autres sont presque toutes retenues sur certains des vapeurs. Nous vous conseillons de réserver immédiatement, pour le printemps et l'été, vos cabines sur les autres vapeurs de cette compagnie.

Samedi 25 mai	Lake Champlain
Vendredi, 31 Mai	Empress of Britain
Samedi, 8 juin	Lake Erié
Vendredi 14 juin	Empress of Ireland
Samedi 22 juin	Lake Manitoba
Vendredi, 28 juin	Empress of Britain
Samedi, 6 juillet	Lake Champlain

l-m-v—jno

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

* "LA PROVENCE"	le 23 mai
* "LA LORRAINE"	le 30 mai
"LA BRETAGNE" (supp.)	1 Juin
* "LA SAVOIE"	le 6 juin
* "LA PROVENCE"	le 13 mai
"LA GASCOGNE" supplémentaire	le 15 mai

*Paquebots à deux hélices

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

AGENCE REFORD

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

STR. MARINA	11 mai
STR. LAKONIA	16 mai
STR. CASSANDRA	23 mai

Prix du passage—une seule classe de cabine, $40 à $60; entrepont $26.50 à $30.00.

LIGNE THOMPSON

STR. IONA, pour Londres	12 mai
STR. DEVONA, pour Londres	18 mai
STR. LATONA, pour Londres	25 mai
STR. BELLONA, pour Leith	16 mai
STR. FREMONA, pour Leith	21 mai
STR. ESCALONA, pour Aberdeen,	28 mai.

The Robert Reford Co., Ltd., Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N. B.

63-jno

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

Kronprinz, 21 Mai, 10 A. M.	Kaiser, 2 Juillet, 10 A. M
Kaiser, 4 Juin, 10 A. M.	K. Wm. II, 9 Juillet 6 A. M
K. Wm. II 11 Juin 6 A.M.	Kronprinz 16 Juillet . A. M
Kronprinz, 18 Juin, 10 A. M.	Kaiser 30 Juillet 10 A. M

SERVICE DE STEAMER A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME, 10 a. M.

Friedrich	18 Mai	Barbarossa	6 Juin
F. Alice	22 Mai	Kurfuerst	13 Juin
Bremen	28 Mai	Friedrich	20 Juin
x Main	6 Juin	F. Alice	25 Juin

x Directement à Brême

SERVICE DE LA MEDITERRANEE

GIBRALTAR — NAPLES —GENES A 11 A. M.

P. Irene	1 Juin	P. Irene	13 Juillet
xNeckar	8 Juin	xNeckar	20 Juillet
K. Luise	15 Juin	K. Louise	27 Juillet
K. Albert	29 Juin	K. Albert	3 Aout

xNe va pas à Gênes

Des Jetées de Brême, 3ième et 4ième Rues, Hoboken

Les lettres de change émises par la North German Lloyd sont valides dans le monde entier

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.Y.,W. F. Henry, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques. 54-jno

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. jno.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

FETE VICTORIA

Voyages à bon marche

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Ottawa	3.85	London	12.95
Québec	4.90	Peterboro	7.85
Sherbrooke	3.20	Farnham	1.20
St-Jean, Q.	.90	St-Jean,N.B.	14.30
Ste-Agathe	1.90	Labelle	3.05
Magog	2.65	Knowlton	2.00

et tous les autres endroits du Canada, Fort William et l'Est au PLUS BAS PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE DANS UNE SEULE DIRECTION.

Billets valides pour le départ les 23 et 24 mai. Valides pour revenir jusqu'au 27 mai, 1907.

Train Special pour Labelle

quittera la gare Viger à 8.45 a.m., le jeudi, 23 mai, et se rendra jusqu'à Labelle. Au retour, ce train quittera Labelle le même jour à 2.35 p.m., arrivant à la gare Viger à 7.05 p.m.

EXCURSION DE COLONS AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST CANADIEN, 4 ET 18 JUIN, 2, 16 ET 30 JUILLET, 13 ET 27 AOUT, 10 ET 24 SEPTEMBRE.

Taux minimes. Billets valides pour 60 jours.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste. 71-jno

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY.—LACHINE : Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 8.00 p.m. ; service de 30 minutes, 8.00 p.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m. à 8.45 p.m. ; service de 30 minutes, 8.45 p.m. à minuit et quarante-cinq, (12.45).

SAULT AU RECOLLET : premier tramway de la rue St-Denis, 5.20 a.m. De la rue St-Denis et de la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 9.40 a.m. ; service de 40 minutes, 9.40 a.m., à 3.40 p.m. ; service de 20 minutes 3.40 p.m. à 8.20 p.m. ; service de 40 minutes, 8.20 p.m. à minuit et vingt (12.20.)

Dernier tramway du Sault à 12.40 a. m. ; de la rue St-Denis, à 12.20 a.m. Un tramway extra part tous les jours de la rue Chenneville pour se rendre à la Station Henderson à 6.10 p.m.

MONTAGNE : De l'Ave. Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Ave. Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a. m. à 11.50 p.m

CARTIERVILLE : De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 76.00 a.m. à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. 64-jno.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification," l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Le solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé)—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demandes des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par annnée au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,

Député ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

290-6 mo

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

86-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos. 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No. 286 rue Saint-Hubert.

McCormick's Biscuits

Bons pour les Petits Enfants.

Les SODAS "JERSEY CREAM"

sont faits de farine spécialement mélangée et d'autres ingrédients soigneusement choisis, combinés par un procédé habile sous la surveillance directe de fabricants de biscuits les plus capables du monde.

Aucune nourriture n'est plus nutritive ou hygiénique pour les petits enfants que les SODAS "JERSEY CREAM" de McCormick—ils sont plus hygiéniques que le pain. Essayez-en un paquet échantillon ou une boite de 3 lbs.

Boites de 3 livres, (conserveront leur fraicheur et leur saveur premières durant 2 à 3 mois.)
Petits paquets à étiquette bleue, 5c et 10c.
Petits paquets en papier, 5c et 10c.

CHEZ VOTRE EPICIER.

LA FRANCE A OUDJA

Un salut au drapeau qui cause une crainte salutaire, chez les Marocains

LES POLICIERS INDIGENES

PARIS, 20.—Bien que le gouvernement ait reçu l'assurance que le Sultan ferait excuse et acquiescerait à toutes les demandes de la France, au sujet de l'assassinat du Dr Mauchamp, Oudja ne sera pas évacué, jusqu'à ce que le courrier ait apporté au quai

Le général LIANTEY, commandant en chef de l'expédition française au Maroc.

d'Orsay le texte complet du rapport et que les ministres l'aient soigneusement étudié.

Le drapeau tricolore flottera sur la grande Mosquée, jusqu'à ce que le Sultan soit complètement en règle avec la France.

Le général Liantey a entouré de beaucoup d'apparat le déploiement du drapeau français, sur la grande Mosquée. Les couleurs françaises ont été saluées par une salve d'artillerie. Comme l'on manquait de cartouches à blanc, le général fit placer la hausse à 1.200 mètres et cinq cibles furent atteintes, en plein centre avec une remarquable rapidité de tir.

Les indigènes admis à constater l'effet produit, par les canons français en ressentirent une crainte salutaire. Les clairons sonnèrent aux champs, et 3000 hommes défilèrent devant le drapeau.

L'impression produite par cette cérémonie sur la population d'Oudja a été du meilleur effet.

D'autre part, en arborant le drapeau français sus la grande Mosquée, le général Liantey s'est mis d'accord avec une tradition musalmane, qui est d'un grand poids, auprès des Marocains. Un drapeau flottant sur une mosquée montre aux musulmans le pouvoir, auquel ils doivent se soumettre, et la loyauté envers l'étendard arboré sur le temple est une question vitale pour eux.

Les polices indigènes après avoir prêté le serment d'allégéance à la France, pour le temps de l'occupation

Le lieutenant colonel REBELL, commandant de place à Oudja.

française, continuent à faire leur service, sous les ordres d'un lieutenant de police français.

L'occupation d'Oudja est une source de profits pour les Marocains : les marchés de la ville sont bien plus achalandés qu'en temps ordinaire : les soldats font des emplettes et fraternisent avec les habitants.

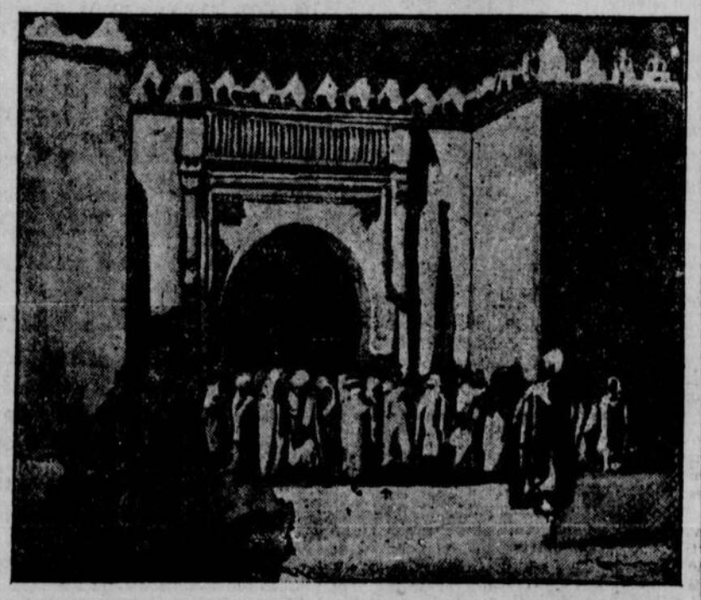

LA PRINCIPALE PORTE D'OUDJA.

LES JEUNES FILLES

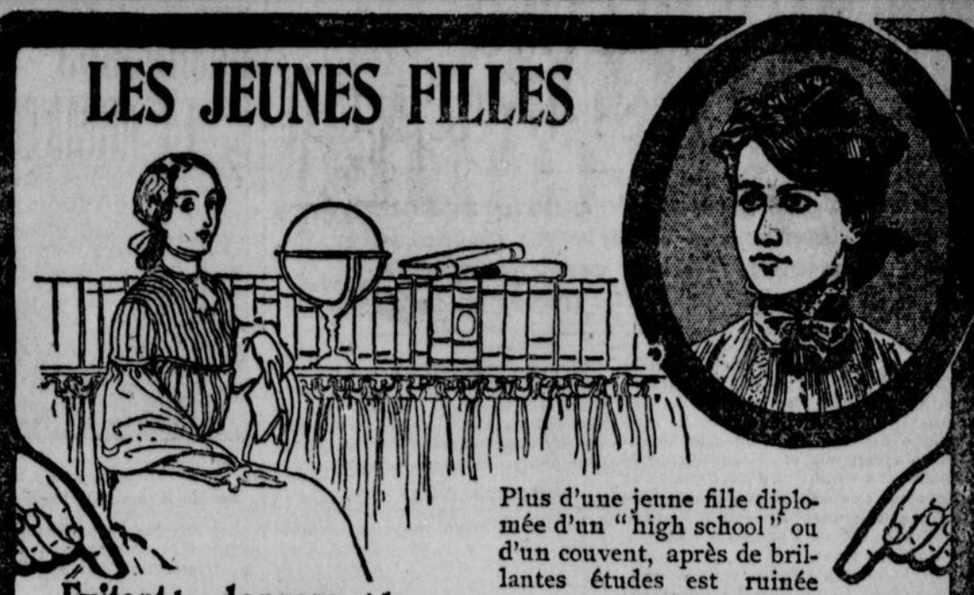

Évitent les dangers et les souffrances de la puberté

Plus d'une jeune fille diplomée d'un "high school" ou d'un couvent, après de brillantes études est ruinée avant sa vingtième année. Aujourd'hui, dans les écoles et la société on exige des jeunes filles des efforts qui atteignent les limites de leur endurance. Elles doivent réussir—même si cela les rend incapables d'entrer à la grande école de la vie et les prive du bonheur et des joies de la maternité.

A cette époque de la vie, la puberté, la nature demande de grandes dépenses de vitalité, particulièrement aux périodes menstruelles.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

le plus merveilleux de tous les toniques reconstituants pour la femme, fera traverser sûrement cette période critique à la jeune fille et en fera une femme forte, noble et belle.

Expérience d'une belle étudiante.

Ma Chère Mde Pinkham :—Je vous écris pour savoir si vous n'auriez pas quelque moyen de me guérir. Il y a un peu plus d'un an, j'ai souffert pour la première fois de mes menstrues et depuis lors je suis toujours affectée de menstruation irrégulière et douloureuse. Je suis allée à la campagne et me suis fait soigner tout l'été mais sans succès. Mes menstrues sont arrêtées depuis deux mois et j'ai pensé à vous demander si vous pourriez me faire du bien. Je vais au High School et je ne voudrais pas y manquer si c'était possible. MARION BARBER, North Adams, Mass.

Mademoiselle Barber écrit de nouveau après deux ans.

Ma Chère Mde Pinkham :—Il y a quelque temps je vous ai écrit pour vous demander conseil, souffrant de menstruation irrégulière et douloureuse et de maladie de matrice. Je commençai à prendre du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, des Pilules pour le Foie et du "Sanative Wash," et je suis heureuse de déclarer que je suis complètement guérie. Je veux vous remercier de vos bons conseils et je recommanderai vos remèdes à mes amies. MARION BARBER, 101 Ave Bracewell, North Adams, Mass.

Conseil gratuit aux jeunes filles.

L'on conseille instamment à toutes les jeunes filles d'écrire à Mde Pinkham, Lynn, Mass., pour lui demander conseil. Des milliers de femmes sont bien, fortes et belles aujourd'hui parce qu'elles ont fait de Mde Pinkham une confidente et ont suivi ses conseils à cette période critique de leur vie.

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

L'IVROGNERIE EST UNE MALADIE.— La raison et la science s'accordent à dire que la soif irrésistible qui s'empare d'un homme qui a fait un abus des liqueurs et le porte à boire toujours davantage jusqu'à ce qu'il devienne un ivrogne invétéré est une maladie périodique.

La nature a voulu qu'à toute maladie il y eût un remède, LE REMEDE DU PERE MATHIEU, employé selon les directions, guérira positivement les cas les plus rebelles d'alcoolisme.

En vente partout, $1.00 la bouteille. Dépositaire, Laboratoires S. Lachance, 87 rue St-Christophe, Montréal. 305—jno

Si vous souffrez de

Maladies de l'Estomac

Aigreurs, Manque d'Appétit, Mauvaises Digestions, Migraines, Constipation.

Les Amers Indigènes

Vous Guériront Assurément.

En vente partout, 25 cents le paquet. Franco par la malle sur réception du montant.

Laboratoire S. LACHANCE,

87 rue St-Christophe, Montréal.

1-jno

DR. ARTHUR BEAUCHAMP,

CHIRURGIEN-DENTISTE

168—Rue Saint-Denis—168

Téléphone Bell Est 3549.

283-lundis et Hebd.

A. PAPINEAU MATHIEU

De la Société Légale Mullin & Mathieu

AVOCATS

180 rue St-Jacques. Tel. Bell Main 2297

l-v-jno. Heb. jno

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils Bureaux: {Edifice New York Life, Montréal et à Washington, D.C

L'ESPIONNAGE ALLEMAND

Arrestation à Bruxelles de quatre anciens soldats.

BRUXELLE, 19 — Quatre ex - sous-officiers, ont été arrêtés, sous l'accusation d'espionnage, pour le compte de l'Allemagne. L'arrestation a été opérée à la suite de curieuses circonstances.

Le 16 avril, une annonce demandant un jeune homme intelligent, un sous-officier, de préférence, paraissait dans un journal de Bruxelles.

Un sous-officier ayant répondu à l'annonce, qui lui apprit qu'en raison des présentes difficultés marocaines, un conflit pourrait survenir entre la France et l'Allemagne, et qu'en conséquence, ce dernier pays désirait obtenir des renseignements sur les nombreux forts de la Mense, principalement sur ceux de Namur, Malone et Liège.

Indigné, l'officier refusa. Plusieurs jours après, il rencontra l'homme dans la rue, et le fit arrêter. L'individu fut alors reconnu pour un ex-sous-officier et son arrestation fut suivie de celles de trois autres hommes qui opéraient de complicité avec lui.

Les quatre espions ont déclaré être employés par une agence privée, contre la France et non contre la Belgique.

SUITES D'UNE CHUTE

Samedi après-midi, le coroner MacMahon a tenu une enquête sur les circonstances qui ont suivi la mort de Ferdinand Rigaud, le peintre décorateur, mort à l'Hôtel-Dieu, vendredi, des suites d'une fracture du crâne dont il a été victime en tombant d'une échelle alors qu'il était à décorer les colonnes de l'église du Gésu, rue Bleury. Le jury a rendu le verdict suivant : "Mort d'une fracture du crâne et d'autres blessures par suite d'une chute au bas d'une échelle alors qu'il travaillait.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

Joseph Richer, propriétaire d'un état sur le Marché Bonsecours, conduisait une voiture samedi soir sur la rue St-Laurent, quand à l'angle de la rue Rachel, un tramway frappa son véhicule. Le choc jeta M. Richer au bas de son siège et il fut rudement secoué dans cette chute. On l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame où il a reçu les soins que réclamait son état.

PURE

LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT

LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill

AU FRASER

Le concert des élèves de Madame Brousseau aura lieu demain soir.

Mardi, à huit heures, à la salle de l'Institut Fraser, rue Université, aura lieu le concert annuel des élèves de l'artiste bien connue qu'est Mme Brousseau. Par les années passées, ce concert annuel a obtenu un succès éclatant et tous les journaux ont fait des éloges émérités des talents et des goûts artistiques des élèves de Mme Brousseau. Cette année, le succès du concert promet d'éclipser celui des années précédentes, car le programme comprend les noms suivants et la seule mention veut tout dire. Se feront entendre dans les soli : Mlles Pepin, Raby, Lyonnais ; MM. Duhamel, Bastien. La diseuse bien connue et toujours si applaudie, Mme Destroismaisons donnera son concours et se fera entendre dans plusieurs récitations. D'autres artistes ont promis leur concours et la fête sera un succès. Une délicieuse opérette : "La reine Mozab" sera le clou de la soirée et plus de trente personnages interprèteront cette musique alerte et délicieuse.

Pour finale, Mme Brousseau avec son talent d'artiste chantera un "Ave Maria".

Bref, cette audition de jeunes artistes formés par Mme Brousseau promet d'être un succès.

Sirop du Dr Fred Demers

pour les enfants

est reconnu le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhée. Demandez-le donc toujours.

TROUVEE MORTE

Annie Rose, 35 ans, a été trouvée morte dans sa chambre, 254 rue Guy, samedi soir.

Le médecin appelé a constaté que la femme était morte de causes naturelles. Il n'y aura pas d'enquête.

—Si vous voulez un chapeau dur ou mou réellement élégant et nouveau, venez voir notre assortiment, ARMAND DOIN, le doyen des chapeliers, 76 rue Notre-Dame Est. 70-18-20

FEU M. JOS. LARIN

Les funérailles de M. Jos. Larin, l'entrepreneur de pompes funèbres bien connu, décédé subitement jeudi matin, ont eu lieu samedi matin, à l'église Saint-Joseph. Un nombreux cortège de parents et d'amis a accompagné la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

Conduisaient le deuil : MM. Léon Larin, père du défunt ; Léon, Eugène, Ernest et Alphonse, ses frères.

Des offrandes florales ont été envoyées par les personnes suivantes : Ernest, son frère, colonne brisée ; un ancre, par des amis ; une croix, par Alphonse Prevost ; une couronne, par amis ; un cœur brisé, par des amis intimes de la paroisse Saint-Joseph ; une couronne par les employés de la maison. Les bouquets spirituels étaient nombreux et le cortège funèbre imposant. La dépouille mortelle était portée par les confrères du défunt.

Dans le cortège on remarquait une nombreuse délégation des camionneurs de la compagnie Shedden.

L'église avait toutes ses tentures de deuil et les funérailles ont revêtu un caractère imposant.

UNE ETRANGE SUGGESTION

PARIS, 20 — Un plan curieux suggérant le désarmement complet des colonies de toutes les Puissances, sauf pour les besoins de la police de l'intérieur, a été présenté, à la commission d'arbitrage, au Parlement, par M. Rodier, le gouverneur-général de la Cochinchine.

Il déclare que les arguments que l'on oppose au désarmement général, ne peuvent s'appliquer aux colonies.

MORT DANS UN WAGON

Fred C. Linton, garçon de service sur un wagon Pullman, a été trouvé mort hier matin dans le wagon-buffet du convoi de Boston, arrivé en gare, samedi soir.

A l'arrivée ici du convoi de Boston, Linton dit à ses compagnons de travail qu'il se sentait malade et il retourna à son wagon pour y passer la nuit. C'est là qu'on le trouva hier matin sans vie, étendu sur une chaise. Le cadavre a été transporté à la morgue où il y aura enquête.

BIBLIOGRAPHIE

LA FOI DEVANT LA RAISON.—Réponse à deux "évadés," par M. l'abbé Gayraud, député du Finistre. 1 vol. grand in-16, précédé de trois lettres de NN. S. Amette, archevêque de Sida, coadjuteur de Paris ; Fiard, évêque de Montauban, et Gibier, évêque de Versailles. Prix : 3 francs, franco : 3 fr. 50.—Librairie Bloud & Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

L'originalité de ce volume d'apologétique consiste à ce que les objections contre la foi n'ont pas été imaginées ni rédigées par l'auteur en vue de la réfutation à faire et de l'effet à produire. Elles sont tirées "textuellement" et tout au long d'une manuscrit dans lequel un "évadé" rend raison de son passage "de la foi à l'incrédulité", et du livre d'un autre "évadé," sur "l'évolution de la foi catholique". Le nom de l'auteur est un sûr garant de la valeur philosophique et théologique de l'ouvrage. Ce livre, écrit Mgr Amette, "me paraît très propre à raffermir la foi dans les esprits troublés par les sophismes de l'incrédulité contemporaine." "C'est un "nouveau service rendu à l'Eglise" par M. l'abbé Gayraud, dit Mgr Fiard.—Et Mgr Gibier ajoute : "On ne saurait trop, mon cher ami, vous remercier de votre volume." Après de telles recommandations, il est inutile d'insister davantage sur l'intérêt et l'utilité de cet ouvrage pour le clergé qui doit défendre la foi et pour les laïques plus ou moins atteints ou troublés dans leurs croyances.

AU CLUB LEMIEUX

Ce soir, le 20 mai, aux salles du club Lemieux, M. Arthur Geoffrion, avocat, donnera une conférence sur la politique du Canada et de l'Amérique. MM. Lacroix et Gaudet adresseront aussi la parole.

VILLE-MARIE

VILLE-MARIE, 20 — M. H. Landreville, ancien hôtelier de Ville-Marie, s'est fait construire un nouvel hôtel et vient d'obtenir sa licence.

—M. Nathan Tobias a vendu son magasin général à MM. Nathan Frères.

—Le 15 courant, M. le notaire A. E. Guay, depuis au-delà de 21 ans à Ville-Marie, dans le temps Baie des Pères, mariait sa fille, Mlle Rose-Marie, à M. Roland Millar, avocat de talent et d'avenir demeurant à Bryson.

Le Nouvel Indicateur du Telephone

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada est sur le point de publier un

Nouvel Indicateur pour les Souscripteurs,

pour la ville de Montréal et la Banlieue.

Les ordres pour Nouvelles Connexions, Changements de Raisons Sociales, Changements d'Adresses ou pour Entrées en Doubles, devraient nous être envoyés immédiatement afin d'en assurer la publication dans le Nouveau Livre.

R. F. JONES, Gérant local.

6-8-10-13-15-17-20-22-24

Engins Automatiques LEONARD

pour système à courroie ou à connexions directes.

Machines à vapeur complètes.

Machineries de toutes sortes.

E. LEONARD & SONS,

1790 rue St-Jacques

MONTREAL

l-mar-jno

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

Feuilleton de la PATRIE

LA FIANCEE VEUVE

PAR FERNAND-LAFARGUE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

25 (Suite)

— Je voudrais vous poser une question, monsieur le vicomte.. Je m'adresse à votre loyauté.

— Parlez, monsieur Sandoret.

— Pensez-vous qu'il soit bien humain de faire pleurer un vieillard?

— Non, monsieur Sandoret, assurément non.

— Ce serait le comble de la cruauté ! avoua Georges, sans intention de raillerie.

— Alors, pourquoi votre famille se mêle-t-elle de faire souffrir la nôtre ?

— Pardon, monsieur Sandoret, deux mots seulement.. n'attaquez pas ma famille, même en paraissant m'implorer parce que je ne le souffrirai pas. Ensuite, écoutez ceci : Moi, personnellement, je plains M. Privat s'il pleure, mais personne ne lui a ravi sa fille.. qui est majeure et qui s'est retirée d'elle-même, chez nous. Vous le savez bien, monsieur Sandoret.

— Si vous ne l'aviez pas recueillie, attirée.. elle serait revenue chez elle, monsieur le vicomte.

— Ne croyez pas cela, monsieur Sandoret, répliqua Georges de Luz, dont le sang avait bouillonné au mot "attirée."

Elle restera chez nous, si elle y reste, de son plein gré, et, si elle veut revenir chez son père, nous ne la retiendrons pas. Si vous doutez, monsieur Sandoret de notre désintéressement en cette affaire, apprenez que mon frère a un profond mépris de l'argent, qu'il donnera son nom à Mlle Germaine et ne recevra d'elle, en échange, que de l'amour. Quant à un dot, non seulement il ne la désire pas, mais il la refuserait.

Enfin, monsieur le vicomte, il n'est pas convenable qu'une jeune fille habite..

— Je sais cela, monsieur Sandoret. Aussi, mon frère a-t-il quitté le château ce matin même.. il est allé, pour un mois, chez son ami, le baron de Reillan, si vous savez, et je

savoir pour édifier les mauvais esprits.

— Je ne dis pas, monsieur le vicomte, je ne dis pas.. mais vous ? insinua Sandoret avec un sourire plein de sous-entendus.

— Moi ? interrogea Georges, la rougeur au front.

— Oui.. oui.. vous êtes jeune, elle est gentille et ardente notre Germaine.. et.. btbitant près d'elle,

Il ne termina pas sa pensée.

Un coup de cravache le cingla en plein visage.

Et sans s'inquiéter de andtret qui hurlait, aveuglé par le sang, Georges de Luz éperonna son cheval et disparut du côté du château de aint-Edme, bouleversé d'indignation.

A l'entrée du bois, il se calma réfléchit :

— Voilà une première sottise! murmura-t-il. Décidément, je ne suis pas assez maître de moi. Je suis trop jeune. Si c'est ainsi que j'aplanis les dificultés et que je prépare la réconciliation.. Mais aussi.. mais aussi.. à quelle famille Maxime va-t-il s'allier?

C'était le premier mouvement d'humeur qu'il éprouvât contre son frère.

Le sang de sa race venait de protester au souvenir de la bassesse d'âme de Sandoret.

Mais ce ne fut qu'un nuage.

Il était le premier toujours à lutter contre les préjugés de castes et sa raison, sa philosophie, son bon sens, lui avaient fait dire autrefois à Maxime, un instant hésitant :

—Tu l'aimes ? Est-elle intelligente et instruite ? A-t-elle une âme digne de la tienne ? Un cœur ouvert à la charité ? Une raison ouverte aux idées larges ? Un visage qui charmera tes yeux ? Elle est parfaite, épouse-la. Donne-lui le nom qui lui manque.

Il rectifia sa première pensée par cet accommodement d'un sceptisme radical :

—Après tout, il vaut peut-être mieux ne jamais se réconcilier avec certaines gens... On évite de recommencer à se désunir.

Avant de rentrer au château, il s'assit dans une clairière du bois qu'on appelait "la Clairière de la Vierge", à cause d'une cabane ornée de pommes de pins, sur toutes ses arêtes et dans laquelle s'élevait un petit autel rustique, tapissé de mousse et de licens.

C'était en endroit de rêve, où le soleil se jouait à peine, juste assez pour pailleter l'ombre d'étincelles, et le vent y pénétrait pour y mourir en souffles doux comme des caresses de sylphes.

Georges réfléchissait à l'incident de tout à l'heure, se remémorait les paroles échangées, et tout d'un coup, il cria tout haut :

—Je croyais n'avoir fait qu'une sottise.. J'en ai fait deux. Oui..... deux... Etait-il bien utile de dire à cette brute où s'est retiré Maxime ?

Et, bougonnant, ronchonnant, irrité contre lui-même, il resta là plus d'une heure à se morigéner avant de remonter au château.

Il entendit la cloche d'appel du déjeuner.

Le matin, après le départ de ses deux fils, la comtesse de Luz avait entraîné Germaine qui s'appuyait timide et muette à son bras, et, tout de suite, l'avait conduite dans sa propre chambre, et non au salon, comme pour lui indiquer qu'elle n'était plus une étrangère, qu'elle entrait de plein-pied dans l'intimité familiale.

Mais Germaine ne se dérida pas. Elle semblait effarouchée.

Chaque affabilité nouvelle de la mère de Maxime la faisait se réfugier davantage en elle-même.

Alors, la comtesse de Luz fut plus qu'affable. Elle devint tendre, adorablement enveloppante, comme une mère.

—Voyons, mademoiselle Germaine, je vous fais donc peur ?

Et Germaine, les cils baissés, répondait avec franchise :

—Presque, madame la comtesse !

—Appelez-moi seulement madame... puisque vous ne voulez pas encore m'appeler maman.

—Je n'ose pas, madame.

La comtesse s'ingéniait à trouver des sujets de conversation pour que le silence, entre elles, ne fût pas trop lourd, ce silence qui ressemble à l'indifférence ou à l'ennui.

A peine obtenait-elle de Germaine quelques monosyllabes de réponse.

Et Germaine, elle-même, souffrait de sentir sa gorge contractée, de ne pouvoir rendre gentillesse pour gracieuseté.

Elle craignait de paraître sotte, gauche, de manquer d'éducation et la peur de déplaire la paralysait.

La comtesse se rendait compte de l'état moral de la jeune fille et la jugeait avec une indulgence émue, s'efforçant de l'apprivoiser en peu de temps, désireuse de la voir "chez elle", dans ce château dont elle serait avant quelques années, la seule châtelaine.

Et la sainte et digne femme avait des trouvailles de délicatesse pour permettre à sa future belle-fille de reprendre possession d'elle-même, d'abdiquer enfin cette timidité presque douloureuse pour toutes les deux.

—Ah! mademoiselle Germaine, vous me rappelez la première fois que je fus présentée à la mère de mon mari...Je n'osais pas prononcer une parole.

—Vous, madame.

—Oui, mon enfant, vous pensez..... c'était Mme la comtesse de Luz, et moi, j'étais tout simplement Melle Gabrielle Masson. Ah! je croyais qu'il m'était fait un grand honneur... et je regardais tout le temps, le bout de mes bottines.

Et la comtesse posa un baiser sur chaque joue de Germaine ahurie, qui eut la naïveté de répondre en son trouble:

—Comment! Vous n'avez pas toujours été comtesse, madame?

La mère de Maxime ne put réprimer un rire de franche gaieté.

—Eh! noni et non, mignonne. J'étais une simple bourgeoise, de la haute bourgeoisie, si vous voulez, — c'est l'argent qui fait la hauteur, — et j'avais reçu comme vous, une excellente instruction. M. le comte de Luz voulut bien me demander en mariage. Je ne le refusai pas. Voilà comment Melle Gabrielle Masson est devenue comtesse. Je suis très étonnée, ma chère enfant, que vous n'ayez pas entendu parler de la maison Masson et Cie, de Bordeaux: Les Masson ont fait une révolution dans le bouchage à la mécanique.—Ils sont bien plus connus que les Luz!

Et la comtesse riait de si bon cœur, en raillant spirituellement son origine, que Germaine finit par avoir un sourire de reconnaissance.

—Oui, continua la comtesse, la maison Masson était une des plus importantes du quai, des Chartrons, et de la façade, s'il vous plait— et ses vins se vendaient sur toutes les places du monde. Nous avions une armée de voyageurs et de courtiers, d'employés et de maîtres de chais.—Nous faisions beaucoup d'exportations!

La comtesse avait une pointe de comique insistance, appuyait sur le "nous" avions, nous faisions, comme si elle-même était entrée dans l'âme et dans les affaires de cette bourgeoisie commerçante qui l'avait faite riche, tandis que son alliance noble l'avait ruinée.

(A continuer)

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

UN MASS MEETING A ST-HYACINTHE

Quatre cent cinquante ouvriers et ouvrières de l'industrie textile de cette ville, se constituent en union, à la suite de cette assemblée

Il y a eu samedi à Saint-Hyacinthe une nombreuse et très enthousiaste assemblée des ouvriers de l'industrie textile de cette ville. Le meeting a été tenu dans la salle publique du marché et il se composait d'une centaine d'ouvrières et de trois à quatre cents ouvriers de la manufacture "Penman", l'unique établissement de l'industrie textile à Saint-Hyacinthe.

Le but de la réunion était d'expliquer à ces travailleurs les avantages qu'ils pourraient trouver dans leur solidarité et de les constituer en une union locale de la Fédération des ouvriers textiles du Canada.

L'assemblée fut présidée par M. Emile Ouellette qui expliqua dans une courte mais claire allocution le but de ce meeting.

M. WILFRID PAQUETTE, président de la Fédération des ouvriers textiles du Canada.

Il pria l'assemblée d'être bien attentive aux paroles des éloquents orateurs ouvriers qui allaient leur adresser la parole dans leurs plus chers intérêts, puis il présenta à l'assemblée M. Henri Bourdon, journaliste.

L'union, dit l'orateur, représente la puissance sans laquelle l'ouvrier ne saurait améliorer ses conditions de travail. Il démontre que les capitalistes sont

PARFAITEMENT UNIS

et que c'est cette solidarité qui fait toute leur puissance et les met en position de s'enrichir. Il ne sait pas, en conséquence, pourquoi les ouvriers ne se solidariseraient pas à leur tour. Il dit qu'il est journaliste et qu'en cette qualité il est prêt à faire tout ce qui lui sera possible pour les aider à améliorer leurs conditions de travail. Il a confiance que le mouvement qui s'inaugure aura un entier succès parce qu'il voit que les jeunes filles et les femmes intéressées y prennent part, et qu'il a toute confiance dans le proverbe qui dit que "ce que femme veut Dieu le veut." M. Bourdon reprend son siège salué par de vifs applaudissements.

Vient ensuite le citoyen J.-A. Rodier, membre de l'union typographique Jacques-Cartier, qui se déclare très heureux de se trouver au milieu d'ouvrières et d'ouvriers ayant déjà compris qu'il leur serait avantageux de connaître ce que l'union de leurs efforts pourraient leur rapporter de bénéfice.

Néanmoins il doit avouer qu'il est surpris chaque fois qu'il est invité à adresser la parole à ses camarades du travail pour les engager à se solidariser. Pour lui, il trouve cette chose que l'on appelle

UNION

si nécessaire, si naturelle, si indispensable qu'il ne peut comprendre qu'il y ait encore des ouvriers en ce siècle de lumière qui négligent de recourir à cet unique moyen de s'assurer le bien-être et celui de leurs familles.

L'orateur peint ensuite par de vives comparaisons, les immenses moyens d'écrasement qu'a le capitaliste syndiqué ou isolé contre l'ouvrier isolé.

M. ALPHONSE VERVILLE, député fédéral, l'un des orateurs du meeting.

Il raconte qu'au temps de son apprentissage, les typographes à Montréal, alors qu'ils n'étaient pas en union, travaillaient des journées de dix, de douze et de quinze heures pour des salaires de six, sept et huit dollars par semaine. A cette époque les règlements d'ateliers étaient tout ce que l'on peut imaginer

DE PLUS TYRANNIQUES

Les salaires étaient payés quand cela faisait plaisir aux employeurs. Quelques fois des semaines après qu'ils étaient dûs.

La paie était censé se faire à six heures du soir, le samedi, mais par pur caprice du patron, elle se faisait le plus souvent à huit, neuf ou onze heures du soir.

Fatigués de subir cette tyrannie, les typographes s'organisèrent et leur situation est aujourd'hui bien différente. Leur salaire varient, pour les simples compagnons, de quatorze à vingt-deux dollars par semaine. Les heures de travail supplémentaire qu'ils font leur sont payées de cent cinquante à cent pour cent plus cher que leurs heures régulières.

Les cigariers qui, avant d'être unis, travaillaient de douze à quatorze heures par jour et qui étaient payés avec des cigares qu'il leur fallait ensuite aller colporter

D'HOTEL EN HOTEL

afin d'avoir de l'argent pour leurs familles.

Leurs salaires aujourd'hui sont trois fois plus élevés qu'à cette époque et au lieu de travailler douze à quatorze heures par jour, ils n'en travaillent que huit.

Ces immenses avantages et bien d'autres encore qu'il serait difficile d'énumérer, les cigariers les doivent à leur union et à nulle autre chose.

L'orateur démontre ensuite la puissance de la Fédération des ouvriers textiles du Canada et fait le plus grand éloge de son président, M. Wilfrid Paquette qui a fait tomber dans l'espace de moins d'une année de

TROIS A QUATRE CENT MILLE DOLLARS

en surplus de salaire dans la poche des ouvrières et des ouvriers des fabriques de tissus de Montréal, de Magog et de Valleyfield, sans compter une foule d'améliorations dans leurs autres conditions de travail. L'orateur reprend son siège salué par de vigoureux applaudissements.

Vint ensuite à la tribune, M. Alphonse Verville, le député fédéral de Maisonneuve. Le député ouvrier reçoie une véritable ovation.

M. EMILE OUELLETTE, président de la nouvelle locale.

Il dit que pour lui la question de se constituer en union n'est qu'une question d'affaire, c'est la question de vendre son travail aux meilleures conditions possibles.

La base des affaires est le dollar et le plus vous en gagnez, le plus vos affaires sont florissantes.

De sorte que si vos salaires sont déjà assez élevés ou trop élevés ne vous organisez pas, et vous ne tarderez pas à apprendre comme il est facile de les faire réduire.

Mais si, au contraire, vous trouvez vos salaires insuffisants, vos heures de travail trop longues, vos autres conditions d'emploi irraisonnables

VOUS N'AVEZ QU'UN MOYEN

ouvriers, d'obtenir des améliorations à cet état de chose qui vous afflige, vous et vos familles, c'est de vous organiser fortement, le plus fortement que vous pourrez.

Ce n'est qu'après les luttes les plus vigoureuses, sanglantes même, que les ouvriers de l'industrie textile ont réussi à faite comprendre aux employeurs qu'ils étaient quelque chose de plus qu'une simple machine, privée de sentiment.

Puis l'orateur dit que quand il compare les salaires payés aux ouvriers de Saint-Hyacinthe, aux salaires payés aux ouvriers de Montréal, déjà loin d'être trop élevés, ils ne peut saisir les motifs de

L'ENORME DIFFERENCE

qu'il y trouve, si ce n'est dans le fait que dans l'une de ces villes les ouvriers sont organisés et que dans l'autre ils ne le sont pas.

On se plaint qu'il y ait trop de femmes employées dans les manufactures. Si les salaires étaient plus élevés, les jeunes gens se marieraient en plus grand nombre, et le nombre des ouvrières de l'industrie diminuerait de même que le nombre des foyers domestiques augmenterait.

Il trouve raisonnable et nécessaire même que les jeunes gens et les ouvriers en général portent de jolies toilettes. C'est ce qui égaie l'existance et alimente l'industrie et le commerce.

Voilà pourquoi il est favorable à l'unionisme qui donne les salaires permettant d'atteindre à ces résultats heureux pour tout le monde, pour la communauté comme pour les ouvriers.

Il vous faut gagner des salaires suffisants, pères de familles, non seulement pour nourrir et habiller vos enfants, mais encore pour les faire instruire.

M. JOSEPH HAMELIN, sentinelle de la nouvelle locale.

Les intérêts de la communauté exigent cela. Parmi vos petits il y en a certainement qui seront appelés

AU GOUVERNEMENT DU PAYS

s'ils ont la chance de développer leur intelligence par l'instructian. Il ne faut pas que vous les empêchiez d'accomplir ce devoir, ni que vous priviez la communauté de leurs services.

C'est donc votre devoir de prendre les moyens nécessaires pour faire augmenter vos salaires d'une façon raisonnable. Ce moyen vous le trouverez beaucoup dans votre propre énergie, mais à la condition toutefois d'appartenir à une profession organisée.

Le projet de vous organiser va heureusement réussir, car si les hommes manquaient de courage pour accomplir ce devoir envers eux, envers leurs familles et envers la communauté, les femmes en auraient assez, et pour elles et pour en fournir aux hommes, la quantité qui leur manque.

L'éloquent député repris son siège, au bruit d'une salve d'applaudissement prolongés.

Vint après M. Verville, le si justement populaire président de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, M. Wilfrid Paquette, le bienfaiteur de cette classe de travailleurs, qui est l'une des plus nombreuses du pays.

M. Paquette est reçu par une véritable ovation de la part de la foule.

L'orateur dit que depuis qu'il est venu à Saint-Hyacinthe, il y a quelque temps, les conditions de travail des ouvriers de l'industrie textiles à Montréal, à Magog, et à Valleyfield ont été améliorés d'un tiers, grâce a leur solidarité, à leur union—et il aurait bien pu ajouter, grâce surtout aux efforts intelligents du président général de la Fédération, mais il ne l'a pas fait par modestie.

M. Paquette dit que l'union est avantageuse, non seulement aux ouvriers, comme l'ont dit avec tant de force les orateurs précédents, mais encore aux employeurs même.

M. Mole, l'un des surintendants de la Dominion Cotton Mills Company, lui avouait tout récemment, que depuis l'existence de l'organisation, la production dans les manufactures avaient augmenté considérablement.

C'est que l'unionisme, dit l'orateur, n'indique pas seulement aux ouvriers les moyens d'obtenir de meilleurs conditions de travail, mais encore à pratiquer leur devoir envers tous, envers leurs employeurs surtout.

M. Paquette rappelle que les fileurs ont fait augmenter leur salaire de vingt-deux pour cent, tandis que tous les autres ouvriers des manufactures de Montréal, de Magog et de Valleyfield obtenaient une augmentation de quinze pour cent.

Il dit que la Fédération ne pense pas seulement à améliorer les conditions matérielles des ouvrières et des ouvriers, mais qu'elle songe également à l'amélioration de leurs conditions intellectuelles.

C'est ainsi qu'elle a pu obtenir la promesse d'un ministre de Québec, M. Weir, que la loi des manufactures sera modifier de façon à empêcher les enfants privés de toute instruction de travailler dans les manufactures.

Puis, parlant des faibles salaires que gagnent les ouvriers et les ouvrières de Saint-Hyacinthe, M. Paquette dit que grâce à l'union, il y a maintenant des jeunes gens, des enfants qui gagnent des salaires qui s'élèvent jusqu'à $1.10 par jour, à Montréal, ce qui est autant que gagnent bien des pères de familles de Saint-Hyacinthe.

Et il ne voit aucune raison pour que les salaires soient moins élevés dans cette dernière ville que dans la métropole commerciale du Canada, le coût de la vie étant le même.

M. Paquette termine son discours en invitant l'assemblée à se constituer immédiatement en union et à nommer son bureau sans tarder, ce qui est agréé à l'unanimité.

Le bureau suivant a été élu par acclamation: Emile Ouellette, président; Pierre Girouard, vice-président; J.-A. Rouleau, secrétaire-trésorier; Joseph Hamelin, sentinelle.

Le nouveau président remercie ses camarades de l'honneur qu'ils viennent de lui conférer. Il avait eu l'intention de refuser cet honneur, parce qu'il avait déjà occupé les mêmes fonctions durant cinq ans dans l'ancienne union, mais vu l'unanimité avec laquelle on l'a désigné pour présider le nouveau syndicat, il accepte cet honneur.

Le président annonce ensuite une autre grande assemblée pour samedi prochain, à la salle Blondin, afin de procéder à l'installation des officiers et à l'élection du conseil exécutif.

Les unions de la Fédération à Montréal, étaient représentées en outre du président général par les camarades Z. Isabel, secrétaire de la locale No 5, et François Turgeon, 2e vice-président du conseil général.

COURRIER DE QUEBEC

Une série d'accidents — Fondation d'une garde militaire indépendante —Les fêtes du tri-centenaire—La Fête-Dieu à Lévis — Les Dominicains à Québec — Le fonds de pension des employés de l'I. C. R.

(Correspondance spéciale à la "PATRIE")

QUEBEC, 20. — Samedi matin, vers 11.30 heures, un vieillard du nom de Caron, journalier, a été renversé par une voiture, près du marché Berthelot. Le pauvre vieux a été si grièvement blessé que sa vie est un danger. On l'a relevé tout sanglant et transporté au poste de police voisin. Le prêtre et le médecin furent appelés immédiatement près du blessé qui, après avoir reçu les premiers soins fut transporté à l'Hôtel-Dieu. M. Caron est âgé de 84 ans, et vu son grand âge, on craint qu'il ne puisse survivre à ses blessures.

—M. Wagner, un charretier de 19 ans, passait rue St-Joseph avec sa voiture, vendredi soir, lorsque l'équipage fut frappé par un char électrique. Wagner tomba sur l'asphalte et fut sérieusement blessé à la tête. La voiture fut considérablement endommagée. Le blessé a été transporté chez son père.

—Un serrefrein du nom de Jean Nadeau, domicilié à Ste-Marie, Beauce, a bien failli se faire tuer vendredi après-midi près de la gare de l'Intercolonial à Lévis, Il fut pressé entre deux wagons qu'il allait accoupler et peut s'en est fallu qu'il ait la tête broyée. Lorsqu'on l'a relevé, baignant dans son sang, il avait une profonde blessure à la tête. Le Dr Ladrière lui a donné des soins. Le blessé a pu ensuite partir pour Ste-Marie.

—LE COMITE D'HISTOIRE et d'archéologie du tricentenaire à sa dernière séance, a décidé de demander au gouvernement provincial d'accorder tout ce qui est nécessaire pour avoir au moins une exposition historique temporaire à Québec, puisque le gouvernement fédéral n'a pas accédé à l'idée d'ériger un édifice permanent d'histoire et d'archéologie.

Un rapport très élaboré sur le projet d'une parade allégorique a été présenté par M. Chouinard. Le Dr Harper a suggéré l'idée d'un grand drame historique sur les Plaines. Cette suggestion sera étudiée à une prochaine séance.

—LA PROCESSION du T. S. Sacrement à Lévis, suivra l'itinéraire suivant : rues Notre-Dame, Carrier, Eden, côte des Marchands, St-Georges et Notre-Dame jusqu'à l'église. Il y aura deux reposoirs, l'un chez M. J. B. Michaud, marchand, côte du Passage, et l'autre chez M. Théophile Carrier, rue St-George.

—LES DOMINICAINS viennent de faire définitivement l'acquisition d'un grand terrain sur la grande Allée, dans la direction de la falaise, près de la manufacture de fusil Ross. Les Dominicains vont construire leur monastère à cet endroit. Les travaux doivent être commencés prochainement.

—Il semble à peu près certain maintenant que le dévoilement et la bénédiction du monument du Sacré-Cœur de Jésus à St-Sauveur, n'aura pas lieu avant la fin d'août prochain.

—M. E. L. Desgardins, chef des expéditeurs des trains de l'Intercolonial à Lévis, a été mis en nomination comme membre du comité pour le fonds de pension des employés de l'Intercolonial. La votation a lieu aujourd'hui.

UNE RELIQUE.—Pendant qu'ils étaient à pratiquer une tranchée sur la rue Notre-Dame, à la basse ville, pour la pose de fils téléphoniques souterrains, des ouvriers ont déterré, samedi, une bombe, couverte de rouille. C'est sans doute une relique de 1760.

—Samedi midi, les employés de la filature de Montmorency ont présenté une adresse et un riche cadeau au gérant de l'établissement M. Whitehead.

EXPOSITION D'ETALONS

(Correspondance spéciale à la PATRIE)

ST-MARC, 20. — Le 15 courant a eu lieu à Ste-Théodosie l'exposition des étalons organisée par la société d'Agriculture du comté de Verchères.

Les prix ont été accordés comme suit :

Clydes enregistrés. — 1er prix, Henri Préfontaine, Beloeil ; 2e prix, Agapit Ducharme, St-Marc.

Canadiens âgés, enregistrés. — 1er prix, Philias Beauchemin, Varennes ; 2e prix, Cct. Chicoine, St-Marc ; 3e prix, George Sénécal, St-Marc.

Canadiens, 3 ans, enregistrés. — 1er prix, Jacques Ant. Cartier, St-Antoine ; 2e prix, Gaspard Jacques, St-Antoine.

Etalons âgés, croisés, type de trait. — 1er prix, Philias Beauchemin, Varennes ; 2e prix, Octave Milette, St-Marc ; 3e prix, Ovila Lambert, Beloeil ; 4e prix, Joseph Sincerny, Varennes.

Etalons 3 ans, croisés, type de trait. — 1er prix, Cléo. Geoffrion, Varennes ; 2e prix, Euclide L'Heureux, Beloeil ; 3e prix, Edmond Charron, Verchères.

Etalons âgés, croisés, type léger.— 1er prix, Joseph Bourgeois, St-Antoine ; 2e prix, Edmond Millier, St-Antoine ; 3e prix, Elie Handfield, Contrecœur ; 4e prix, Phi. Cadieux, Beloeil.

Etalons 3 ans, croisés, type léger— 1er prix, Xav. Beauchemin, Verchères.

Les juges étaient : M. Edmond Trudeau, de St-Basile ; Tho. Duhamel, St-Roch ; H. St-Jacques, St-Ours.

L'EPICIER S'EN TROUVE BIEN

Sa femme le lui avait suggéré

Un épicier a d'excellentes occasions de connaître les effets des nourritures spéciales sur ses clients. Un épicier de Cleveland a une longue liste de clients, dont la santé a bénéficié de l'abandon du café et de l'usage du Postum Food Coffee. Au sujet de son expérience, il dit :

"Il y a deux ans, je buvais du café, et je dois dire que mes nerfs étaient presque ruinés.

"Le matin, surtout, j'étais si irritable et si abattu que j'avais peine à attendre que le café me fut servi, et alors je n'avais pas d'appétit pour prendre mon déjeuner, et je ne me sentais pas le courage de vaquer à mes occupations.

"Un jour, ma femme me fit remarquer que puisque je vendais tant de Postum, il devait être de quelque mérite, et elle me suggéra d'en faire l'essai. J'en apportai un paquet à la maison et elle le prépara suivant les directions. Le résultat fut des plus heureux. Ma nervosité disparut graduellement et aujourd'hui je suis parfaitement bien. Je conseillerais à quiconque souffre de nervosité ou de maux d'estomac d'abandonner le café et de faire usage du Postum Food Coffee." "Il y a une raison". Lisez "The Road to Wellville", dans les paquets. 71-1

UN DEBAT

QUI NE MANQUERA CERTES PAS D'INTERET POUR CEUX QUI SUIVENT LE MOUVEMENT OUVRIER.

La locale No 1, de l'union nationale des ouvriers carrossiers a eu une assemblée nombreuse hier, à la salle de la Fédération Canadienne des cordonniers. On a discuté le résultat de l'assemblée contradictoire de vendredi dernier à la salle Chartier et à l'unanimité, on a décidé d'accepter le défi de la locale No 139, de l'union internationale et cela aux conditions suivantes :

L'assemblée aura lieu dans une salle indépendante de toute union nationale ou internationale ; de chaque côté, il y aura un orateur français et anglais, et pour clore un orateur ouvrier carrossier, des deux unions respectives. Le loyer de la salle sera payé par les deux groupes.

Cette décision sera envoyée à M. Jasmin, le secrétaire de la locale 139, de l'union internationale des voituriers.

REDUCTION

Le port sur les journaux et les revues périodiques pour le Canada mallées en Angleterre, a été réduit de un centin par deux onces à 2 centins par livre ou fraction de livre.

GRAINS DE SAGESSE

La perfection des moeurs consiste à passer chaque jour comme si ce devait être le dernier sans trouble, sans lâcheté, sans dissimulation.

MARC AURELE.

Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur, qui est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher.

LABRUYERE.

Toutes les Femmes et les Jeunes Filles malades doivent prendre le Remède du Dr Fred. Demers pour les femmes.

Il est d'une efficacité réellement extraordinaire pour guérir toutes les maladies dont elles peuvent être atteintes.

En voici encore une preuve dans la merveilleuse guérison de Madame N. Laferrière, Montréal,

"Depuis des mois j'eus recours en vain aux traitements de différents médecins ainsi qu'à différentes médications et toujours sans succès de guérison. Je souffrais depuis longtemps du Beau Mal, de douleurs dans le bas-ventre, ainsi que de pertes. Ce qui altérait ma santé considérablement, et que très fréquemment j'étais prise de vertiges. La constipation vint s'ajouter à mon malaise. Mon sommeil devint très mauvais, et ma digestion se faisait mal. Je devins enfin, d'une extrême faiblesse. J'étais découragée de me voir dans un état semblable et de ne pouvoir travailler à quoi que ce soit, c'est alors que je commençai à prendre le **REMEDEDU Dr FRED DEMERS, POUR LES FEMMES**, qui me fit tant de bien dès le commencement et amena ma guérison si rapidement que je ne puis en dire trop de bien. Je voudrais qu'il serait connu de toutes les femmes malades, car je crois vraiment qu'il n'y a rien de comparable à ce précieux remède. No 203a rue Saint-André.

Prix : Remède. 50 cents la boite, 3 pour $1.25 ; Lotion, 50 cts la bouteille ; Extrait Orchitique, petite bouteille, $1.25, envoyés sur réception du montant. Si vous ne pouvez vous les procurer, écrivez, aaynt toujours soin de faire enrégistrer votre lettre.

Si vous êtes atteinte du Beau Mal ou de Troubles du Retour de l'Age, douleurs dans le bas ventre, les membres, Constipation, Etourdissements, Essoufflements, Chaleurs, Maux de Tête, Enflures des pieds et autres inconvénients ? Prenez le ***"REMEDE DU Dr. FRED. DEMERS POUR LES FEMMES,"*** qui vous débarrassera et vous rendra aussi alerte et jeune que jamais.

Souffrez-vous de faiblesse, débilité, pâles couleurs, battements de cœur, douleurs dans le dos, les cotés, maux de tête ; ou de périodes difficiles, douloureuses ou supprimées ? Prenez le ***"REMEDE DU Dr. FRED. DEMERS POUR LES FEMMES,"*** qui vous guérira et vous rendra les forces et la santé.

Si vous avez le grand désagrément d'avoir dans la figure des boutons, petits vers, rousseurs, masques, dartres, ou autres éruptions quelconques. Le ***"REMEDE POUR LES FEMMES,"*** pris avec persévérence, en employant en même temps la ***LOTION*** pour la figure aussi du ***Dr. FRED. DEMERS,*** vous en délivrera entièrement et vous procurera surement un beau teint.

Dans les cas de maladies nerveuses graves, agitation, attaques de nerfs, découragement, insomnie, idées noires ou fixes et autres troubles quelconques du cerveau ? Prenez avec grande confiance ***"L'EXTRAIT ORCHITIQUE DU Dr. FRED. DEMERS,"*** et, quelle que soit la nature ou la gravité de la maladie, vous pouvez être assurées de votre guérison.

Consultations Gratuites ***tous les après-midi, au No 1387 rue St-Laurent. Venez voir notre médecin consultant, un des spécialistes des plus éminents ; il ne vous en coûtera absolument rien. Si vous ne pouvez venir, écrivez les détails de votre maladie, il vous dira le Remède à prendre et tout ce qu'il y a à faire pour obtenir votre guérison.***

Adressez toutes correspondances comme suit :

LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE, 1387 RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL.

L'EPIDEMIE

Nouveau cas de petite vérole à Toronto.

TORONTO, 20.—Un autre cas de petite vérole a été découvert, en ville, hier matin. Un jeune homme de 25 ans est arrivé ici, avant hier, venant de Creemore Ont et se logea dans une maison de la rue Sherbrooke. Hier matin, un docteur fut appelé, pour le voyageur qui était malade : on reconnut qu'il avait la petite vérole. La victime a été envoyée à l'hôpital des maladies contagieuses.

AVIS SPECIAL

Pianos et Orgues en gros et en détail chez Layton Bros, 144 rue Peel, (vis-à-vis le Square Dominion). 71-1

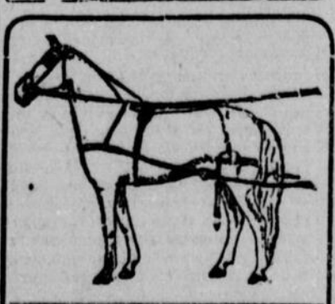

HARNAIS

Le amateurs de chevaux trouveront au BALMORAL des harnais de tout prix et de toute description. La réputation de nos produits est répandue par tout le pays et les gens qui désirent acheter devraient venir visiter notre salle d'exposition, c'est dans leur intérêt, nos harnais sont insurpassables.

Lamontagne Limitée
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

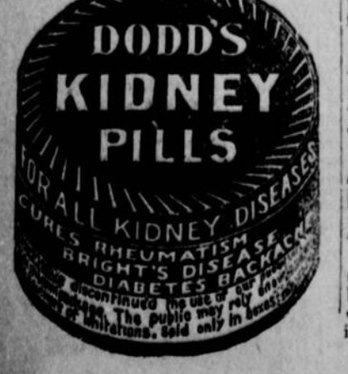

La banlieue de Montréal

L'ANNEXION ACCEPTABLE

Il n'y a pas d'inconvénient à ce que la commission d'annexion de Montréal discute au mérite la question d'annexer la ville de Notre-Dame des Neiges, sauf qu'il serait peut-être bon de ne pas exagérer la critique au point de détourner d'autres municipalités de leurs velléités d'entrer, elles aussi, dans le "Greater Montreal."

Nous partons du principe que l'opportunité de reculer considérablement les limites de la métropole, sinon d'en étendre le territoire à l'île toute entière, est admise. Montréal en est arrivé à ce degré de développement que son territoire—sauf quelques espaces peu recherchés—est virtuellement tout bâti, et que son expansion naturelle et l'accroissement de sa population se font maintenant sentir, pour une large part, dans la zone comprise autour et en dehors de ses limites.

Cette déperdition constante de forces constitue une anomalie qu'il est urgent de faire cesser. La perspective que ce territoire extérieur, qui bénéficie de l'expansion de Montréal, sera tôt ou tard, réuni à la Cité, ne remédie pas au grave inconvénient que, dans l'intervalle, les municipalités adiacentes se développent d'après une variété de plans qui, plus tard, s'harmoniseront mal dans le grand tout.

On hésite à faire un quartier indépendant, avec deux représentants au conseil, de la ville de Notre-Dame des Neiges, qui n'a que 2000 habitants, soit peut-être 500 électeurs. L'objection est juste, mais elle s'atténuera d'année en année, le futur quartier étant évidemment destiné à se peupler rapidement, lorsqu'il sera devenu partie intégrante de la Ville.

Par contre, Notre-Dame des Neiges, ou le Quartier Mont-Royal, n'apporte pas de dette. Cela présente un si grand avantage qu'il serait absurde d'hésiter, quand nous voyons d'autres municipalités s'ingénier à augmenter le fardeau dont Montréal sera appelé, un jour ou l'autre à assumer presque tout le poids.

A WESTMOUNT

La ville rembourse $30,000 de taxes spéciales.

Le secrétaire-trésorier, de la ville de Westmount est à rembourser les taxes spéciales perçues il y a sept ou huit ans des propriétaires de l'avenue Mount Stephen en recouvrement du coût de l'ouverture et du pavage de cette avenue. Quand cette taxe fut imposée, le conseil décida que, vu que les résidents de la haute-ville bénéficiaient exclusivement de ces travaux, ils devraient en payer le coût. Certains propriétaires déterminés portèrent la question devant les tribunaux qui, il y a quelques jours, décidèrent qu'il était injuste de faire une distinction de ce genre, et ordonnant d'en charger le coût à tous les propriétaires de la ville, au pro rata de leur évaluation.

Voilà pourquoi le secrétaire-trésorier municipal, rembourse aux propriétaires intéressés ce qu'ils ont payé de plus que leur part, telle que déterminée par le mode de répartition prescrit par la cour.

UNE AUTRE BANQUE A DELORIMIER

On annonce que les directeurs de la banque d'Hochelaga ont décidé de commencer incessamment à construire une succursale, à l'intersection des avenues Delorimier et Mont-Royal, à Delorimier. Ils ont déjà fait l'acquisition du terrain nécessaire et y érigeront un édifice qui, outre qu'il accommodera la population en lui donnant une seconde maison de banque, contribuera à l'embellissement de la ville.

SOIREE DRAMATIQUE A OUTREMONT

Un groupe de jeunes gens qui s'intitule le Cercle Canadien d'Outremont, donnera le lundi soir 3, juin, dans la salle de l'Ecole des Saints Anges, rue Bloomfield, une soirée dramatique et musicale au bénéfice d'une oeuvre paroissiale.

A SAINT-LOUIS

Le conseil de Saint-Louis a virtuellement décidé vendredi soir, de ne plus faire de trottoirs temporaires, mais de construire à mesure qu'il sera nécessaire des trottoirs permanents. Un règlement dans ce sens sera soumis à une prochaine assemblée et on s'attend qu'il sera adopté sans opposition, le conseil étant unanime à reconnaitre que les trottoirs permanents, dont les propriétaires riverains paieront la moitié, reviendront moins cher à la ville que les trottoirs de bois, et ils seront faits une fois pour toutes.

ECHOS DE LONGUEUIL

Soirée intime du "Longueuil Boating Club" — Mariage — Service funèbre — Fanfare — Villégiature.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

LONGUEUIL, 20 — Samedi soir, le 18 mai, le "Longueuil Boating Club" donnait une soirée intime dans la grande salle de sa maison, sur le bord du fleuve. M. George W. Murray, gérant de la Banque North British de Longueuil et président du club, adressa la parole et dit le but que se proposait le nouveau comité. "Presque exclusivement anglais, le "Longueuil Boating Club" florissait les années dernières, mais ne peut-on pas faire mieux, dit le président? Pourquoi ne pas admettre des personnes très respectables de toutes les nationalités: Canadiens-français, Irlandais?" L'assistance applaudit à cette idée.

Le discours fini, quelques artistes amateurs ont charté, entre autres Mme Thorton. Chacun d'eux fut très applaudi. Ce concert terminé, Madame Thompson se mit au piano. Vers 11 heures on passa la crème à la glace et l'on se remit à la danse.

Etaient présents: Dr Murray, Dr Cunningham, Dr Dumoulin, Dr Duval, Dr Thompson, Melle Alice Ledoux, Québey Dumoulin, MM. Davie, Cunningham, Charles-Ledoux, Ernie Patterson, Henri Ledoux et Adélard Leduc, avocat.

Le comité se forma comme suit: Président, M. George W. Murray: vice-président, M. Cullingham; secrétaire, D. Thompson; conseillers, D. Davie, H. S. Thorton, A. E. Emblem.

Le 24 au soir, le "Longueuil Boating Club" donnera sa grande soirée d'ouverture.

—Ce matin, à 6 1-2 heures eut lieu le mariage de Melle Blanche Favreau avec M. Lafrance, de St-Henri, Montréal. L'heureux couple est parti pour un voyage à Ottawa. Il recevra dimanche, le 26 mai, au No 114 rue St-Augustin. Mlle Favreau reçut de magnifiques cadeaux.

M. Maurice Perreault vient de réorganiser la fanfare de Longueuil. Déjà l'on a eu plusieurs exercices et l'on espère que les membres dévoués et actifs sauront répondre au dévouement de leur député. La fanfare jouera, assure-t-on, à la procession de la Fête-Dieu.

—M. Delma Lapierre, vicaire à Longueuil, est allé aux Qvarante-Heures, à St-Lambert. Il sera de retour mercredi de cette semaine.

—M. l'abbé Albert Ducharme est en promenade chez sa mère. Il disait la messe de 8 heures, hier, à l'église paroissiale.

—Melle Annette Rolland, de Montréal, est en villégiature chez sa sœur, Mme Adélard Leduc.

—On apprend que M. Naubert, épicier bien connu de la rue Dorchester, viendra habiter la ville de Longueuil.

—Ce matin, en l'église de Longueuil, fut chanté le service de Mme Eusèbe Denicourt, épouse de M. Denicourt, échevin.

M. Hercule Guay officiait, assisté de M. Albert Ducharme comme diacre et de M. Anatole Ecrement comme sous-diacre. M. Larivée tenait l'orgue et M. Girouard, conseiller législatif, dirigeait le chœur. On chanta la messe de Borduas. Les élèves du couvent et du collège étaient présents.

Les porteurs étaient MM. Francis Poirier, G. Gadbois, C. Beaulieu, A. Phime, D. Globensky et Daudelin.

Accompagnait le cortège, MM. E. Denicourt, Félix Denicourt, Eusèbe Denicourt, fils, M. Pratte, MM. Maurice Perreault, député, Girouard, conseiller législatif; Bruno Normandin, maire de Longueuil; MM. les échevins Bourdon, Millette, Viger, Lasnier et Sabourin, MM. Lalonde, ancien maire de cette ville, Pigeon, Amédée Geoffrion, avocat, Thomas Ducharme, Larivée, Ed. Carrière, Adélard Leduc, avocat, etc.

Madame Denicourt laisse pour pleurer sa mort M. Eusèbe Denicourt, son mari; ses deux fils, Félix et Eusèbe, et ses gendres avec leurs épouses.

Nous offrons nos sympathies à M. E. Denicourt ainsi qu'à sa nombreuse famille.

TAPISSERIE

Pour un choix aussi considérable que varié de Tapisserie de tous les genres et de tous les prix, de bordures appropriées, allez chez H. C. Grégoire, 775 Est rue Ste-Catherine (Bloc Barsalou) ou au No. 1593 Ste-Catherine Est, (Hochelaga). 69-4

Il avait une vilaine Toux Bronchique

Comme suite de la pneumonie.—Rien ne lui fit du bien avant qu'il eut fait usage du Sirop de graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

Plus d'une mère peut dire, comme Mme Harker dans la lettre suivante que le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase a été un ami pour elle lorsque ses enfants étaient atteints de rhumes.

Mme Walter Harker Sydenham, comté de Frontenac, Ont., écrit: Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase a été un ami pour moi lorsque mes enfants étaient atteints de rhumes. J'en ai essayé plusieurs autres, mais je n'en ai trouvé acun qui fut aussi bon. Mon petit garçon, âgé d'un an environ, eut la pneumonie et resta avec une vilaine toux bronchique, mais le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase le siulagea de merveilleuse façon et je suis certaine qu'il le guérira.

"Nous avons également fait usage des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie avec de splendides résultats; et nous avons une grande confiance dans tous les remèdes du Dr Chase.

A cause de ses succès exceptionnels dans la guérison du croup, de la bronchite, de la coqueluche, de l'asthme et des toux et rhumes graves, le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase et la sauvegarde contre ces maladies dans la grande majorité des familles; 25 cents la bouteille, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. 71—1

LES ELECTIONS A NICOLET

M. JOHN O'SHAUGHNESSY ELU MAIRE —NOUVEAUX CONSEILLERS.

Correspondance spéciale à la PATRIE

NICOLET, 20 — Vendredi, a eu lieu une assemblée des francs-tenanciers de cette ville pour élire un maire et des conseillers pour le prochain terme.

Comme maire, ont été mis en nomination, MM. Le colonel Chs. H. Giroux et John O'Shaughnessy, ex-échevin de cette ville.

Comme échevin, pour le quartier No 1, MM. Louis Caron, sr., Edouard Marchand, épicier, et J. O. I. Dufresne, marchand.

Pour le quartier No 2, MM. J. A. Sévigny, ex-échevin; J. N. Jutras, pro-maire et F. X. Desfossés, épicier.

Quartier No 3. — La lutte se fit deux contre deux: MM. D. Gadbois et L.-P. H. Bourke, sortant de charge, contre MM. Louis Hamel, marchand, et Octave Duperron, industriel.

La lutte entre les aspirants à la mairie, ne fut pas aussi ardente que celle des conseillers, qui a été de l'ouverture des polls à leur fermeture un travail constant, tellement qu'à 4 1-2 heures, on ne pouvait présumer quels seraient les vainqueurs.

Enfin, la lutte s'est terminée par le résultat suivant:

Pour la mairie —MM. John O'Shaughnessy.

Quartier No 1 — MM. Louis Caron, jr., Edouard Marchand.

Quartier No 2 — MM. J. N. Jutras et F. X. Desfossés.

Quartier No 3 — MM. Octave Duperron et P. H. Bourke.

La plus forte majorité entre les conseillers ne dépasse pas 40 voix, de sorte que l'on peut dire que la lutte était très contestée.

Ont pris la parole, M. John O'Shaughnessy, maire; MM. Octave Duperron, F. X. Desfossés, Edouard Marchand, J. N. Jutras, P. H. Bourke, Louis Caron.

Ensuite, M. Ball, ex-maire, remercia les électeurs de la confiance qu'ils ont toujours eu en lui et dit qu'il quittait à regret Nicolet, où il a vécu 64 ans.

M. W. Camirand, avocat, après un court éloge au maire actuel et aux conseillers nouveaux, fit l'éloge de M. Ball.

—Les formes nouvelles dans les chapeaux de printemps durs ou mous vous les trouverez chez ARMAND DOIN, le doyen des chapeliers, 76 rue Notre-Dame Est. 70-18-20.

LES FORCATS AMERICAINS

Dîner d'adieu de l'avocat Hummel

NEW-YORK, 20.—Abe Hummel, l'avocat fameux par son complot dans le divorce de la famille Dodge, va porter l'humiliante livrée du forçat au bagne de l'île Blackwell. Hummel a voulu donner à ses plus intimes amis, avant de partir pour l'île, un somptueux dîner, dans son magnifique hôtel de la 73ième Avenue.

Personne n'a pu savoir si, comme aux meilleurs jours du criminel, il y eût à ce banquet du rire, de la vie, et de la jouissance, où s'il fut triste, morne et trop long, comme les jours de funéraillet. Car une stricte surveillance était faite par des agents et les serviteurs de Hummel et l'on ne pouvait y assister que sur présentation d'une carte mystérieuse.

Son neveu Kaffenburg s'est présenté sous le porche de l'hôtel mais a refusé de donner aux journalistes le moindre détail de ce qui se passait au banquet. Il a simplement dit qu'il ne gardait pas la moindre rancœur contre ceux qui l'ont accusé.

CENT MILLE HOMMES

Le "lock-out" de Berlin

BERLIN, 19.—Le "lock-out" des maçons et autres ouvriers en construction a été inauguré samedi, toutes les démarches en vue d'amener un compromis ayant échoué. Un comité représentant la Société des Marchands et des Manufacturiers de Berlin a offert un compromis que les deux côtés étaient disposés à voir d'un bon œil, mais il est arrivé trop tard pour arrêter le "lock-out," déjà commencé. La proposition maintient la journée de neuf heures, mais assure une augmentation de salaires pour un contrat de deux ans. Les deux côtés désirent éviter une lutte, qui signifierait pour tous deux des pertes énormes, et on croit que les négociations sur la proposition de compromis, qui seront reprises après la vacance de la Pentecôte, auront un résultat satisfaisant.

Le "lock-out" affecte directement soixance mille hommes, et quarante mille autres indirectement. C'est la plus grande difficulté ouvrière qui se soit produite en Allemagne depuis la grande grève du charbon de 1905.

—Les formes nouvelles dans les chapeaux de printemps durs ou mous vous les trouverez chez ARMAND DOIN, le doyen des chapeliers, 76 rue Notre-Dame Est. 70-18-20.

CHUTE DE CHEVAL

HALIFAX, 20.—M. Trevor Smith, de la "Royal Bank of Canada" a fait une chute de cheval samedi. Il a été transporté à l'hôpital Victoria et son état inspire des craintes graves aux docteurs.

CINQ MILLE GREVISTES

NEW-HAVEN, 20. — On a rapporté ici, aujourd'hui, que 5,000 ouvriers italiens employés par la "New-York New-Haven, Hartford Railway Co." étaient en grève. Ils demandent des salaires plus élevés.

Mariage de mai.

—On annonce pour mardi le 28 mai, à 6 heures du matin, à l'église St-Jean-Baptiste, le mariage de Mademoiselle Marie-Thérèse Grothé, fille de M. Pierre Grothé, avec M. J. B. L. Alarie, fils de M. J. B. A. Alarie.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

GREVE A OTTAWA

On s'attend à de nouveaux développements.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 20. — Les maçons et les briquetiers sont toujours en grève pour obtenir 50c de l'heure. Les entrepreneurs ont offert, samedi, une augmentation d'un sou de l'heure, soit 46c. L'union a refusé cette offre, mais a permis de l'accepter pour MM. Goodwin et McGillivray, les entrepreneurs du gouvernement à Ottawa. Ces derniers ont pris des contrats considérables à l'ancienne échelle de gages. MM. Goodwin et McGillivray ont refusé, disant qu'ils voulaient être mis sur le même pied que leurs confrères. On s'attend à de nouveaux développements aujourd'hui ou demain; avec l'arrivée des chefs de l'internationale.

—M. Archibald Blue, chef du département des statistiques du Canada, annonce que, durant l'année, il prendra les statistiques du bétail, des fermes et récoltes dans Québec, Ontario et les provinces maritimes. Ces renseignements seront obtenus au moyen de circulaires que les cultivateurs devront remplir et renvoyer au département.

—M. et Mme Wm. Abbott, de Stittsville, célèbrent leurs noces d'or aujourd'hui.

—Malgré une opposition acharnée des buveurs d'eau de tout le district, les commissaires de licences du Canton de Nepean ont décidé de renouveler les licences des sept hôtels du Canton.

FATAL ACCIDENT

Correspondance spéciale à la PATRIE

ST-JOSEPH DE MOOSE-PARK, 20. — M. Pierre Beaudet, âgé de 36 ans, et père de trois enfants, a été mortellement blessé par la chute d'une courroie qui l'entraina sur l'arbre de couche d'une machine fonctionnant à grande vitesse.

L'infortuné a eu la colonne vertébrale fracturé.

Le coroner A. O. Cloutier a tenu une enquête, et les jurés ont déclaré dans leur verdict que M. Beaudet avait succombé à un accident dû à son imprudence.

COGNAC MEDICINAL

B. LEON CROIZET

"THE LANCET" de Londres, Angleterre, journal médical le plus autorisé et dont la réclame ne s'achète à aucun prix, dit:

"Les Cognacs B. Léon Croizet sont purs et doux, d'une authenthicité incontestable. Faits de raisins bien mûrs, ils sont très agréables au goût, et possèdent le bouquet éthéré et l'arome caractéristique du véritable Cognac." "THE LANCET" ajoute: "Le cognac médicinal B. Léon Croizet, devrait être EXCLUSIVEMENT RECOMMANDE POUR LES USAGES MEDICINAUX.

LE COGNAC MEDICINAL B. LEON CROIZET

est encore le seul qui ait mérité pareille attestation. Examinez bien le fac-similé de la bouteille ci-contre et .. ..

EXIGEZ TOUJOURS

LE COGNAC MEDICINAL B. LEON CROIZET

POUR LES MALADES

Il se recommande tout particulièrement dans tous les cas de

FAIBLESSE FEMININE.

LE COGNAC MEDICINAL B. LEON CROIZET

constitue le plus parfait tonique vivifiant.

EN VENTE PARTOUT.

F. X. ST-CHARLES & CIE., LTEE.,

Agents Généraux. 20-27 Montreal, Canada.

LE SUCCES DU TOURNOI

ON PREVOIT QUE LA FETE DEVIENDRA UN EVENEMENT ANNUEL.

Il est bien probable qu'après le succès inouï remporté par le tournoi militaire, ce dernier devienne un événement annuel.

Environ dix mille personnes ont assisté aux trois représentations, et bien que l'enthousiasme fût considérable à chacune, on peut dire que le plus grand succès, comme nombre, s'est vu samedi soir.

Le rapport du comité des finances n'est pas encore publié, mais le colonel Buchan, organisateur en chef du tournoi, a affirmé hier, que, toutes dépenses payées, on encaissera un surplus, lequel sera versé aux fonds de secours militaires des différentes villes.

Le coût total du tournoi a été considérable, et l'on s'attend à ce qu'il s'élève dans les $3,500, sans compter tout le travail fait par les officiers et soldats des différentes garnisons, par simple amour du service.

Le côté financier du tournoi, quel qu'il soit, est considéré comme bien subordonné aux bénéfices qu'en ont retiré les militaires.

Les milliers de personnes qui se sont rendues à l'"Arena" ont été émerveillées du résultat de l'entrainement militaire en conserveront

LA MEILLEURE OPINION

de l'habileté de nos volontaires.

Le bouquet du spectacle revient sans aucun doute à l'excellente compagnie des Cadets du collège militaire royal de Kingston.

On a également remarqué la parfaite tenue des Dragons Royaux-Canadiens, de Saint-Jean, Québec. Ces derniers se montrèrent irréprochables cavaliers. Les chevaux, fort bien dressés, étaient d'une docilité parfaite.

Les Cadets du Mont Saint-Louis ont fait excellente figure, sous la direction du sergent-major Phillips, et un grand nombre de militaires étrangers venus à Montréal pour le tournoi, ont eu les plus hautes félicitations à leur adresse.

Samedi après-midi, eut lieu le spectacle vraiment émotionnant de la lutte à cheval, entre les équipes du D. Y. R. C. H. et l'artillerie, comprenant 6 hommes de chaque côté. Les premiers ont remporté une victoire relativement facile. Les fanfares, sous la direction d'un vétéran, le chef de fanfare Anthony, jouèrent d'une façon qui a soulevé l'admiration des auditeurs.

Le mérite de la précision des mouvements est dû, pour une bonne partie du moins, au major Ostell, ainsi qu'au sergent-major Leblond.

Le lieut.-col. Wilson commandait le "Tattoo". Parmi les militaires étrangers présents, on remarquait: lieut.-col. Sir Henry M. Pellatt, de Toronto, lieut.-col. Taylor, commandant du collège militaire de Kingston, capt. Laverty, capt. Bury, sous-lieutenant Blair, major Miles et ses lieutenants Kingsford, MacMillan et Morrison, des Dragons Royaux Canadiens, de Saint-Jean, N. B.

Après la dernière représentation, samedi soir, un souper fut offert aux Cadets de Kingston, par ceux de Montréal; le major George Hooper présidait.

UN INGENIEUR CELEBRE

Mort de Sir Benjamin Baker

NEW YORK, 20. — Une dépêche de Londres, annonce la mort de Sir Benjamin Baker, l'un des ingénieurs les plus importants du monde. C'est l'inventeur des chambres pneumatiques, qui ont rendu de si grands services dans le creusage des tunnels sous les rivières.

Le Goût Universel Préfère le

Dewar's Whisky

La plus grande vente parce que c'est le meilleur

Depuis $75.00 a $500.00

Ameublement complet comprenant 24 morceaux et quoi meubler un salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine.

Valant	$104.00	pour	$ 75.00
"	135.00	"	100.00
"	167.00	"	125.00
"	205.00	"	150.00
"	239.00	"	175.00
"	270.00	"	200.00

et dans les mêmes proportions jusqu'au montant de $500.00.

Les valeurs extraordinaires que nous offrons dans les meubles et tapis sont intéressantes pour tout le monde.

Venez nous voir. Nous sommes ouvert jusqu'à 10 hrs. tous les soirs.

F. Lapointe, 625 Sainte-Catherine Est Angle Montcalm.

Argent Comptant ou à Crédit.

MME T. MESSIER

De Saint-Valerien, décédée.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST - VALERIEN, 20—La mort vient d'enlever à l'affection des siens Mme Marie Chaput, épouse de M. Tréflé Messier, maître-chantre de la paroisse de St-Valérien, décédée à l'âge de 45 ans, après une maladie de plusieurs mois soufferte avec une résignation toute chrétienne. Mme Messier était une femme de bien dans toute l'acception du mot. Elle se fit toujours remarquer par sa grande bonté et son inaltérable esprit de charité. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux et onze enfants, une sœur et et trois frères: Edmond Chaput, marchand, de l'Egypte; Hormisdas Chaput, marchand, de Milton East; Godfroid Chaput, marchand, de Putnam, Corn., et Alphonsine Chaput, institutrice de l'Egypte. C'est vendredi matin qu'ont eu lieu ses funérailles, à l'église paroissiale de St-Valérien, au milieu d'un concours exceptionnellement considérable de parents et d'amis. Les porteurs étaient Origène, Rodéric et Edmond, ses trois fils, et Alfred Dupont, son gendre. Conduisait le deuil, Edmond Chaput, son frère.

Le service funèbre a été chanté par M. le curé Côté, de St-Valérien.

Mme Messier était la mère de Eugénie Messier, dite Sœur St-Valérien, de la Présentation, de Holyoke, Mass.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée, l'expression de nos plus sincères condoléances.

LE "MORENA"

ST-JEAN DE TERRENEUVE, 20.—L'équipage du steamer "Morena" qui s'est jeté sur un récif, au large du Cap Race, samedi, a abandonné son vaisseau, hier soir, et est parvenu à se sauver. Le "Morena" sera une perte totale.

C'était un vaisseau allant de Liverpool à Toronto, avec une cargaison de fer.

CONVENTION D'INSTITUTEURS

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 20. — La convention des instituteurs d'Ottawa et du comté de Carleton, s'est terminée samedi, par l'élection des officiers. Vendredi soir, M. le professeur Peterson, principal du McGill, a fait une conférence sur la "Manière d'enseigner". Au cours des ses remarques, le professeur a félicité Ontario pour l'encouragement qu'il accordait à l'instruction. Il déplore que Québec n'en fasse pas autant. Chaque instituteur d'Ottawa reçoit un bon salaire et il travaille en conséquence. Il regrette de dire que Québec dépense moins aujourd'hui qu'il y a trente ans, en proportion de la population, du revenu et du capital.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président, M. F. C. Perney; vice-président, Mlle A. E. Marty; secrétaire-trésorier, M. Carter; auditeurs, MM. T. McJanet et W. J. Stevenson; exécutif, Mlles Dewar et Sutherland, MM. Clark, Church et Leddy.

"Argenterie qui Dure"

LA NOUVELLE MAISON

L'argenterie pour la nouvelle maison sera à la fois jolie et durable si elle porte la marque

"1847 ROGERS BROS."

Les cuillers, fourchettes, couteaux, etc., portant cette marque sont reconnus par les principaux bijoutiers comme étant les meilleurs. En achetant des services à thé, des plats à bonbons, etc., demandez les marchandises de la

MERIDEN BRITA CO
COTE MATIERE

Une Explication bien Claire.

Beaucoup de personnes disent qu'elles ne peuvent s'expliquer comment la maison

L. M. LEFEBVRE,

246 RUE RACHEL,

Peut faire pour vendre des marchandises de 1ère qualité à si bon marché. L'explication est bien simple, comme elle vend énormément, il lui faut acheter en grande quantité, par conséquent elle paie meilleur marché à raison du nombre qu'elle achète.

Lisez bien notre liste de prix et rendez vous en foule demain mardi au grand magasin du nord de la ville.

Venez vous convaincre des avantages que vous avez d'y faire vos emplètes. Demandez nos billets de commerce, ils vous donnent droit à 2 1-2 pour cent.

Tapisseries,

Tapisseries,

Hâtez-vous de venir faire votre choix, vous qui n'avez pas encore tapissé. Nous ayons reçu plusieurs nouveaux dessins très bien choisis et très bien assortis de couleurs et de nuances, tout à fait à la mode.

EPICERIES

20 lbs sucre granulé pour..	95c
10 lbs cassonade pour	43c
1 bte poudre Old Dutch p..	9c
200 flacons marinades dans la moutarde, val. 35c, p..	21c
1,000 lbs boules à mite, 10 cents, pour	4c
1 pinte sirop érable pour...	20c
1 lb sucre érable pour 10c,	12c
3 lbs savon castille pour....	25c
3 lbs tapioca pour	25c
12 savons Comfort pour	47c
12 paq. poudre Barsalou p.	45c
3 pintes fèves blanches pour	19c
4 pintes pois pour	17c
1 pot confitures 7 lbs val. 50 cents, pour	36c
3 lbs café pur pour	42c
1 lb chicorée pour	12c
6 lbs riz chinois pour	28c
6 lbs fleur avoine pour	19c
6 lbs fleur blé pour	19c
1 sac fleur blé 10 lbs pour.	23c
2 verres moutardes pour ...	9c
1 lb dates pour	8c
1 lb figues pour	6c
1 paq. mince meat pour	9c
1 lb corde à linge pour	24c
1 beau balais, 14c, 18c et	23c
2 boîtes 2 dans 1 pour ..	15c
3 boîtes pois ou blé-d'Inde	25c
1 bte tomates pour	10c
1 brique à couteau pour	4c
1,000 boîtes mine 10c, pour	5c
1 Sapollo pour	9c
1 savon Bon Ami pour	11c
10 savons Naptha pour	53c
2 lbs beurre Crèmerie pour	49c
1 lb graisse, 12c, 13c et....	15c
1bte Pilules Rouge ou Moro	29c
1 bte pilules Doan ou Dodd	35c
1 bte pilules Carter ou Morse, pour	14c
1 bte pilules Ayer ou Parmelee, pour	17c
1 bout. Celery Composé Poin	65c
1 bout. Salsepareille Bristol ou Hood, pour	65c
Warner's Safe Cure pour....	70c
1 bout. Salsepareille Ayer	75c
Quinium Labarraque pour.	$1.68
Koaning Tonic Nerve pour.	85c
1 bout. sirop Fellow pour..	91c
2 bout. sirop Amis Gauvin ou Baume Rhumal, pour .	25c
3 bout. sirop Anis pour.....	25c
1 bout. Des Sept Huiles p.	17c
Restaurateur Robson pour..	35c
Luby Parisien pour	35c
Chevlurine de Paris pour..	37c
Liniment Minard pour	18c
Eau Vichy Célestin pour. ..	22c
Emulsion Scott pour 38c et	70c
Wampole pour	67c
1 bout. Sirop Demers pour.	14c
1 bout. Abbey Salt pour .	20c
1 bout. thé bœuf Bovril ou Johnston, pour	84c
1 bout. thé bœuf Colonial p	74c
Tablettes Stuart ou Dodd p	35c

LIQUEURS

200 bout. vin Bourgogne 75 cents, pour	39c
150 bout. vin Porto pour.	29c
1 doz. bonne bière pour .	90c
1 doz. Extrait Malt Miller	$2.50
1 doz. extrait malt Pabst.	$2.39
1 bout. vin St-Michel pour	68c
Vin Byrrh pour	98c
Vin Chapoteaud nour	80c
Vin Stearn pour	75c
Vin Chevrier pour	79c
Vin RR. PP. Oka pour	79c
1 baril bonne bière 4 gallons, pour	$1.19
1 bout. brandy Henneasey ou Martel, pour	$1.00
1 bout. brandy Marie Brizard ou Frapnin pour ..	89c
1 bonne bout. Scotch, 75c p	49c
1 bonne bout. brandy pour.	44c
1 pinte bon brandy, 95c et	$1.15
1 pinte whiskey en esprit.	$1.10
1 pinte bon vin Canadien p	25c
1 pinte bon vin Sherry p...	46c
1 pinte bon vin Porto pour	45c
1 pinte bon rye pour	60c
1 pinte bon vin Porto, 75c et	$1.00
1 bout. scotch Edouard VII John Dewar ou Special, valant $1.00 pour ...	85c

DIVERS

250 beurriers val. 15c pour	10c
150 théières en pierre val. 20 cents, pour	10c
75 services table dorés, val. $1.75, pour	$1.40
50 sets de toilette 6 morceaux pour	$1.49
500 douz. soucoupes blanches, pour	17c
260 théières en grès de 15c à	35c
22 sets à dîner pour 78 morceaux, val. $5.50 p..	$4.80
1 pôle avec ornements pour	25c

Attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par malle ou téléphone.

Tél. Bell Est 2113

2 dans 1

Cirage a Chaussure

Ne soyez pas déçus par des imitations. Cela signifie longue durée pour vos chaussures, quand vous employez 2 dans 1

Noirs et toutes les Couleurs, chez tous les marchands. En boîtes de 10c et 25 cts.

Le lait pour les brûlures. — Le lait très chaud est excellent pour guérir les brûlures et soulage instantanément. Il faut plonger la partie atteinte dans du lait aussi chaud que possible et ne retirer que lorsque le lait est froid.

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees

--DE--

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot ertxa, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertion et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 60 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 34 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journaliers, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 60 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 34-jno

Hommes Garcons demandes

AGENTS DEMANDES — La Foncière Assurance contre l'Incendie, bureau chef, 10 St-Laurent, Montréal, Capital autorisé, $1,000,000. Contrats avantageux pour des agents actifs. 56-24f.

AGENTS—A Salaire et à commission pour vendre des arbres vivaces à Etiquette Rouge. Cultivés exclusivement par nous. Ligne complète. Nouvelle idée. Jolis échantillons gratis. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries Ottawa. 48-1-ma-me-39f

APPRENTI—On demande un jeune homme d'un ou deux ans d'expérience dans l'ouvrage en fer. S'adresser 65 1-2 St-André. 70-3

APPRENTIS—On demande des apprentis tailleurs chez J, Brière, 1040 Est Ontario. 70-3

BARBIER—On demande immédiatement un bon barbier, place permanente, bons gages. S'adresser 448 Notre-Dame Ouest. 17-20-21

BARBIER — Bon barbier demandé, bonne place et bons gages, No 514 Boulevard St-Laurent. 71-3

BIJOUTIER — On demande un bijoutier de 4 à 5 ans d'expérience et aussi un apprenti. A. A. Beauchamp, 44 Notre-Dame-Ouest. 71-3

BOUCHER—On demande un boucher de première classe pour étal, pour gros et détail, avec références. S'adresser Jos. Lecavalier, 14 carré Chaboillez. 69-3

COMMIS — Commis d'épicerie d'un an ou deux d'expérience trouvera de l'emploi à 212 Maisonneuve. Références exigées. 71-3

COMMIS—On demande un commis de marchandises sèches, anglais, français, références, expérience. D. Gagnon et Cie., angle Saint-Laurent et Dorchester. 71-6

COMMIS—On demande un commis d'un ou deux ans d'expérience dans la ferronnerie. S'adresser immédiatement 536 Mont-Royal. 69-3

COMMIS—On demande un jeune homme parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches. S'adresser E. Côté, 1413 Ste-Catherine Est. 70-3

COUPEURS — On demande des coupeurs de gants, les plus hauts gages payés, ouvrage à l'année. S'adresser F. Gailbert, 1121 Ste-Catherine-Est. 66-6

COUTURIER — On demande un bon couturier. S'adresser D. Desjardins & Cie., marchands-tailleurs, 676 Sainte-Catherine-Est. 69-3

DISTRIBUTEURS—On demande deux distributeurs de bière, références exigées, bon salaire. S'adresser à Boswell Bros. Ltd. 307 Visitation. 70-3

EMPLOYE DE BUREAU DEMANDE, jeune homme ou jeune fille, connaissant passablement la sténographie, la clavigraphie et la langue anglaise. Voir H. Lavallée, avocat, 80 Saint-Gabriel. 70-2

FORGERON dans l'ouvrage général, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à Eugène Latulippe, Papineauville, District d'Ottawa, Qué. 70-3

FORGERON-VOITURIER demandé, habile, avec références. S'adresser coin Dorion et Lafontaine. Nap. Masson. 69-3

GARÇON — On demande un garçon pour se rendre utile dans l'épicerie. S'adresser 896 DeMontigny Est. 71-3

GARÇON—On demande un garçon de bureau, parlant l'anglais et le français ; bonne chance d'avancement. Ecrire à Boîte 325 la PATRIE. 70-3

HOMME garçon demandé, cordonnier célibataire, position permanente. Ecole Industrielle Qu'appelle, Sask. 65-12

HOMME — On demande un homme pour le bois, un peintre et un voiturier. Aussi voiture à vendre, chez Robinson, coin Ontario et Nicolet. 70-3

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 13-jno

HOMME — On demande un bon homme sobre pour travailler dans un clos de bois et charbon. Bons gages. Alex. Riopelle. 71-3

Hommes Garcons demandés

HOMME — On demande un bon homme pour un clos de bois, charbon, foin et grain. S'ad. 371 Ave. Papineau. 71-3

JEUNE GARÇON demandé, parlant anglais, pour ouvrage général de bureau. Bonne chance pour garçon intelligent. S'adresser à 160 rue McGill. 70-3

JEUNES GARÇONS — Jeunes garçons de 15 à 16 ans demandés pour travailler dans une manufacture de ferronneries. S'adresser 288a Wolfe. 69-3

JEUNE HOMME demandé pour prendre soin d'un cheval, 629 Notre-Dame Ouest, entre 7 et 9 heures du soir. 71-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme parlant l'anglais et le français pour avoir soin d'un cheval, des chaloupes et faire les travaux généraux, à Ste-Rose. Salaire, $20 et pension, ou $25 sans pension. S'adresser chez D. Hatton & Co., marchands de poisson en gros. 71-2

JEUNE HOMME—On demande un jeune homme de 15 à 18 ans, pour apprendre le commerce des nouveautés. Emploi permanent, S'adresser 224 Mont Royal. 69-3

MAÇONS — On demande des maçons, gages 45 cents de l'heure, au nouveau Musée du Gouvernement, à Ottawa. George Goodwin, entrepreneur. 68-jno

ON DEMANDE un jeune homme ayant quelques années d'expérience dans le métier de boucher. Narcisse Bolduc, 614 Ste-Catherine Est. 70-3

ON DEMANDE deux vendeurs spéciaux pour la Province de Québec, pour travailler seuls ou avec une équipe, sur la route. S'adresser à Luke Bros., Co.. Montréal. 46-78

ON DEMANDE des bouviers sur les steamers pour les ports de Liverpool, Londres, Glasgow et Manchester. S'adresser à John Storen, agent exportateur de bestiaux, 34 rue Lemoine. Près de la rue McGill. 58-24

JEUNE HOMME. On demande un jeune homme connaissant le commerce d'épiceries et parlant l'anglais. S'adresser chez W. H. Scroggie. 71-3

PLOMBIER — On demande un plombier. S'adresser à A. Fontaine, 27 Claude. 71-3

Tombereaux Demandés

20 tombereaux simples demandés au coin de la rue Saint-Jacques et Square Victoria. P. Lyall & Sons. 70-2

VENDEURS — On demande quelques bons solliciteurs pour vendre des marchandises connues, d'après un plan nouveau et attrayant. Chance extraordinaire. Emploi permanent. Boîte 422 Ottawa. 46—j-v-s—39

Femmes-filles demandées

COUTURIERE — On demande une bonne couturière. S'adresser à A. Lefebvre, tailleur, 1360 Demontigny Est. 18,21,22

COUTURIERES—Des faiseuses de pantalons et apprenties demandées pour le moulin électrique, plus haut prix payé. Adresser Mlle Pépin, Montreal Shirt & Overall Co., 1468 Ste-Catherine Est. 70-24f.

FILLE — On demande une fille d'expérience comme commis. S'adresser 3143 Notre-Dame, D. Mercure. 48-jno

FILLES—On demande des filles pour restaurant. S'adresser J. F. Lévesque, Est 409 Ontario. 16-18-21

FILLES demandées pour une buanderie, pour repasser les vêtements de dames, empeser et travailler aux machines. S'adresser à la New-York Steam Laundry, 191 rue St-Urbain. 66-6

FILLES—demandées pour un restaurant de crème à la glace. S'adresser chez Metrakos Bros., 381 rue St-Laurent. 71-3

FILLES — On demande des filles et garçon pour confiseries chez L. Martineau, Comp., Limitée. 70-12

FINISSEUSES et presseuses de pantalons demandées. Manufacture de pantalons, Pearson, 119 Craig Ouest, 2ème étage. 69-3

FINISSEUSES demandées pour les gilets d'hommes. S'adresser à M. Silver & Co., 12-14 rue St-Jean. 70-3

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour ouvrage facile et propre, aussi nous avons besoin des grandes filles pour couture à la main, "tipping", avec ou sans expérience. S'adresser 10 rue St-Pierre. 71-2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour un atelier d'imprimerie et reliure ; pour particularités, s'adresser : P. B., casier postal 65, Montréal. 69-3

MODISTES — On demande immédiatement de bonnes modistes, préparateuses et apprenties. Place permanente. Bons gages. S'adresser même le dimanche, 1221 Ste-Catherine Est. 69-3

ON DEMANDE des opératrices pour blouses et jupes de dames, aussi pour ourler les draps et les taies d'oreillers. The Rideau Manufacturing Co., 117 rue Albert, Ottawa. 71-4

POSEUSES DE COLLETS et filles expérimentées demandées dans le département de chemises, plus haut prix payés. Mme Boismenu, Montreal Shirt & Overall Co., 1446 Ave. Hôtel de Ville Mile-End. 70-24f

STENOGRAPHE. — On demande une sténographe sachant parler les deux langues, pour un bureau d'assurance. S'adresser par lettre à boîte postale 747. 70-2.

Servantes Demandees

CUISINIERE — Bon gage pour cuisinière d'expérience avec bonne référence ; une voulant aller à la campagne avec la famille pour l'été. S'adresser à Boîte 328 "La Patrie." 71-3

CUISINIERE — On demande une cuisinière ou une fille générale. Bons gages. S'adresser 34 Notre-Dame-Est. 71-3

COUTURIERES—On demande des couturières pour overalls, et pantalons chez Rosentein, 1707 St-Laurent. 17-18-20

FEMME — On demande une femme pour ouvrage général dans un club. S'adresser 45 St-Vincent. 69-3

FEMME DE JOURNEE — On demande immédiatement une femme de journée. S'adresser ce soir, 136 Cherrier. 71-1

FEMME DE JOURNEE—On trouvera une femme de journée 365 ave. Laurier, ville St-Louis. 71-1

FILLE DE CHAMBRE—On demande une fille de chambre bien recommandée, avec références. S'adresser à 180 St-Denis. 64-jno.

L'ACHETEUR possible d'un article que vous offrez en vente, lit tous les jours les Colonnes de Petites Annonces de "LA PATRIE."

Servantes Demandées

ON DEMANDE une servante générale dans une famille privée. S'adresser à 65a Ave. Viger. 70-3

ON DEMANDE une bonne femme de journée, un jour par semaine, chez le Dr Dalpe, 1018 rue Ste-Catherine-Ouest. 70-3

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, ni repassage, bons gages, bon traitement, 1327 Ste-Catherine-Est. 71-6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 438 rue Mont-Royal. Une personne de la campagne préférée. 71-3

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser à J. O. Lussier, 1367 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 70-3

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, poêle à gaz, au No 74 ave Laval. 71-8

SERVANTE générale demandée. Bons gages. 1411 Sainte-Catherine Est. 70-3

SERVANTE — Bonne servante demandée pour famille de trois personnes, bons gages. S'adresser 338 des Seigneurs. 69-3

SERVANTE—Servante ou jeune fille pour aider au ménage, No 267 rue Rachel, près du Parc Lafontaine. 69-3

SERVANTE — On demande une bonne servante pour famille de 2 personnes, très bons gages. S'adresser 25 ave Viger, autrefois Dubord. 69-3

Une cuisinière trouvera un emploi immédiat au No. 46 Carré St-Louis.

Chambres à Louer

MONT - ROYAL, 285 — Chambres meublées ou non meublées, dans une famille de deux personnes. Droit au salon. 18,22,25

MONT-ROYAL, 412.—3 chambres non meublées à louer, dans un flat sur le devant, bon endroit pour médecin ou dentiste. 70-3

ONTARIO, 462 — Une belle grande chambre, ayant châssis sur les rues Ontario et St-André. S'adresser 462 Ontario-Est. 18-21-22

ONTARIO EST, 462—Chambre a louer sur le devant, belle grande chambre. Gaz, w.c., lumière Auer. 70-3

STE-CATHERINE, 1424 — Chambre et pension meublées dans une famille privée, sans enfants, près des bateaux et des chars. 70-3

ST-DENIS — Grand salon et arrière-salon non meublés, aussi grande et petite chambres meublées de première classe. S'ad. 447 St-Denis. 68-3

PARC LAFONTAINE, 452 — Chambre meublée à louer, salon double dans une maison privée meublée ou non, en face du Parc Lafontaine, magnifique appartement, prix modéré. 68-3

Pensions d'Eté

PENSION D'ETE — Lac St-Joseph, cottage maintenant ouvert pour pensionnaires, Délicieusement situé au cœur des Laurentides. Bon endroit de pêche et de canotage. Accommodations de première classe. Conditions $1.00 par jour. Adrien Corbeil, St-Adolphe de Howard Co. Argenteuil, P.Q. 9 milles de Ste-Agathe. Voitures à l'arrivée de tous les trains. 70-2

Maisons a Louer

A LOUER. — Un plain - pied moderne, maison façade en pierre, 7 pièces, bain, hangars attenants ; gaz et électricité, rue ornée de magnifiques érables, quelques pas de l'église, de l'école et des tramways, $15. S'adresser 1096 avenue des Erables. 7-jno

A LOUER—Trois flats de 6 à 7 pièces, dernières améliorations, situés coin de la rue Lafontaine et 4ème Avenue, Viauville. S'adresser 169 rue Lafontaine ou par téléphone, 5370. 69-6

MAISON A LOUER—Un beau flat de 7 appartements, améliorations modernes, nouvellement bâtis, de 1ère classe. $18.00 par mois, 1206 DeLorimier. S'adresser 236 Rachel. 70-3

A LOUER—2 flats rue Boyer, près Mont-Royal, 6 grands appartements. Amélioration moderne, 593 Mentana. 70-3

MAISON d'été à louer, deux beaux logis, entourés d'arbres, de 6 pièces chaque, situés à St-Paul l'Ermite, sur la rivière de l'Assomption près des chars. S'adresser à S. Chagnon, Saint-Paul l'Ermite. 18-22-25

RESIDENCE D'ETE — A louer, à Châteauguay, magnifique cottage au bord de la rivière, améliorations modernes. Possession immédiate. S'adresser à Wm. Desparois, Châteauguay, Qué. 70-3

A Louer

A LOUER — Une belle grande cour de 8,000 pds. carrés pouvant servir de "storage". Louera à bon marché. S'adresser 45 rue St-Vincent. 71-3

MAGASIN A LOUER—Un beau magasin à louer pour ferronneries ou autre chose. S'adresser G. Filteau coin Amherst et Lagauchetière. 18-25-1

A LOUER — Magasin à louer avec grands logements, par 300 pieds jusqu'à 1,400 pieds de plancher, rue Ste-Catherine. S'adresser 1062 Ste-Catherine Est. 70-3

A LOUER

Spacieux BUREAUX

— DANS LE NOUVEL —

EDIFICE "LA PATRIE"

(RUE STE-CATHERINE)

SERVICE D'ASCENCEURS.

Possession Immédiate.

ADRESSEZ-VOUS AU

Gérant, "La Patrie".

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la

SUCCURSALE No 14

Pharmacie Pinsonneault

Coin des rues

Ontario et Plessis.

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

A VENDRE. — A vendre à St-Sauveur des Monts, P.Q., un magnifique hôtel muni de toutes les améliorations modernes et possédant une très belle clientèle. Prix raisonnable, avec conditions faciles. Chance exceptionnelle. S'adresser à J. T. Gauvreau, Saint-Sauveur. 66-6

A VENDRE—Harnais de toutes sortes, aussi pour express, tombereaux, collets, valises, couvertes, habits imperméables. J. B. Nadeau, 877 Est, Ontario, et 12 rue Lamontagne. Tél. Marchands 1615. 18-23-25-30-1-6-8-13-15-22.

ACHETEZ un de nos poêles à gaz $16.00 cash, ou $18.00 payable en trois ans, à $6.00 par année, tout posé jusqu'à 40 pieds, sans aucune charge extra. Nous prenons aussi les commandes pour compteurs à gaz. Veuillez nous faire une visite, nous avons un bel assortiment de poêles de cuisine, gazeliers, glacières, et il est certain que nos prix vous intéresseront. Aussi plusieurs beaux poêles de seconde main à très bon marché. J. & P. Davignon, Téléphone Bell Est 2021, Marchands 1557. 56-jno

ARTICLES DE BICYCLES

ARTICLES A VENDRE — Si vous voulez un bicycle ou n'importe quel article pour bicycle, demandez notre catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 40-70

ENGIN — 1 engin à vapeur de 9 à 12 chevaux en parfait état. Vendra à bon marché. S'adresser 45 rue St-Vincent. 71-3

VUES ANIMEES — Une machine pour vues animées, avec accessoires : le tout très bon marché. S'adresser No 13 rue Grothé, Montréal. 70-3

A VENDRE—Magasin de tailleur et merceries, établi depuis 8 ans. Valeur du stock, $1600. Vendra pour $1100. S'adresser 1729 St-Laurent. 17-18-20-21-22-23

A VENDRE — Orgue Jackson, caisse en noyer, 6 séries d'anches, 7 régistres, 5 octaves, en bon état, $45.00, $5.00 comptant et $4 par mois. Layton Bros., 144 rue Peel, vis-à-vis le Square Dominion. 17-21

GLACIERES

GLACIERES, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garanties pour donner satisfaction ; glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 3167 Notre-Dame ouest. 50-24fs.

N'oubliez pas Albert

Pour vos meubles et poêles, ses prix vous convaincront. Une visite est sollicitée, 39 rue Sainte-Catherine - Ouest. 67-6

CHAPELLERIE

W. Clermont, 300 rue St-Denis. Cette maison a résolu de vendre au prix spécifique de $2.25 son incomparable stock de chapeaux des meilleurs manufacturiers reconnus, valant $3.00 partout. 20-72

DES BONS MARCHES

chez E. Côté, 1413 Ste-Catherine Est, et 143 rue St-Antoine, 25 douzaines de bas de cachemire de 35c pour 25c; 122 pièces de rubans de fantaisie de 25 cts pour 15c ; 90 douzaines de mouchoirs de fantaisie de 10c pour 5c. 70-6

A VENDRE—Lots à Westmount, Plateau, depuis $425 en montant, payables 10 pour cent comptant et la balance mensuellement si on le désire. Prêts pour bâtir, négociés dans des conditions favorables. George Marcil & Co. 180 rue St-Jacques. 55-24f.

MOTEUR ELECTRIC à vendre, en parfait ordre. S'adresser le jour ou le soir, W. Côté, 1213 St-André. 70-3

A VENDRE — Restaurant établi depuis 15 ans. Bonne place d'affaires. S'adresser J. A. Cypinot, 780 Ste-Catherine Est. 70-7

A VENDRE, 4 lots de 25 par 100 pieds, coin sud-ouest des rues Delorimier et Mont-Royal, avec ruelle. Prix $6,000. S'adresser 1256 Des Erables. 70-3

A VENDRE — Acheteurs, désirez-vous vous établir dans un hôtel, restaurant licencié, magasins de cigares, bonbons, épiceries, maison de pension, etc. N'hésitez pas, adressez-vous en toute confiance à Jean Castelli, 117 rue Ste-Catherine Est, établie depuis 18 ans dans cette ligne. Aucune commission à payer. Tél. Est 4351. Soir ouvert de 7 heures à 9 heures. 70-6

LAISSEZ BOUILLIR quelques heures seulement et vous obtenez le meilleur lavage avec lessive PHENIX, sans frotter. Demandez-la aux épiciers ou Chouillou & Cie., Montréal. 71-1

LOTS A VENDRE au Parc Woodland, Boulevard St-Paul, depuis $125.00 en montant. Bureau Ave. Ryan ou chez F. Humble, 167 Ave. de l'Eglise, St-Paul. Conditions de paiements faciles. 70-3

MAISON A VENDRE—St-Urbain, près Sherbrooke, cottage, 10 chambres, chambres pour dépense et fournaise. Gaz et lumière électrique. Dix minutes du bureau de poste. Vendrait aussi ameublement. Ecrire à Boîte 327, la PATRIE. 70-3

MAISON A VENDRE, 2 logements en brique, terrain 110 pieds de longueur par 20. Vendrait $2,200. Conditions faciles. S'adresser 1927 Ontario Est, Hochelaga. 70.3

PIERRE A MAÇONNERIE et brique dure à vendre. S'adresser à l'Edifice de la Banque des Cantons de l'Est, rue St-Jacques et Square Victoria. 69-3

PECHE-CHASSE

Minnows et articles de pêche, de chasse à vendre, grand assortiment, R. N. Sévigny, plombier, 510 St-Jacques, près gare du G.T.R. 47-24

A Vendre

RESTAURANT à vendre, avec salle à dîner. Bonne clientèle, avec logis. Vendra conditions faciles, cause de maladie. S'adresser 1479 Sainte-Catherine Est. 70-3

UNE seule ménagère avec LESSIVE PHENIX, a elle seule, fait l'ouvrage de deux et mieux. Demandez-là aux épiciers ou Chouillou & Cie., Montréal.

Combustibles à Vendre

COMBUSTIBLE — Slabs sciés, le voyage, $1.00, bois de toutes sortes, approvisionnement de charbon livré promptement, grain, foin. P. Raymond, 578 Ontario Est, Bell Est 1029. 36-65

COMBUSTIBLE A VENDRE — Nous avons transporté nos bureaux et stock au No 3642 Notre-Dame. Bois de toutes sortes bien sec. Charbon Scranton au prix coûtant. Canada Coal Co. 58-24

Pianos a Vendre

A VENDRE — Petit piano Droit pour pratiques, 6 1-3 octaves, touches d'ivoire, bon son, seulement $40.00 Layton Bros., 144 rue Peel (vis-à-vis le Square Dominion). 17-20

A VENDRE — Piano à queue Chickering, $225, $25 comptant et $10 par mois, 7 1-3 octaves, caisse en palissandre, sculptée. Beau son et excellent mécanisme. Piano à queue de grand format. Un splendide bon marché. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 71-2

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 36-jno.

Meubles à Vendre

A VENDRE—Un lit-meuble à vendre en chêne, tout neuf. Prix modéré. S'adresser à 33 St-Hubert. 16-18-21

MENAGE A VENDRE — Grand avantage, set de chambre, salon, sofa, tapis, prélart, gazelier, piano, cause départ. Visible le dimanche. Chez 179a Montcalm. 70-3

TROUVE

500 personnes ont trouvé que la meilleure place pour acheter des meubles à bon marché était chez M. E. Germain, 953 Ste-Catherine Est. 48-24

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES — **Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832), ou le soir à 131 Durocher, Outremont, (Tél. Bell E. 2956).** 267-jno

Chevaux et Voitures

A VENDRE cheval bai, bon pour toutes fins générales. S'adresser à 26 ruelle Bronsdon, ou en arrière du No. 149 rue St-Urbain. 69-3

A VENDRE—Une charrette de seconde main et deux express neuves. S'adresser 336 Rachel ou 88 Ave. Labelle. Tél. Marchands 2088. 70-3

A VENDRE — Bon express d'épicerie à vendre à de très bonnes conditions. S'ad. à 219 Beaudry. 18,23,25

A VENDRE — Toujours en mains, chevaux de toutes sortes pour travail et promenade, chevaux communs et de prix. Place Viger Stable, 5 Dubord. John Innes, prop. Bell Est 3230. 71-24

A VENDRE — Reçu mai 13. Trente chevaux pesants, pour carrosses, et à bon marché. Trottier & Adams, 823 rue Richmond. Tél. Main 2825. 66-6

CHEVAL A VENDRE, couleur castor, vite, pas peur de rien. Piano box, boghei, bandages caoutchouc, harnais fin, couvertes, etc. En block ou séparément. Le tout presque neuf. Téléphone Est 4293. 70-6

CHEVAUX A VENDRE — Je viens de recevoir de la campagne, plusieurs chevaux légers, pesants, à bon marché. Hôtel Forest, coin Ontario et Wolfe. 70-3

PEPINIERES DE CARTIERVILLE, P. Q.

Plantations de Ste-Anne des Plaines, P.Q. — Arbres d'ornement, pommes (les meilleures sortes), "climatic", prunes et poires, petits fruits de toutes sortes arbustes en fleurs, roses. Roses et vignes grimpantes, une spécialité. Aussi, pins, épinette rouge, épinette blanche et épinette bleue. Ceux qui désirent de bonnes plantes fortes devraient envoyer leurs commandes aussitôt que possible, pour la plantation du printemps, ou nous dire quand nous pourrions aller les voir pour leur fournir des explications. G. T. Harland & Son, Prop., Cartierville, P.Q. 13, 16, 18, 20, 23, 25, 27, 30 a. 2, 4, 7, 11, 14, 16, 18 m.

On demande à acheter

CHIFFONS ET VIEUX METAUX

G. Vigaud, 719 avenue Mont-Royal, achète guenilles, vieux fer, cuivre, coppe, plomb, vieux caoutchouc, etc., os, bouteilles de toutes sortes. Bell Est 852. 66-24

ON DEMANDE à acheter un cheval pour voiture de livraison de 11 à 1200 livres, âgé de 6 ou 7 ans, bien sain, bien dompté, pour la ville. S'adresser à la maison Vallière, coin Ste-Catherine et Montcalm. 70-3

ON DEMANDE A ACHETER.—M. Wener paie plus cher pour toutes sortes d'articles de seconde main. Une visite est sollicitée, 263 Craig Est. 13-15-18-20-22-25-27-29 mai 1-3-5-7-juin

ON DEMANDE A ACHETER—Attention ! Les personnes qui désirent vendre ou échanger soit propriétés, terres, hôtels, restaurants, épiceries, magasins de cigares, maison de pension, etc., adressez-vous en toute confiance à Jean Castelli, 117 rue Ste-Catherine Est, vis-à-vis La PATRIE. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4351. Les personnes qui ne peuvent venir le jour, mon bureau sera ouvert le soir, de 7 à 8 1-2 heures. 67-6

Propriété à Echanger

PROPRIETE A échanger ou à vendre, pour un terrain, donnant $25 par mois de loyer. Ecrire Boîte 326 la PATRIE. 70-6

CARTES D'AFFAIRES

ARPENTEUR, INGENIEUR CIVIL

RAOUL RINFRET, B. Sc.—Ingénieur civil, — diplômé du McGill, — arpenteur fédéral et provincial. Aqueducs, etc., arpentages, No 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tel. Main 261. 63-24

MARCHAND DE MEUBLE

H. O. Viau, marchand de meubles, poêles, tapis, et prélarts. Comptant ou crédit, 2014 St-Jacques, coin St-Philippe, St-Henri. Tel. Marchands 1342. 45-24

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD — Tout ouvrage fait en conformité avec les nouveaux règlements. En magasin, gazeliers, électroliers, globes, manteaux, etc. 880 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 4846. 65-12

Cartes postales Illustrées

L'nternational Post Card Co.

27, 29 et 31 Rue St-Jacques, Montréal

La plus forte, le plus grand assortiment, les plus bas prix, la seule compagnie de cartes postales vendant au comptant seulement de la Puissance. Ordres invariablement remplis le même jour que reçus. Echantillons sur réception de $3.00.

International Post-Card,

27, 29 et 31 rue St-Jacques, - Montréal

J. E P. Lacombe

CARTES POSTALES

AVIS à tous mes clients que je transporte mon magasin au No 1429 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Avis aux marchands. 25,000 cartes nouveaux dessins, à $1.00 le cent. 69-6

CARTES POSTALES — Envoyez $1 pour 500 cartes postales, vues, fantaisie, brillantées, comiques, chansons, etc. Adresse La Carte Postale Française, Boîte 34 Ville St-Louis, Montréal. 60-6

AUX VARIETES — Cartes postales pour le gros et le détail. Prompte attention accordée aux ordres par malle. Aux Variétés, 261 Ste-Catherine-Est. 70-6

Ouest. Venons de recevoir une quantité de jolies cartes à $1.00 le cent. Envoyez votre commande pour un cent et nous vous enverrons aussi gratis votre nom brillanté et notre nouveau catalogue. Gros et détail. 68-6

Propriétés à Vendre

JOSEPH GERVAIS

IMMEUBLE

Agent d'affaires et d'immeubles. Propriétés à vendre et à acheter. adresser 20 rue St-Jacques. Bell Tél. Main 3908. Prêts sur hypothèque. 67-15

A VENDRE, rue Chambord, propriété de deux logements, 7 pièces chacun, et chambre de bain, plomberie découverte, etc. Lot 25 1-2 de front, loyer $324. Prix, $3,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 68-6

A VENDRE—Au Carré Saint-Louis, une belle maison en pierre et brique, 3 étages et sous-sol, avec rallonge, 2 étages, 7 chambres à coucher, finies avec toutes les améliorations modernes. Conditions faciles, 16 rue St-Jacques. H. H. Brosseau & Cie. 69-3

VILLA A VENDRE, à Berthierville, propriété de feu l'échevin J.R. Savignac. Cette propriété est située à quelque distance du village, à proximité des bateaux et des chars. Le site est magnifique, de grands arbres entourent la maison, la rivière qui passe en face est de toute beauté. La maison est pourvue des améliorations les plus modernes. Chance d'acheter cette propriété à très bas prix et termes de paiements très faciles. Pour photographie des lieux et plus amples renseignements, adressez-vous à Biron et Savignac, notaires, chambre 18, 97 Saint-Jacques, Montréal. 69-16—l-m-m-j-v.

A VENDRE, propriété, maison, terrain, hôtel et épicerie, dans toutes les parties de la ville. Conditions faciles. S'adresser Camille Lalonde, agent d'immeubles et courtier d'assurance feu No 81 Duluth. 1.-s—jno.

Argent à Prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, banque Provinciale. Tél. Bell Main. 3862 Main 539. 61-26

DESJARDINS & ROBILLARD, courtiers en immeubles, 11 St-Jacques, coin St-Gabriel. — Argent à prêter sur première et seconde hypothèque. Gros et petits montants, à 5 et 6 p. Argent pour fabrique et corporation à 4 1-2 p.c. 57-jno

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, n'importe quel montant de $10 à $300. Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit. Nous donnons un état par écrit du coût exact du prêt.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED, chambre 206, édifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 56-jno

Horlogerie, Bijouterie

GRAND CHOIX de bagues, bracelets, épingles, set de peignes pour dames, de $1.00 à $20.00, derniers modèles parisiens. Réparations montres, pendules. Horloges à bas prix, ouvrage garanti, chez J. Pony, 370 Sainte-Catherine Est. Spécialité pour horlogerie française, anglaise et suisse. 24-jno

Meublier-Bourreur

G. Fernet, 1218 Boulevard St-Laurent. Matelas refaits, et sur commande. Seul détenteur du célèbre sofa-lit à l'épreuve des insectes. Ecrivez ou téléphonez Bell Est 5446. 59-72

Trouve

TROUVE—Une personne a perdu un porte-monnaie en achetant de la tapisserie chez Fabien, 3167 1-2 Notre-Dame-Ouest. 69-3

Perdu

Perdu dimanche après-midi dans les chars de la rue Ste-Catherine Amherst jusqu'à l'Immaculée Conception un porte-monnaie en cuir noir contenant de l'argent de papier, une clef de valise, des billets de tramway ainsi que carte de visite. Prière de le rapporter, 14 Chenneville, près Craig. 6fs.

Divers

AVIS—M. Edw. Cyr transportera au 1er mai son clos de bois et charbon au No 10 Robin, près Beaudry. Tél. Bell Est 4251 ; Marchands, 131. 65-24

MLLE ARMAND, clairvoyante, est encore 400 St-Jacques, de 9 a.m. à 9 hrs. p.m. Vous dira le nom et l'âge de votre futur mari ou femme. 70-6

HOROSCOPE — Mme Grenier, No. 634 Dorchester Est, le thé, les cartes et les mains. Grande satisfaction au public. 71-6

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

LES ARMATEURS DE NEW-YORK NE VEULENT PAS CEDER—LES GREVISTES MANIFESTENT LA MEME VOLONTE.

NEW-YORK, 20— On a annoncé, ce matin, que le comité des finances de l'"International Mercantile Co", avait approuvé tout ce que les gérants avaient faits, auparavant, et avaient décidé de combattre la grève des débardeurs, jusqu'au bout.

Le comité a aussi donné aux officiers les pouvoirs les plus étendus, pour accepter tout compromis et les a autorisés à faire toutes les dépenses nécessaires dans les circonstances. Parmi ceux qui assistaient à l'assemblée du comité se trouvaient J.P. Morgan, Charles Steele et J. Bruce Ismay.

Les grévistes de leur côté, montrent la même détermination et veulent eux aussi combattre jusqu'au bout.

LES DEBARDEURS

NEW-YORK, 20—Un grand nombre d'hommes employés par les compagnies transatlantiques, pour remplacer les débardeurs en grève, ont décidé samedi, de se joindre aux grévistes sur les quais de New-York, Brooklyn et New-Jersey. Vingt-neuf ont quitté le quai de la ligne française, après avoir fini leur journée d'ouvrage et ont annoncé qu'ils ne retourneraient pas au travail. Ils furent conduits aux quartiers généraux des grévistes, où on leur donna à chacun un billet de banque d'un dollar, le président Connor leur disant que c'était pour leur éviter d'être à charge à la charité publique jusqu'à ce qu'ils puissent retirer leurs salaires, lundi.

On dit qu'environ deux cents hommes, employés aux quais des compagnies transatlantiques, ont fait savoir au président Connor, après avoir fini leur journée, samedi, qu'ils ne retourneraient pas à l'ouvrage.

NOUVELLES DE COBALT

Correspondance spéciale à la PATRIE

COBALT, 20. — Plusieurs nouveaux édifices sont en voie de construction, entre autres une école publique.

— Plusieurs nouvelles compagnies ouvrent de nouveaux claims.

—M. John Chalifoux, de Cobalt, a entrepris le creusage de plusieurs puits de mines.

—Depuis les dernières pluies que nous avons eues les rues de Cobalt sont tellement boueuses que les piétons passent presque tous par le chemin de fer pour se rendre à l'église, car les trottoirs sont très rares dans cette partie de la ville.

—M. Ernest Hay, de Cobalt, est en promenade chez son oncle, à Chéneville. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

—M. Eugène Flay a acheté une jolie maison d'été près du lac Cobalt où il doit passer l'été.

—M. Emile Hay est parti pour Toronto, pour affaires personnelles.

M. E. HEBERT

Elève du Séminaire de St-Hyacinthe, décédé.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, QUE, 20—M. Euclide Hébert, de West Warren, brillant élève de philosophie au séminaire de cette ville, est mort vendredi dernier à l'âge de vingt ans, victime d'une pneumonie double, compliquée de gangrène des poumons. Après sa mort le corps a été transporté chez M. Augustin Larivière, son oncle. A 5 heures, samedi après-

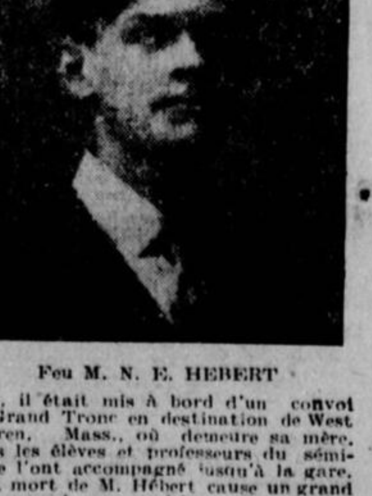

Feu M. N. E. HEBERT

midi, il était mis à bord d'un convoi du Grand Tronc en destination de West Warren, Mass., où demeure sa mère. Tous les élèves et professeurs du séminaire l'ont accompagné jusqu'à la gare.

La mort de M. Hébert cause un grand deuil parmi ses confrères. Ses grands talents l'avaient placé à la tête de toutes les organisations collégiales, et l'on fondait sur lui de grandes espérances.

ST-CELESTIN

ST-CELESTIN, 20. — Seize petites filles ont fait, vendredi, leur première communion dans l'église de Saint-Célestin. Le temple divin était paré comme aux jours des grandes fêtes. Une multitude de drapeaux et de bannières décoraient la voûte, l'autel rayonnait de tout l'éblouissement des lumières. Des voix d'enfants faisaient entendre de beaux cantiques. Le chœur était composé des élèves des Révds Sœurs de l'Assomption. Le saint sacrifice de la messe a été célébré par le Rév. Edouard Brunelle, curé de la paroisse.

Après la communion, les élèves chantèrent de beaux cantiques. Les parents s'approchèrent ensuite pour communier. Deux petites filles représentaient des anges à chaque extrémité de la sainte table ; c'étaient Mlles Alice Boisvert et Cécile Arseneault.

Le compositeur X... vient d'être père. Un ami lui demande si c'est une fille ou un garçon.

Et comme le bébé pousse un vagissement, X... répond:

C'est un... sol dièze!

(Suite des 1ère et 6e pages)

La derniere offre des Armateurs Syndiques

Montréal, 18 mai, 1907

Aux Débardeurs du port de Montréal.

Messieurs

Je suis chargé par les membres de la Fédération des Armateurs du Canada et par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, de dire que, comme ils n'ont pas reçu de réponse à leur offre, à 9 heures du matin, aujourd'hui, selon qu'il était convenu, ils vous donnent avis maintenant que toutes les offres qu'ils vous ont faites sont annulées.

Par la même occasion, ils désirent inscrire au dossier la conviction où ils sont d'avoir fait leur possible pour amener un règlement ou un compromis, sur une base modérée et équitable, d'abord par une offre sans restriction de la moitié de ce que les hommes demandaient ou une offre d'arbitrage ; ensuite, par une offre sans restriction de la moitié de la demande, et la référence à l'arbitrage du reste de la réclamation des débardeurs.

La Fédération ne peut aller plus loin et ne peut raisonnablement être requise de le faire, et en a décidé en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) THOMAS ROBB,
Secrétaire.

L'ACCEPTATION des DEBARDEURS

Montréal, 19 mai, 1907

Messieurs,

A la demande de la locale 373, de l'Union Internationale des Débardeurs et de l'Association des Ouvriers de Transport, le soussigné vous autorise à donner avis à la Fédération des Armateurs du Canada et à la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, que les dits débardeurs, ayant eu le temps de considérer pleinement l'offre du 17 mai 1907, de la Fédération des Armateurs, d'augmenter les salaires de deux cents et demi par heure d'ouvrage, jour et nuit, et de soumettre à l'arbitrage la réclamation, des autres deux cents et demie, aux termes proposés, d'après les lignes proposées, sont maintenant prêts à accepter cette offre, si la Fédération des Armateurs et le C.P.R., sont encore disposés à accorder les mêmes conditions. Les débardeurs conviennent de retourner à l'ouvrage à ces conditions lundi, 20 mai, à 1 heure de l'après-midi pourvu qu'aucune défaveur ne soit témoignée à ceux qui ont cessé l'ouvrage.

(Signé) JOHN RYAN,
Président.

Wm. MANSFIELD,
Membre du comité.

CAISSE A NEW-YORK

La liquidation s'étend à tout le marché. Montréal est inerte

Le marché de New-York a été à la baisse, ce matin.

L'Union Pac., les chemins de fer de Hill, le Smelter et le Copper ont enregistré des déclins de 2 à 4 points. L'Union Pac. a glissé de 142 1-8 à 140, le Smelter de 127 3-4 à 126 et le Copper, de 94 à 92 7-8.

Cette liquidation a été causée par l'émission constante de nouvelles garanties, qui ne sont pas du goût des financiers, par les mauvais rapports de la récolte et la hausse considérable du blé.

Parmi des autres valeurs qui ont perdu du terrain, mentionnons le C.P.R., de 172 1-4 à 171 1-4 ; le St-Paul, de 129 1-8, à 128 5-8 ; le Pennsylvanie, de 122 à 120 3-4 ; le Southern Pac. de 82 3-8 à 81 1-8 ; le Reading, de 106 3-4 à 105 5-8. Le "Soo" est tombé à 100 1-4, après être ouvert à 101 1-2.

A MONTREAL

Le marché local a été d'une inertie complète.

Il s'est vendu 175 parts du Lake of Woods à 77 3-4, 50 du Détroit à 68 3-4 et 60 et 50 du Mexican à 48. C'est à peu près là tout le bilan de la matinée.

Les bons de l'Ogilvie ont touché 119 3-4 et ceux du Rio 77 3-4, puis 78.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 20 Mai 1907

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS.	Vend	Ach.
Bell Telep.	137	134	Banks—		
Can. Pacific	171¾	171½	B. N. Am.	.....	251
Detroit El.	68½	68½	Commerce.	.....	.....
Dom.Coal c	64	61	Dominion.	.....	.....
do pref	.....	.....	Est. Towns	.....	161
D.I. & S.c.	21	20¾	Hochelaga	149	.....
do pref	49	48	Imperial	.....	.....
Duluth c.	.....	.....	Merchants	.....	.....
do pref	.....	.....	Molson	207	.....
Halif.Tr.	103	99	Montreal	245½	.....
Havana E.	.....	.....	Nationale	.....	.....
do pref	.....	.....	Nov.Scotia	290	.....
Ill. Tr. Pf.	90	96	Ontario	.....	.....
Inter. Coal	.....	.....	Ottawa	.....	.....
do pref	.....	.....	Quebec	.....	.....
L. of W. c.	78	77½	Royal	236	234½
do pref	110	.....	Sovereign	.....	.....
Laur. Pulp	.....	.....	Standard	.....	.....
do pref	103	101	Toronto	.....	.....
MackayCo.	70¼	70	Union	.....	.....
do pref	76¾	69	Cottons—	.....	.....
Mexican L.	50	48	Can. Col.	60	50
Minn & St.P	103	100	Dominion.	91	88
M.L.H. P.	90½	89¼	Montreal	125	117
M. L. & M.	.....	.....	Bonds—	.....	.....
M. S. R.	219	215	Bell Tel.	104½	.....
M. S. W. c.	99	96	Can.C.C.	.....	.....
do pref	110	102	Dom. Coal	.....	.....
Mont. Tel.	162	.....	Dom. I. & S.	78	75
N. O. T. & Light	30	25	Hav. E. R.	.....	.....
NovaS.S.C.	71	70¼	L. of Wood	.....	103
do pref	.....	.....	Laur Paper	.....	.....
N.W. Land	.....	.....	Mex. Cl. Co	80	76¾
OgilvieMill	.....	.....	M. L. P. & P	83½	.....
do pref.	117	115	Mt.L.H.&P.	.....	.....
R. & O. N	78	74½	M. S. R.	.....	108½
Sao Paulo.	.....	.....	N.S.SteelC	.....	119¾
St.Jn. R. R.	.....	.....	OgilvieMill	120	.....
Toledo ER	27¾	26	Price Bros.	.....	.....
Tor. S. R.	106¾	105	Sao Paulo.	96	94
Trinidad.	.....	.....	Tex.-Ser. A.	90	85
Twin C.R.R.	91	90¾	" B.	92	86
W. India.	.....	.....	" C.	95	86
Winnipeg.	.....	.....	" D.	95	88
Wind. Hil.	.....	.....	Win. Elec	105½	.....

BOURSE DE NEW-YORK

Montréal, 20 Mai 1907.

ALEURS	Ouv.	1 P.M.	VALEURS.	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	37	36¾	Le & Nash	114¾	114¾
do pf.	89¾	89¾	Mann Elev	138	138
Am. C. Oil	30¾	30¾	Mex. Pac.	73¾	72½
Am Loc Co	60	59	Metropolit.	.....	.....
A. L. Cop.	94	92¾	Nort. & W	76	76
AmSmel C	127¾	126	M.StP.-SM	101½	100¾
do pf.	109¾	108¾	do pref	.....	.....
A. Sug R.C.	123¾	123¾	N Y C. & H.	113¾	113¾
A.T. & S.F.	88	87¾	N Y O. & W	35¾	35¾
do pf.	.....	.....	Nat. Lead C	64	62¾
Balt. & Ohio	96¾	95¾	Pacific Mail	26	25¾
B. R. T.	57¾	56	Penn. R. R.	122	120¾
C. & Al. Co	11¾	11¾	P. Steel co.	32½	32
Can. Pac.	172¾	171¾	People Gas	.....	.....
Ches. & Ohio	55¾	55¾	Phil. & R.	106¾	106¾
C. & N. W.	151¾	150¾	do I pf	.....	.....
C.M. & St. P	129¾	128¾	do II pf	.....	.....
C. C. N. Y.	134	134¾	R. Island c	20	19¾
Col. F. & I.	31¾	30¾	South R. co	19¾	18¾
C.C.C. & St.L	.....	.....	do pref	68	65¾
D. L. & W.	.....	.....	South Pac.	82¾	81¾
Del. & Hud	176¾	175	Ten C. & I.	.....	.....
Det. U. Ry	.....	.....	Texas Pac.	.....	.....
D. & RG. Co	28½	28½	Twin City	90	90
do pref.	.....	.....	U. S. L. G.	.....	.....
D.S.S. & At	11¾	11¾	do pref	.....	.....
do pref.	.....	.....	U.S.S. com	35¼	35
Erie Rail'd	23¾	23¾	do pref	93¾	99½
do 1 pf	38	38	U.S.Rubb.	40	40
do 1 pf	54¾	54	do pf	.....	.....
Great West	10¾	10¾	U. Pac. C.	142¾	140¾
Gen. Elec.	142	140¾	do pref	.....	.....
Int. Com.	.....	.....	Wabash	12¾	12¾
do pf	.....	.....	do pref	25	25
Ill Cent.	140	140	West U Tel	82¾	81¾
Kan & T. Co	32¾	32¾	Wis. C. com	.....	.....
do pref	63	63			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

L. of Wds.—175 à 77 3-4.
Bk. Mont.—8 à 244, 3 à 243 3-4.
Téléphone—6 à 135.
Détroit—25 à 68 3-4, 20 à 69, 4 à 69 1-2, 2 à 69 1-4.
Dom. Bk.—8 à 239 3-4.
Dom. Cot. Bds.—$2000 à 96.
Mexican—50 à 48.
Toronto Ry.—1 à 106.
Ogilvie Bds.—$3000 à 119 3-4.
Rio Bds.—$5000 à 77 3-4, $5,000 à 78.
Royal Bk.—10 à 235.
Mont. St. Ry.—6 à 216.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Détroit—25 à 68 3-4, 25 à 68 3-4, 50 à 68 1-4, 50 à 68 1-4.
Power—6 à 90, 6 à 90, 10 à 89 3-4.
L. Woods Com.—25 à 70 1-2.
Mackay—25 à 70.
Toronto—21 à 105 1-2, 4 à 105.
Royal Bk.—10 à 235.
Ogilvie Pr.—10 à 115, 35 à 115.
Mexican E.—25 à 48 1-2.

VALEURS DE COBALT

Cotations de l'après-midi

L. J. Desrosiers, 47 rue St-Vincent, nous fournit le rapport suivant:

Montréal, 20 Mai 1907.

CODE	Nom de la compagnie	Demande	Offre
AB.....	Abitibi	15....	11....
AM.....	Amalgamated	20....	.....
BE.....	Beaver	.....	.....
BU.....	Buffalo	3.00..	2.00
OD.....	Cleveland	1.02..	.....
.....	Cobalt Central...	39½..	37....
.....	Cobalt Developpement	.....	.....
.....	Cobalt Lake	25....	23½..
CO.....	Coniagas	4.25..	4.10..
.....	Colonial Silver..	.....	.....
.....	Empress	60....	.....
FO.....	Foster	1.01½	1.00¼
GL.....	Gilpin	.....	.....
GM.....	Green Mchan ...	69....	65....
HU.....	Hudson Bay	195.00	185.00
KL.....	Kerr Lake	5.00..	4.00..
.....	Kerr Lake Crown Reserve	.....	.....
.....	King Edward ...	.....	.....
.....	King of the North	.....	.....
MCK.....	McKin. Dar. Savage	1.40..	1.10..
MO.....	Montréal	.....	.....
N.....	Nipissing	12.50	12.00
.....	Nova Scotia	30....	26..
.....	Ontario	33....	.....
P.....	Peterson Lake....	40....	30....
RR.....	Red Rock	70....	.....
RW.....	Right of Way ...	5.00..	4.80..
RO.....	Rothschilds	30....	.....
SF.....	Silver Leaf	8....	7½..
SB.....	Silver Bar	35....	.....
SQ.....	Silver Queen	1.35..	1.30
TK.....	Témiscamingue ..	1.25..	1.00..
TH.....	Trethewey	1.12..	1.09..
UV.....	University	5.00..	3.00..
W.....	Watts	78....	.....

COMMERCE

FROMAGE — Le marché a été tranquille, ce matin, les arrivages étant limités. Cependant, les prix ont une tendance à la hausse. Les exportations ont payé 12 8-4c à 13c la livre.

BEURRE — Le marché est sans changement depuis samedi. On a vendu 21c à 22 1-2c la livre le beurre de crémerie, premier choix.

On cause du prochain.

—Gabrielle a de bien vilaines dents..

—Oui, mais il lui en reste si peu !

LUBY

Il y a présentement un si grand nombre de remèdes de pacotille offerts au public, que c'est avec difficulté que l'article de bonne foi attire l'attention. Le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, cependant, s'est affirmé d'une manière si formelle comme étant le véritable article pour les cheveux qu'il n'a pas besoin d'éloges. Vendu par tous les pharmaciens, 50 cents la bouteille.

Faites usage du Luby et conservez vos cheveux. 1-Jno

LA COUR D'APPEL

Rend jugement dans la cause de la Light Heat and oPwer contre la province de Québec.

La Cour d'Appel vient de rendre son jugement dans la cause de la Montreal Light Heat and Power Co et al, appelants, et l'hon. Horace Archambault, es-qualité, intimé, La Montreal Light Heat and Power en appelait d'un jugement du juge Loranger, rendu le 24 avril 1906, condamnant la compagnie à payer au demandeur, représentant la Province, une somme de $40,000, étant pour dommages causés par suite de la destruction du pont Yule, sur la rivière Richelieu. La cour Supérieure avait établi que la construction d'un barrage en bas du pont avait été cause que la glace s'étant amoncelée avait emporté le pont au printemps. La Cour d'Appel confirme le jugement de la Cour Supérieure quant à la responsabilité des dommages, mais diffère quant au montant des dommages à accorder. Ce point n'a pas été prouvé, c'est pourquoi la Cour a ordonné qu'une expertise soit faite en cette cause pour déterminer le montant de dommages soufferts par l'intimé. Les frais de l'appel en cette cause sont portés à la charge du gouvernement de la Province et ceux de la Cour Supérieure sont réservés en attendant le jugement final.

Le juge Bossé a rendu le jugement pour la majorité de la Cour et le juge Trenholme était dissident.

M. John Black, ingénieur de mines est revenu, la semaine dernière, d'un voyage à Cobalt où il était allé engager des hommes et voir développement de la propriété Strathcona, M. Black rapporte que le froid et la température humide à Cobalt ont grandement retardé les opérations de surface dans les mines ainsi que le transport du minerai au chemin de fer. Néanmoins l'activité au camp est très grande; M. Black a vu beaucoup d'approvisionnements destinés au district de la Réserve Temagami; il a observé, entre autres, une couple de chars de canots "Peterboro". La saison est en retard d'un mois.

M. Black dit qu'on éprouve de grandes difficultés à avoir des mineurs d'expérience et qu'on est obligé de faire venir des hommes de la Colombie Anglaise pour l'exécution des travaux sur le Strathcona. On se propose d'installer, à bref délai, sur la propriété Strathcona, deux chaudières de 50 c. vap. une grue à vapeur et une machine à comprimer de 50 c. vap.

Les principaux ateliers sont actuellement en voie de construction.

LA DEMOLITION DU "TEMPLE BLDG"

Ordre a été donné de cesser le travail de nuit.

A la suite du dernier accident du travail survenu au "Temple Building", ordre a été donné par la ville, à l'entrepreneur de démolition, M. J. A. Major, d'avoir à cesser le travail de nuit.

M. Major s'était engagé à démolir l'édifice dans les trente jours à partir du 4 mai. On se demande si cette restriction lui permettra de tenir son contrat.

CASTORIA.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

DEMISSION FORCEE

NEW-YORK, 20 — Le "Herald" dit que Frederick A. Burnham, président de la "Mutual Reserve Life Insurance Co", a reçu l'avis des directeurs de la compagnie de donner sa démission, d'ici à mercredi.

LE "BROOKLYN HANDICAP

Listes des entrées

NEW-YORK, 20 — Fidèles à ses traditions, le "Brooklyn Handicap" sera couru par une température maussade, sur une piste lourde et détrempée par la pluie. Cependant, il y aura une belle assistance. Les entrées contiennent des noms haut côtés sur le turf.

Accountant, 126, Knapp, J.B. Bradv.
Go-Between, 120, J. Martin, E. R. Thomas.
Dandelion, 118, Radtke, F. R. Hitchcock.
Tokalon, 116, Booker, J.W. Fuller.
Nealon, 114, W. Dugan, C. E. Durnell
Flip Flap, 112, L. Williams, J.A. Bennett.
Oxford, 110, Schilling, J. McLaughlin Buttling, 107, Notter, J. L. McGinnis.
Salvidore, 107, Koerner, T. Hitchcock, jr.
Hight, 100, Lilloyd, H. Hoadley.
Sewell, 97, Horner, Brownleigh, Park Stable.
Arcite, 97, Preston, G. J. Long.
Superman, 95, Miller, James R. Keene
Beauclaire, 94, Swain, J. Lemaire.
Blandy, 111, Mountain, A. Belmont.

L'INSPECTION DES FABRIQUES

Les inspecteurs se réuniront demain l'avant-midi au bureau du gouvernement, sous la présidence de l'hon. M. Weir, pour étudier les amendements apportés à la loi des fabriques et s'entendre sur la ligne de conduite à suivre à l'avenir.

Cette réunion à la suite des tristes événements des derniers mois, a une importance qui n'échappe à personne.

MEUBLES DE MENAGE D'OCCASION

de toute description, en vente à l'encan.

JEUDI MATIN, LE 23

à 10 heures à nos salles de vente.

Meubles neufs, carpettes, prélarts anglais, etc., chaloupes et canots de plaisance. Très belle voiture Victoria et autres voitures, etc., en vente tous les jours par ventes privées.

FRASER FRERES, Encanteurs,
458 St-Jacques, angle des Inspecteurs.
20-22

OTTAWA RIVER NAV. CO

Les vapeurs de la ligne quotidienne de la malle
MONTREAL et OTTAWA
COMMENCENT A VOYAGER LE 22 MAI.
Tous les jours de la semaine $1.00
EXCURSION A CARILLON
Les passagers prennent le train de 8 a.m. du G.T.R. pour Lachine pour raccorder avec le vapeur.
Excursion des Rapides Lachine 50c
Les passagers prennent le train de 5 p.m. pour Lachine.
TEL. BELL MAIN 1029.

FONTE en ACIER
"Acide O. H."
—ET—
FONTE en ACIER MANGANÈSE
pour toutes sortes de
Travaux Miniers
The Montreal Steel Works
LIMITED
60 rue St-Patrice, Pointe St-Charles,
MONTREAL.

DEBARDEURS DEMANDES

Liste des Salaires

POUR LE PORT DE MONTREAL.

POUR LES NAVIRES A CHARGEMENT GENERAL

Chargement général, 27 1-2c par heure de jour et 32 1-2c la nuit.
Grain léger ou lourd, 27 1-2c par heure de jour et 32 1-2c la nuit.
Pelleteurs de charbon, 32 1-2c par heure de jour et de nuit.
Charbon et tous autres journaliers, 27 1-2c par heure de jour et 32 1-2c la nuit.
Bois de construction, 27 1-2c par heure de jour et 32 1-2c la nuit.

COMPLETS CHARGEMENTS DE CHARBON

Pelleteurs, 37 1-2 par heure de jour et 42 1-2c, par heure de nuit.
Stagemen, 37 1-2c par heure de jour et de nuit.
Tous autres journaliers, 27 1-2c par heure de jour et 32 1-2c par heure de nuit.

COMPLETS CHARGEMENTS DE BOIS DE CONSTRUCTION

"Side runners" 37 1-2c par heure de jour et de nuit.
Tous autres journaliers, 27 1-2 par heure de jour et 32 1-2c par heure de nuit.

Les soupers de Minuit seront fournis par le navire.
Le travail du Dimanche sera payé double.
Les quarts d'heures seront payés.
Tout temps d'attente après 7 heures p. m., sera payé moitié prix et seulement à compter du moment où l'ordre aura été donné de se rendre au quai.

Les gréements, dégréements et changements seront payés au taux de 27 1-2c par heure de jour et de nuit.

S'adresser à

Ligne Allan	Hangar No 2
Ligne Dominion, quai Alexandria	Hangar No 4
Ligne Donaldson	Poste No 17
Ligne Thomson	Hangar No 8
Ligne Manchester	Poste No 24
Ligne Head	Poste No 38
Ligne Black Diamond	Poste No 27
Ligne Leyland & Hamb. Amer.	Poste Nos 20-22
Ligne Elder Dempster & Co.	Poste No 23

18 mai, 1907. 71-110

W. H. Scroggie
(LIMITÉE)
Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria.

Toiles les meilleures aux plus bas prix, ici

Quelle que soit la concurrence que l'on nous fasse au sujet des toiles, nous ne craignons pas de dire que les nôtres sont les meilleures au point de vue de la qualité et de l'excellence générale.

Cette vente fournit une excellente occasion, aux ménagères, d'acheter toutes les toiles dont elles ont besoin pour leurs maisons de ville et de campagne, de même qu'aux personnes qui font des emplettes pour hôtels, cafés et institutions.

Serviettes de table en toile. Prix régulier $1.25 la douzaine. Pour, la douzaine, ... 98c

Serviettes de table en toile damassée et satinée, grandeurs 21 1-2 x 21 1-2 pouces, ourlés. Valant $1.75 la douzaine. Mardi..... $1.35

Environ 300 coupons de toile de table blanchie et non blanchie, 2 1-4, 2 1-2 et 3 verges. Votre choix chacun, à 75c

Serviettes de bain de 35c pour 25c.

Il nous faudrait mettre de côté toutes nos serviettes de bain de 35c ou en réduire le prix au niveau de ce lot si favorablement acheté, tant ces serviettes sont semblables au point de vue de la qualité et à celui de l'apparence. Le prix, chacune..... 25c

Chaque client ne peut en avoir plus de six. On n'acceptera pas de commandes par le téléphone. On remplira les commandes par la poste reçues cette semaine. Nous en avons mis à cette fin, une certaine quantité à part.

Ces 800 Acres Furent les Premiers Claims Choisis dans la Riche Région de Larder Lake.

L'été dernier, avant qu'aucun choix n'ait été fait dans la région de Larder Lake, nos experts localisèrent VINGT claims aurifères, comprenant huit cents acres, à deux milles au nord de la Baie Wilson, de Larder Lake. Vous pouvez avoir, sur demande une carte de la propriété). Sur quelques-uns des claims, il y a de larges bancs de roches qui donnent, à l'analyse de $7.50 à $18 la tonne. Nous avons en filière des rapports d'analyses indiquant que le minerai rapporte jusqu'à $1,800 la tonne. Il n'y a pas de propriété plus riche dans le pays — et Larder Lake est AUSSI RICHE QUE LE FAMEUX RAND DU SUD-AFRICAIN. Toutes nos propriétés forment UN SEUL BLOC, ce qui permettra de faire avec économie l'exploitation des claims. Le traitement du minerai sur ces propriétés NE NOUS COUTE RIEN. — Attendu que nous avons notre énergie hydraulique sur les lieux. Nous avons du bois et de l'eau en abondance — et tous les items qui comptent dans l'opération économique des mines d'or. Nos dépenses seront de beaucoup plus basses, et nos essais sont beaucoup plus élevés que ceux de mines qui ont payé soixante-dix millions de dividendes — et notre minerai aura une bien meilleure valeur. Nous n'avons rien à cacher, rien à faussement représenter. Nous vous demandons d'étudier les simples faits, et nous sommes prêts à les mettre devant vous et à vous prouver que la

Empire Larder Lake Gold Mining Company, Limited,

constitue un placement sûr et de valeur à VINGT-CINQ CENTS L'ACTION, VALEUR AU PAIR UN DOLLAR. Capital autorisé, Un Million de Dollars, en actions d'Un Dollar chacune, valeur au pair. Aucune responsabilité personnelle. Ecrivez aux soussignés pour avoir des mappes, des épreuves d'analyses et des détails complets. Le nombre des actions dans cette offre est strictement limité. Ecrivez ou télégraphiez immédiatement, ou employez le coupon ci-dessous. Nous avons un correspondant français dans notre bureau.

PROVINCIAL MINES, LIMITED,
..... AGENTS DU FISC .....
Phone 4364 Main. Suite 34, Edifice Lawlor, Toronto.

PROVINCIAL MINES, LIMITED,
Suite 34 — Edifice Lawlor — Toronto, Canada.

PROVINCIAL MINES, LIMITED
34 Edifice Lawlor, Toronto, Ont.

Date . . . . . .

Veuillez m'acheter . . . . . actions de la Empire Larder Lake Gold Mining Company, Limited, à 25c l'action, pour lesquelles je vous envoie ci-inclus $. . . . . .

Nom . . . . . .

Adresse au long. . . . . .

(L.P.M.) 70-6 . . . . . .

Vente tres Importante d'Immeubles a l'Encan

—PAR—

U. H. DANDURAND,

Dans ses bureaux, 48-50 rue St-Jacques,

Mardi, le 28 Mai 1907 à 11 A.M.

Avis Special aux Speculateurs, Entrepreneurs, Etc.

85 **TERRAINS DE VILLE** appartenant à la Succession F. X. Moisan, situés **RUE DESERY** entre les rues Sherbrooke et Nolan, **VIS-A-VIS L'ENTREE PRINCIPALE** des usines Angus du C. P. R., (employant 7,000 hommes) tous les lots sont élevés, secs, niveaux, cette partie de la rue Desery a été cédée à la ville et peut être ouverte en aucun temps. Les terrains sont de 25 x 100 pieds ou une superficie totale de 220,000 pieds. Cette propriété sera vendue en bloc ou en lots pour convenir aux acheteurs. Conditions faciles.

Pour visiter la propriété, prenez les chars de la rue Davidson à la rue Nolan, et marchez à l'ouest aux terrains.

Et par Ordre de J. M. M. Duff, Ecr.

7 BLOCS DE LOTS très désirables, contenant chacun de 10,833 pieds à 13,815 pieds. Superficie totale 90,275 pieds, situés **COTE EST DE L'AVENUE PAPINEAU**, à 600 pieds au nord de l'avenue Mont-Royal. Cette propriété sera aussi vendue en bloc ou en détail. Conditions faciles.

Ces terrains sont très bien situés et propices, soit pour la construction de résidences ou pour manufactures. Sont à proximité des usines du C. P. R., et aussi de la Manufacture McCready, etc.

AUSSI LE MEME JOUR

Cette propriété neuve, façade en pierre, appartenant à Monsieur R. Préfontaine, Nos. 1603 à 1609A rue Notre-Dame Est, près de la rue Marlborough consistant en six logements modernes (plain-pieds) loyer annuel $996.00. $5,000 pourront rester sur la propriété, terrain 50 x 80 pieds. Pour plans des propriétés et toutes autres informations s'adresser à

U. H. DANDURAND,
Encanteur d'Immeubles, 48-50 St-Jacques.
16.20.22.25.27

The Canadian Colored Cotton Mills Co., Limited

AVIS

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la CANADIAN COLORED COTTON MILLS CO., LIMITED, pour la réception du rapport annuel, l'élection des Directeurs et la transaction des affaires en général, aura lieu au Bureau-Chef de la Compagnie, 118, rue Notre-Dame Ouest, Chambre 123, Jeudi, le 23 courant, à midi.

Par ordre du Bureau,
A. BRUCE,
68-7 Sec.-Trés.

MILICE

Vente a l'encan de materiel d'Artillerie condamne

Sous la direction de l'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense, MM. Marcotte Frères, encanteurs, vendront par encan public, le jeudi, 30 mai, à 10.30 a. m., aux magasins d'artillerie, à l'Ile Ste-Hélène, Montréal, certain matériel d'artillerie condamné, comprenant équipements, tentes, couvertures, harnais et selles, vêtements et divers autres articles.

Le Major Anderson, officier en charge de l'artillerie, fournira toutes autres informations désirées.

Les articles achetés doivent être enlevés dans les vingt-quatre heures après la vente.

Conditions : argent comptant.

E. FISET, Colonel,
Député - Ministre de la Milice et de la Défense.
Département de la Milice et de la Défense,
Ottawa, Mai, 1907. — 67-6

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour constructions à Halifax", seront reçues jusqu'au JEUDI, 30 MAI, 1907, inclusivement, pour la construction d'un édifice à magasins, d'un hangar aux huiles et d'une cheminée ; le tout devant être érigé près du site de la nouvelle remise des locomotives à Halifax, N.E.

Les plans et devis peuvent être vus au Bureau de l'agent du terminus à Halifax, N.E., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N.B., où l'on peut se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant-général. Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 13 mai 1907. 69-11

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour quai en caissons, à Mulgrave", seront reçues jusqu'au JEUDI, 30 MAI, 1907, inclusivement, pour la construction d'une extension de quai en caissons au côté du dock existant à Mulgrave, N.E. Les plans et devis peuvent être vus au Bureau du chef de gare à Mulgrave, N.E., et au Bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.B., où on peut se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N.B., 13 mai 1907.
70-10

Dept. des Chemins de Fer et Canaux

CANAL LACHINE

Soumissions pour pouvoir d'eau

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour pouvoir d'eau", seront reçues à ce bureau jusqu'à la 16ème heure, le jeudi, 6 juin, 1907, pour la location de l'ancien pouvoir d'eau du canal Lachine, rue Mill, à Montréal, avec le privilège d'utiliser autant du surplus de pouvoir d'eau du Canal qu'il pourra être avantageux, pour développer à ce point, cinq cents chevaux-vapeur et pas plus.

Les clauses et conditions seront connues et les formules de soumissions pourront être obtenues au bureau de l'ingénieur en chef des Canaux de Québec Royal Insurance Bld., No 2, Place d'Armes, le et après cette date.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera nécessairement pas acceptée.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.
Ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, 24 avril 1907
Les journaux insérant cet avis sans autorisation du ministère ne seront pas rétribués. 29-6-13-20-27

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de
AMABLE LAPOINTE,
De Maisonneuve
Failli.

Les soussignés vendront par encan public au No 69 rue St-Jacques, SAMEDI LE 25 MAI 1907 A 11 HEURES A.M.

Dettes de livres d'après liste et contrats $619.78

Conditions, comptant.

On pourra voir la liste en s'adressant au bureau du soussigné,

NAPOLEON ST-AMOUR,
Curateur,
11 Place d'Armes, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 20-22

AVIS DE BREVET—Le propriétaire des brevets canadiens Nos 90,100 et 90,300, couvrant les améliorations apportées à la fabrication électrolytique des chlorates et des perchlorates, accordés à PIERRE LEDERLIN, de Chedde, Haute Savoie, France, consent à accorder des licences pour l'usage des dites inventions brevetées ou autrement à les fournir. Les demandes doivent être adressées à OWEN N. EVANS, solliciteur de brevets et expert, édifice de la Banque des Marchands, Montréal. 69-3

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

SAMEDI le PREMIER JOUR DE JUIN prochain à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.
Bureau du Shérif,
Montréal, 17 mai 1907. 71-13.

Elles sont de plus en plus populaires

chaque année,

Les Chemises d'ajustement parfait de

R. J. TOOKE

AU BON MARCHE

Offres Spéciales du Rayon des Toiles, Mousselines, Tissus lavables, etc.

Notre stock de toiles et de tissus lavables est rempli de tout ce que l'on peut désirer de mieux et est visité chaque jours par des centaines de dames parfaitement au courant de nos bas prix.

Nos mousselines à robes sont tout ce qu'il y a d'exquis en dessin et fini ; nos prix sont absolument modérés pour des tissus de si haute qualité.

Mousseline organdie, fleurie de nuances diverses, aussi avec rayure satinée; qualité ordinaire de 20c. Notre prix 12 1-2c

Mousseline noire de fantaisie, qualités très fines, 27 pouces de large. Régulier 25c et 30c. Très spécial à 18c

Zéphir anglais, pur fil, pour chemises etc., couleurs et patrons assortis. Prix: 25c

Mousselines françaises nébuleuses, patrons recherchés, qualités supérieures : prix 50c, 75c

Nouveau Radium, tissu genre mousseline, fini soie, garanti lavable, toutes nuances. Prix 25c

SPECIAL — 300 doz. serviettes en toile, bord rouge frangé ; grandeur 17 x 34. Régulier 25c la paire 18c

Toile à nappes écrue damassée, 56 pcs de large, qualité de 35c. Notre prix spécial 25c

Duck et drill rayé bleu et blanc, rose et blanc, drab et blanc, ainsi que tout bleu, pour habillements d'enfants. Grande variété, tous les prix : 12c, 15c, 18c, 20c, et 25c.

LETENDRE, FILS & CIE., 567 rue Ste-Catherine Est.

TEMPERATURE

Toronto, 20. Vents du nord-ouest, beau et frais aujourd'hui et mardi. Gelée blanche, cette nuit.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrisson, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum	55
Même date l'an dernier	52
Aujourdjhui minimum	42
Même date l'an dernier	34

NOTES DE LA TEMPERATURE

Il a plu ce matin dans Québec et Alberta. Partout ailleurs le temps est beau.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 21 MAI

Fête du jour, St-Jean Népomucène.
Lever du soleil, 4.25.
Coucher du soleil, 7.28.
Lever de la lune, soir.
Coucher de la lune, 1.45.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 20.
Pleine lune, le 27.

LA GREVE DES MACHINISTES

La grève des machinistes du Grand Tronc vient d'être enfin réglée. C'est une conclusion qui s'est faite longtemps attendre, puisque le différend durait depuis deux ans, mais elle n'en sera accueillie qu'avec plus de satisfaction.

Grâce à des concessions mutuelles que se sont faites les deux parties, l'harmonie complète est enfin rétablie. La compagnie reconnait l'union des machinistes et consent à réengager ceux qui étaient en grève depuis deux ans. Il a été convenu entre la compagnie et les ouvriers d'une échelle de salaires nouvelle, comportant une augmentation substantielle. Tout le monde se déclare satisfait.

C'est la commission fédérale d'arbitrage, présidée par le professeur Adam Shortt, qui a mis fin à cette longue querelle, après trois jours de négociations. Cet exemple montre une fois de plus les bienfaits de l'arbitrage, et il prouve que la nouvelle loi du travail, dont c'est le premier résultat pratique, pourra rendre au pays un utile service.

VICTORIA

Vendredi sera le "Victoria Day".

On sait que le Roi profite chaque année de cet anniversaire que son auguste mère a rendu mémorable pour distribuer des titres, des décorations et des honneurs.

Les premiers ministres et leurs collègues qui ont pris part à la conférence impériale, seront sans doute servis les premiers. Mais l'on croit assez généralement que l'hon. M. Fielding, l'hon. M. Chs. Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême et l'hon. M. Fisher seront "sirés".

NOMINATION

M. l'abbé C. O. Mousseau vient d'être nommé vicaire à Saint-Jean M. l'abbé A. Nantel, vicaire à Saint-Joseph, M. l'abbé A. J. Lapalme, vicaire à Hochelaga; M. l'abbé H. Lecours, vicaire à Sainte-Anne des Plaines.

NOUVELLES DE HULL

Une razzia—Un procès intéressant—A Aylmer.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HULL, 20. — Le shérif Wright, le grand connétable Groulx et une demi-douzaine de constables et huissiers ont fait une descente hier soir, dans un bouge tenu par une femme nommée Saint-Amour, sur le chemin de Chelsea. Sept femmes y compris la maîtresse ont été arrêtées. Ce matin, le recorder Goyette a condamné la maîtresse à $10 d'amende et les autres femmes à $20 chacune, à part les frais.

—Le magistrat Talbot a, ce matin, débouté la cause de François Juteau qui réclamait remboursement de la somme de $800 de pierre, à M. Marinier.

Le plaignant prétendait que Marinier lui avait soutiré cet argent sous de faux prétextes, dans le prix d'une vente de propriété.

M. Marinier menace de poursuivre M. Juteau en réclamation de dommages pour fausse arrestation.

—Le conseil de ville d'Aylmer a décidé de dépenser cent mille piastres pour l'achat de l'aqueduc de M. Poupore, pour la construction d'égouts et de trottoirs et pour améliorer l'hôtel de ville. Les contribuables seront dans quelques jours, appelés à donner leur opinion sur ces différents travaux.

ROME, 20 — Aujourd'hui, est le 25e anniversaire de la triple alliance. Les souverains allemand, autrichien, italien, ont échangé des messages de félicitations.

ON S'ATTEND A UN REGLEMENT

Il est bien probable que le différend de la Shedden et des camionneurs sera réglé aujourd'hui

Il est probable que le différend entre la Shedden Forwarding et ses employés sera réglé cet après-midi, et que camionneurs et manutenteurs de fret de la compagnie retourneront à l'ouvrage demain matin.

Un reporter de la "Patrie" s'est présenté, ce matin, aux quartiers généraux des camionneurs et manœuvres.

Le comité lui a transmis la déclaration officielle suivante :

"Samedi après-midi, les camionneurs et manutenteurs de fret ont envoyé une délégation auprès des directeurs et du gérant de la Shedden.

"Ces derniers ont donné aux délégués l'assurance que

L'AUGMENTATION DE SALAIRE

demandée serait accordée. Seulement, ils ont ajouté qu'il restait encore à discuter certaines questions de détail, et que rien ne pouvait être décidé avant l'arrivée du président de la Shedden, M. Paton, absent dans l'Ouest.

"Le comité est informé que M. Paton est arrivé à Montréal, à dix heures, hier soir, et que les directeurs de la Shedden ont été

EN SEANCE

durant toute la matinée d'aujourd'hui.

"M. Belcourt nous a promis de nous donner une réponse définitive à deux heures, cet après-midi.

"Le comité vous autorise à dire que la question de salaire et bel et bien règlée avec la Shedden. Il ne reste plus qu'à éclaircir certains points, qu'il ne nous est pas permis de divulguer maintenant."

Environ

300 CAMIONNEURS

de la Shedden étaient réunis dans la salle Nault, ce matin. Le calme le plus parfait y régnait.

Les camionneurs et les manoeuvres consacrent leurs loisirs à chanter et à jouer aux cartes. Il y a quelques musiciens parmi eux, et le piano résonne constamment durant les heures où le comité siège.

UN PUISSANT REMORQUEUR

L'arrivée en notre port du "Cruizer" qui fera le service de pilotage pour le C. P. R.

Le "Cruizer", remorqueur de la ligne du Pacifique, est entré dans notre port, hier après-midi.

Il a été conduit de Québec à Montréal, par le pilote Ulderic Bouillé, de Deschambault.

Le "Cruizer", qui est un des remorqueur les plus puissants qu'on connaisse, a été acheté par le C.P.R., l'hiver dernier, pour piloter les deux "Empresses", dans les ports de St-Jean, N. B., en hiver, et de Québec, en été.

C'est son premier voyage à Montréal, et dès ce matin, il allait rencontrer le "Lake Champlain" à Hochelaga, pour le conduire à la jetée Edouard VII, où il est lui-même mouillé.

Le "Cruizer" a été construit à Glasgow, en 1895. Il y a quelques années, il était remodelé pour faire du service sur l'océan Atlantique.

Il a 150 pieds de long, 24.5 pieds de large et un tirant d'eau de 13 pieds. Il jauge 380 tonnes.

C'est le "Cruizer" qui a traversé le fameux yacht "Shamrock" de Sir John Lipton à New-York en 1905.

Le "Cruizer" conduira jusqu'à Québec, dit-on, les barges qui prendront du bois à Trois-Rivières, car les steamers du C. P. R. n'arrêteraient plus à ce port. Le capitaine Walsh ne peut pas dire si cette rumeur est fausse ou non, mais il assure que le "Cruizer" viendra souvent à Montréal pour piloter les steamers du Pacifique.

Le "Cruizer" photographié dans notre port, ce matin.

LES TRAVAUX REPRENNENT

Plusieurs équipes d'hommes profitent de l'augmentation de salaire

M. Thomas Robb, secrétaite des armateurs, a déclaré à notre reporter, ce matin, que l'attitude de la Shipping Federation n'avait pas changé d'un iota depuis hier soir.

Il a affirmé que quatre nouvelles équipes d'hommes avaient accepté du travail, ce matin, à bord d'un steamer d'une ligne océanique.

Un agent de placement a offert 50 hommes à midi, aujourd'hui. Son offre a été acceptée immédiatement, et l'équipe en question travaillera probablement au déchargement du "Carrigan Head, ligne Head.

Rencontré par notre reporter, le capitaine Walsh, surintendant de la flotte du C. P. R., a dit que la situation n'était pas mauvaise quant à ce qui concerne sa compagnie.

"Nous avons fait afficher, ajouta M. Walsh, un avis d'augmentation de 2 1-2 cents de l'heure à compter de samedi, et je dois vous dire qu'une foule de gens ont répondu favorablement et sont à l'ouvrage.

Le Lake Champlain nous est arrivé, ce matin, avec une grosse cargaison générale. Dès une heure, cet après-midi, nous aurons probablement, tout le monde nécessaire pour décharger ce steamer."

Treize Debardeurs Arrêtés

Les constables Côté, Foucault, Loranger et Beauchamp ont arrêté ce midi, à leur maison de pension, treize des débardeurs contre qui des mandats d'arrestations avaient été émis. Les accusés ont été écroués au poste central. Ils comparaîtront cet après-midi devant le recorder. Il est probable qu'ils consentiront à reprendre le travail.

Le quatorzième, contre qui un mandat était également pris, un nommé Wm. Robertson, n'a pu être localisé par les policiers chargés de l'arrêter.

LE CAS DE MTRE LAFLAMME

LE CONSEIL DU BARREAU ENTENDRA CE SOIR L'ACCUSATION PORTEE PAR LE PROCUREUR-GENERAL.

L'incident Turgeon-Laflamme a fait le sujet d'une délibération du Conseil du Barreau de Montréal, samedi après-midi.

Maître Laflamme, avocat de M. Olivar Asselin, dans le procès intenté à celui-ci par l'hon. M. Prévost, fut accusé par le Procureur-Général, d'avoir voulu utiliser les papiers du baron de l'Epine pour obtenir l'abandon de la poursuite. Maître Laflamme avait demandé la convocation d'une réunion spéciale où son cas serait examiné ; le conseil est entré en séance à 11 heures pour n'en sortir qu'à 1 heure et demie. Le Procureur-Général suppléant, M. Charles Lanctôt, était présent. M. Laflamme était aussi présent et une demi-douzaine de témoins sont venus tout exprès de Québec. M. Lanctôt déclara que le ministère public n'est pas prêt à procéder, le Procureur-Général par intérim, M. Turgeon, étant en ce moment à la Malbaie.

L'enquête a été en conséquence remise à ce soir, lundi.

Maîtres Charles Lanctôt, C. R., et F. W. Hibbard, C. R., représentaient l'hon. M. Turgeon. Maître Beaudin représentait M. Laflamme.

L'ILE STE-HELENE

Les bateaux qui font le service entre Montréal et l'île Sainte-Hélène ont inauguré leur saison samedi dernier.

Les deux vapeurs ont été restaurés sensiblement et offrent au public un nouvel aspect de fraicheur en même temps que du confort additionnel. Le capitaine Antoine Capine, autrefois de la R. & O., qui avait été chargé de ces travaux, s'en est acquitté avec un bon goût qui lui fait honneur.

Il n'est pas sans intérêt, à l'occasion de la réouverture de l'île Sainte-Hélène, de présenter au public, les différents officiers qui ont charge de cette institution de plaisance.

Le gérant de l'île est M. Louis Goulet, dont le tact est si apprécié.

Les bateaux-traversiers appartiennent à M. Lamarre. Le "Saint-Laurent" est en charge du capitaine Treflé Fiset, marin de 35 ans d'expérience. Le pilote est le capitaine Joseph Vigneault, et l'ingénieur en chef, Noël Duquet dit Beaudet.

Le "Saint-Hélène" est commandé conjointement par les capitaine Rémi Renaud et Georges Marin. L'ingénieur en chef est M. Frs. Gendron, frère de l'ingénieur du "Montréal". M. Euclide Casaubon est le gérant des passagers.

L'HON. PREVOST VS O. ASSELIN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 20 — Ce matin en cour criminelle, M. Lemont a continué son témoignage dans le procès Prévost-Asselin. Il dit que, le 6 avril, en conversation avec M. Dufault, celui-ci a fait remarquer qu'on n'avait pas tenu compte de l'équivalent entre 25 milles et 30 lots de cent acres, et que cela devait avoir passé à la dernière minute.

En 1906 M. W. Murphy a obtenu un permis de recherches couvrant deux milles à Chibogamou.

Ce permis a été renouvelé quatre fois: le 16 juin, le 17 septembre, le 17 décembre et le 17 mars 1907. Il n'a pas vu de rapport à ce sujet. Pendant que Murphy détenait ce permis, Alfred Larocque s'est plaint que Murphy n'en remplissait pas les conditions. Le témoin croit avoir vu une lettre dans ce sens.

Le témoin raconte ensuite que M. Pearson a eu des permis de recherches pour certains cantons du comté de Sherbrooke. Aucun cautionbement n'a été exigé et il n'a pas vu de rapport.

J. A. D. Mitchell a eu dans le cours de l'année 1906, d'avril à octobre, onze permis de recherches couvrant une étendue de 238 milles carrés, dont la plupart ont été vendus vite. Le témoin n'a pas vu de rapport de cet explorateurf Pendant tout le temps qu'ont duré ces permis aucun autre explorateur ne pouvait obtenir de permis sur les mêmes terrains. Il n'a vu aucun rapport au sujet des terrains Saucier, dans Chibougamoh. Par lui-même ou l'entremise de ses représentants M. Saucier a obtenu des concessions de 105 milles carrés dans cette région.

M. LAFLAMME

déclare qu'il s'est présenté devant le Barreau de Montréal où il a constaté qu'aucune plainte n'avait été faite par le procureur-général, et il demande de produire dans les archives de la cour la déclaration à cet effet du conseil du Barreau de Montréal. Cette demande est accordée.

M. Laflamme demande ensuite à la couronne que, quand les témoins viendront déposer contre lui en cour de police, à Québec, on l'en avertisse.

La cour est ajournée.

QUEBEC, 20—M. Laflamme est parti, cette après-midi, pour Montréal avec ses témoins A la gare il y avait une fanfare et une foule considérable.

AUTRE NOYADE MYSTERIEUSE

ON SUPPOSE QUE PRIS D'ETOURDISSEMENT, LE MALHEUREUX SERAIT TOMBE A L'EAU.

L'onde fatale vient de faire une nouvelle victime et cette fois encore, on se demande comment l'homme a pu tomber à l'eau. Le cadavre a été trouvé hier après-midi, flottant aux alentours du barrage de la station de pompage de l'aqueduc, à la Pointe Saint-Charles.

Ce sont les employés de ce département qui ont fait la découverte, vers 3h.30 de l'après-midi. La victime, un nommé William Boucher, 37 ans, se trouvait, d'après la version de certains témoins, sur les bords du bassin, à quelque distance du pont. On ne sait comment l'accident est arrivé. Le

FRERE DU DEFUNT

qui était en devoir à l'aqueduc identifia le cadavre dès qu'on le retira sur la berge. Le corps, suivant le fil de l'eau, descendait vers le barrage.

On tenta de ramener Boucher à la vie et durant 10 ou 15 minutes on employa tous les moyens pour le ranimer. Ce fut inutile.

On a fait transporter le cadavre à la morgue.

WILLIAM BOUCHER, trouvé noyé hier, à la station de pompage de l'aqueduc, à la Pointe Saint-Charles.

Le capitaine du poste de police de la rue du Grand-Tronc, dépêcha deux de ses hommes sur les lieux, mais personne n'a pu leur donner des

RENSEIGNEMENTS

sur la chute de Boucher. Ce dernier malade depuis le mois de décembre dernier, venait d'entrer en convalescence. On suppose qu'une faiblesse secondaire, un étourdissement, a été cause de sa chute dans le bassin.

MOIS DE MAI EXCEPTIONNEL

IL FAUT REMONTER A PLUS DE 30 ANS EN ARRIERE POUR RETROUVER UNE PAREILLE SAISON.

Le printemps de 1907 tient à conserver le record du froid.

Ce matin il est tombé de la neige, de la grêle et de la pluie, le tout chassé par un vent glacial soufflant de 32 à 35 milles à l'heure.

De la neige, le 20 mai, ce n'est pas banal et il faut remonter à plus de 30 ans en arrière pour dénicher un printemps aussi détestable.

Sauf la neige et la grêle, la température du 20 mai 1907, ne diffère guère néanmoins de celle du 20 mai 1906, alors que le thermomètre a marqué 33. Mais il faisait beau ce jour-là et le froid était très exceptionnel, car la veille et les jours précédents, la température s'était maintenue dans les 60 degrés.

Cette année.

LE FROID ET L'HUMIDITE.

ne nous ont guère donné de répit depuis le commencement du mois, et la température fut aujourd'hui souverainement désagréable.

On nous promet de la gelée pour ce soir, à titre de dédommagement.

Voici un état comparatif de la température des 20 mai 1907 et 1906:

	1907.	1906.
SAMEDI.		
3h. après-midi	60	66
7h. après-midi	58	60
11h. après-midi	55	46
DIMANCHE		
3h avant-midi	51	37
7h. avant-midi	53	37
11h. avant-midi	56	41
3h. après-midi	53	51
7h. après-midi	51	46
11h. après-midi	46	46
LUNDI.		
3h. avant-midi	43	41
7h. avant-midi	41	45
11h. avant-midi	45	56

POUR VOL AVEC EFFRACTION

Le détective Leclerc a arrêté un nommé P. Lebelle, âgé de 37 ans, pour vol avec effraction au magasin de M. Adler, 783, rue Craig Est. — Lebelle a avoué avoir volé un revolver et une demi-douzaine de montres.

Il recevra sa sentence plus tard.

NOS POMPIERS ONT UNE ALERTE

LA FAUSSE MANOEUVRE D'UN EMPLOYE DE L'HOPITAL GENERAL ATTIRE SUR LES LIEUX TOUTE LA BRIGADE.

Une alarme sonnée à l'avertisseur 527, à midi et cinq minutes aujourd'hui, à mis sur pieds toute la brigade du feu et appelé une armée d'hommes et d'appareils à l'hôpital-Général.

C'était une fausse alarme.

Occupé à faire visiter le riche hôpital anglais à des étrangers, le gardien fit accidentellement sonner un petit timbre installé au sous-sol et communiquant par fil avec le bureau principal, situé au deuxième étage, là où est posé l'avertisseur à incendie.

Entendant sonner le timbre et ne voulant courir aucun risque les officiers du bureau sonnèrent l'alarme.

On ne fut pas lent à se rendre compte de la méprise et

LES POMPIERS

furent encore moins lents à répondre. De tous les côtés les appareils arrivaient, tandis que des fenêtres de l'hôpital, les pensionnaires et les infirmiers assistaient à cette parade de pompiers. ...

Les pompiers du poste No 20 furent

LES PREMIERS

rendus. Ont aussi répondu à cette alarme, les hommes des postes Nos 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 11, avec neuf dévidoirs, 6 voitures d'échelles, 3 pompes à vapeur et 3 wagons de sauvetage, soit en tout un effectif de 101 hommes.

Le chef Benoit s'est rendu sur les lieux en compagnie des sous-chefs Tremblay et Dubois.

Tout cela pour une fausse alarme.

POIGNARDE PAR UN ITALIEN

UN ITALIEN MIS A LA PORTE D'UN RESTAURANT SE VENGE EN DARDANT DE SON COUTEAU UN SIMPLE TEMOIN DE L'AFFAIRE.

L'Italien Pietro Dalesandro, domicilié rue Ontario, a été arrêté, samedi soir, par les constables Pilon et Germain, du poste central, pour répondre à l'accusation d'avoir dardé M. Joseph Leduc, 65 Avenue de l'Hôtel de Ville.

M. Leduc a raconté à la police qu'il stationnait à l'angle des rues Craig et Cadieux, quand les employés du restaurant situé à cet endroit, mirent Dalesandro à la porte.

Furieux, l'Italien ouvrit son couteau et s'élança sur l'un des commis pour le frapper. Le coup destiné à l'employé a atteint Leduc à l'épaule.

La victime fut conduite à l'hôpital Notre-Dame, où sa blessure fut pansée.

UN TRAMWAY EN COLLISION

Jos. Richer, 51 ans, domicilié 53, rue Saint-Dominique, passait samedi soir, à l'angle des rues Rachel et Saint-Laurent, quand un tramway frappa sa voiture. L'homme fut projeté sur le sol par le choc et s'infligea une blessure à la tête.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Le véhicule a été réduit en pièces.

EN PREVISION DE TROUBLES

Le Chef Campeau a téléphoné, vers deux heures cet après-midi, à tous les postes de police demandant d'envoyer de nouveaux hommes au gymnase. On compte que le nombre des constables réunis à cet endroit, ce soir, sera de près de 250. Ceci est fait en prévision des troubles qui pourraient se produire.

MALADIES CONTAGIEUSES

Cent quinze nouveaux cas de maladies contagieuses ont été enregistrés la semaine dernière à Montréal, dont 4 cas de diphtérie, 10 de scarlatine, 9 de typhoïde, 58 de rougeole, 5 de varicèle, 6 de coqueluche, 17 de tuberculose, 2 d'érisipèle, 3 de méningite et 1 de gale.

INCENDIE D'AUTOS

$100,000

BUFFALO, 20 — Un incendie a détruit les usines d'automobiles de William V. Polson. Pertes : $100,000, en partie couvertes par les assurances.

NOMME CAPITAINE DU "BEAUPRE"

LE CAPITAINE HELIODORE MANDEVILLE RECUEILLE LA SUCCESSION DU CAPITAINE GOUIN

Le capitaine Héliodore Mandeville, en charge du "Longueuil" depuis plus de vingt ans, vient d'être nommé commandant du "Beaupré", en remplacement du capitaine Charles Gouin, démissionnaire.

M. le capitaine MANDEVILLE, du "Longueuil", qui vient d'être nommé commandant du "Beaupré."

M. Mandeville compte au-delà de 30 ans de service à l'emploi de la compagnie Richelieu et Ontario.

En attendant la nomination du successeur du capitaine Mandeville, M. Daignault, pilote du "Longueuil" agira comme commandant de ce vapeur.

SERVICE DES SIGNAUX

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

Québec, 28 mai.

L'Islet, (40)—Clair, ouest. Le King Edward, montant, 7 a.m.; le Southwark, montant, 4.50 a.m.

Pointe au Père, (160)—Pluie, nord-est. Le Manxman, montant, 3.30 a.m.

Matane, (202)—Pluie, est. Le Dominion, ligne Black Diamond, 8.45 a.m.

Rivière Martin, (230)—Pluie, est.

Cap Magdeleine, (294)—Pluie, sud.

Pointe de la Renommée, (344). — Pluie, calme. Un steamer à deux mâts, montant, 6.30 a.m.

Cap Traverse, (466)—Nuageux, est, et pas de glace.

Cap Race, (880)—Brumeux, calme. Le Bengore Head montant, 10 a.m.; le Parthenia, montant, 9 a.m.

NAISSANCE

LEFEBVRE — A Natick, Rhode-Island, E.U.A., l'épouse de M. Arthur Lefebvre, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Charland, oncle et tante de l'enfant, qui a été baptisée des prénoms Marie Déliane Rosilda.

McGEE — A Laprairie, le 16 courant, l'épouse de M. Lawrence McGee, un fils, Zénon-Lawrence.

Parrain et marraine, M. et Mme Zénon McGee. 71-1

DECES

BEAUDOIN — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 69 ans et 9 mois, Marie-Louise Wheeler, épouse de feu P. S. Beaudoin et mère de J. A. Beaudoin, directeur de la Mfg. U. Pauzé & Fils Co.

Le service funèbre aura lieu mardi, le 21 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 148a rue Montcalm, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-1

BLACHE — A Bordeaux, le 18 du courant, à l'âge de 4 ans et 8 mois, Edouard-Charles, enfant de C. R. Blache.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à Bordeaux, à 8.45 heures, le 21 du courant, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-1

LAMONTAGNE — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 62 ans et 1 mois, Mme Vve Treflé Lamontagne, née Marie Léontine Paulin de Courval.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 22 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 150 rue Drolet, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France, et de là à la gare Vicc pour Trois-Rivières, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-2

TRUDEL — A St-Henri de Montréal, le 18 courant, à l'âge de 17 ans et 4 mois, Marie-Eugénie-Alexandrine, fille de Joseph N. Trudel.

Le service funèbre aura lieu mardi, le 21 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 15 rue St-Philippe, à 8 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-1

LE "BEEF TRUST" POURSUIVI

mangez donc les Sardines de Club de Golf.

Dr Léon Archambault

DENTISTE

Rues St-Denis et Rachel

Téléphone Est 3845